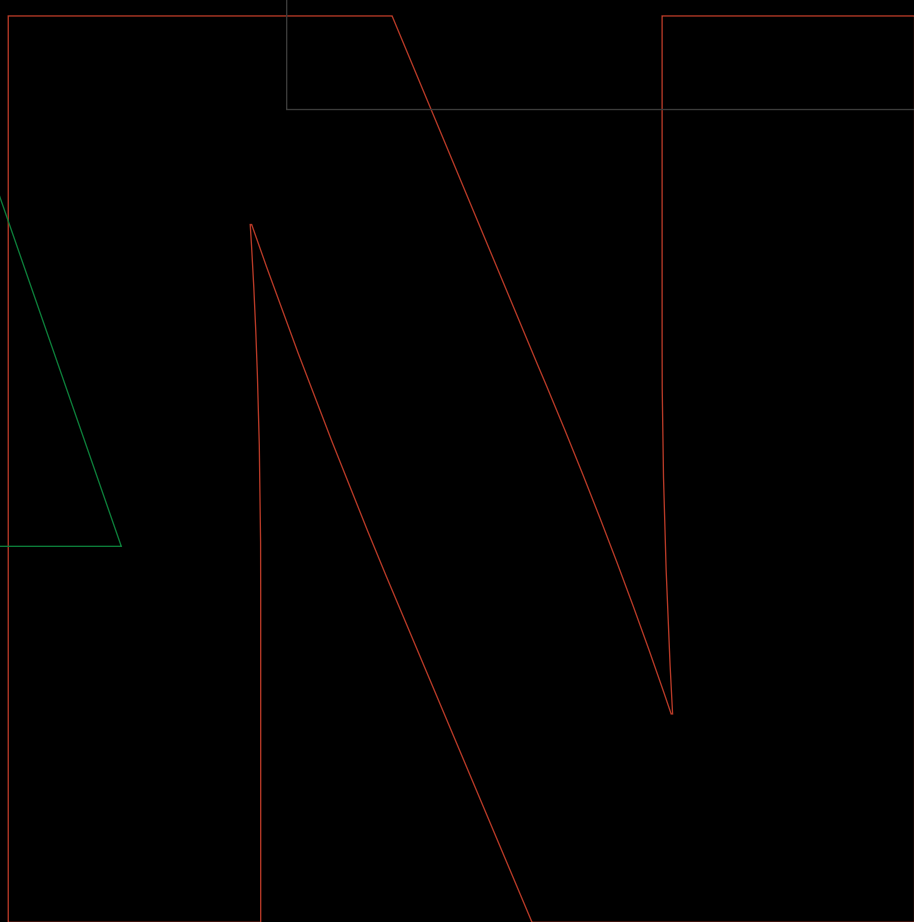
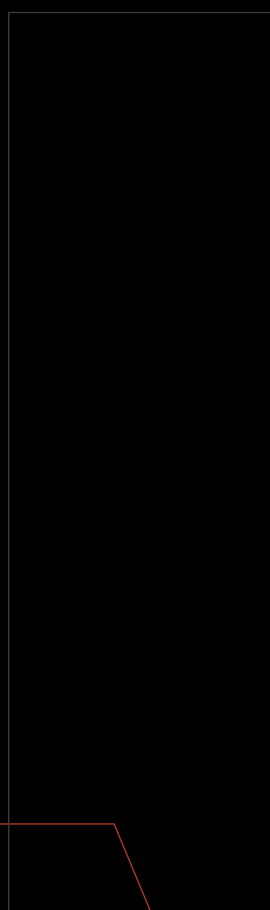
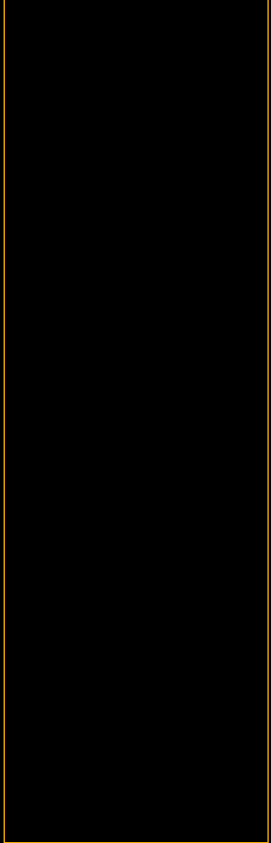


**LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024**  
**BILAN DES SACCAGES**

**Collectif Saccage 2024**

BR

AR



## **Pourquoi faire un bilan ?**

Dresser un bilan des Jeux de Paris 2024 est impossible et indispensable. Impossible, car l'ampleur de l'événement et ses ramifications dans les nombreuses strates de la société le rend forcément opaque et insaisissable. Nous ne pourrions jamais avoir une connaissance exhaustive des impacts provoqués par les Jeux Olympiques. Comment savoir combien de personnes ont fui l'Île-de-France ? Combien ont dû renoncer à des déplacements ne pouvant plus payer un ticket de métro à quatre euros ? Combien de familles ont renoncé à prendre le frais dans le parc à côté de chez elles car celui-ci était occupé par une fan zone ? Combien de personnes ont passé l'été à étouffer dans leur appartement sans ouvrir les fenêtres, à cause du bruit incessant des sirènes de police et des hélicoptères qui tournaient toute la journée ? Combien de personnes n'ont pas bénéficié des soins nécessaires car bloquées par les interdictions de circuler ? Combien partiront de leur logement devenu trop cher ? La liste des questions est déclinable presque à l'infini.

Dresser un bilan des Jeux de Paris 2024 est néanmoins indispensable. Car quoique nous fassions, un bilan sera dressé par les organisateurs et organisatrices. Et ce bilan nous le connaissons déjà : tout s'est bien passé, tout a été incroyable, les Jeux de Paris 2024 ont été les meilleurs de l'Histoire, ceux qui critiquaient étaient des rabats-joies, les Jeux ont apporté la paix et la joie, vivement les Jeux des Alpes ! Ce discours a été claironné dès la seconde qui a suivi la cérémonie de clôture, en réalité, il était martelé depuis le début des Jeux et c'est d'ailleurs chaque fois ce qu'il s'est passé lors des éditions précédentes.

Ainsi, si la lutte contre l'organisation des Jeux est finie, commence la lutte des récits.

Ce combat est primordial. Les Jeux olympiques se transportent à chaque fois tranquillement sous d'autres cieux et arrivent comme s'ils étaient sans histoire. Le Comité international olympique va saccager d'autres lieux, s'acoquiner avec des dictatures, avec des pseudo-démocraties, il va déverser son béton, expulser, matraquer, prendre la caisse et repartir plus loin voir s'il n'y a pas d'autres bonnes affaires à faire. Il entend revenir en France dès 2030.

C'est pour cela que nous avons écrit ce bilan. Nous ne voulons pas laisser au gaspilleur le soin de dire qu'il est vertueux, au saccageur de la démocratie qu'il en est le garant, au détourné d'argent public qu'il est sobre et qu'il travaille pour l'intérêt général, et qu'en plus il porte de belles valeurs, incontestables et porteuses de paix.

Nous avons tenté de démêler l'écheveau de cet événement énorme, aux conséquences multiples et profondes. Dans ce but, nous avons privilégié cinq parties : saccage économique, saccage social, saccage écologique, saccage démocratique et saccage validiste. Nous savons que ce bilan n'est pas exhaustif, mais nous avons essayé de le faire le plus complet possible et de recenser tout ce qui ne va pas dans ces Jeux Olympiques et Paralympiques. Nous essayerons de mettre à jour ce bilan à chaque fois que de nouvelles informations seront révélées dans la presse.

Plutôt que de se demander si les Jeux de Paris 2024 ont été une réussite, la question à se poser pour nous est : à quel coût ? Car si de nombreuses personnes ont « vibré » devant les exploits sportifs, cela n'a été possible qu'en détruisant des espaces naturels, en réprimant les plus précaires et en bâillonnant la démocratie.

À l'affirmation que les Jeux ont réconcilié la police et la population, nous opposons que la Défenseure des droits a été saisie au sujet des Jeux de Paris 2024 concernant une violation des droits au respect de la vie privée, à la liberté d'expression, de la presse, d'opinion et de manifestation et enfin à la liberté de circulation et le droit à un procès équitable.

Nous ne laisserons pas dire que les Jeux de Paris 2024 ont été une réussite, ils ont été un saccage total.

---

**P.5** LE SACCAGE ÉCONOMIQUE

---

**P.7** A • Le budget

---

**P.8** B • Les retombées économiques

---

**P.8** C • L'augmentation du coût des transports en commun

---

**P.9** D • L'argent jeté dans la Seine

---

**P.9** E • La corruption

---

---

**P.11** LE SACCAGE SOCIAL

---

**P.13** A • La chasse aux précaires

---

- 13 1 Gentrification
- 14 2 Expulsions
- 16 3 Répression des travailleur-euses du sexe
- 17 4 Une chasse aux sans-papiers

**P.17** B • Impact sur la santé

---

- 17 1 Une plus grande difficulté d'accès aux soins
- 18 2 Une mise en danger des athlètes

**P.18** C • Impacts sur esprits

---

- 18 1 Impact sur les écoles
- 19 2 Promotion de la scientologie
- 20 3 Propagande culturelle multiforme

**P.21** D • Exploitation

---

- 21 1 Exploitation des personnes sans-papiers
- 22 2 Des contrats abusifs
- 23 3 Exploitation des précaires

---

**P.25** LE SACCAGE ÉCOLOGIQUE

---

**P.27** A • Destruction d'espaces verts et bétonisation

---

- 27 1 En Île-de-France
- 28 2 Dans le reste de la France

**P.28** B • Pollutions

---

- 28 1 CO2
- 29 2 Publicité
- 29 3 Surproduction

---

**P.31** LE SACCAGE DÉMOCRATIQUE

---

**P.33** A • Militarisation de la société

---

- 33 1 Une présence policière sans précédent
- 35 2 De nouveaux dispositifs de répression

---

**P.38** B • Surveillance

---

- 38 1 La loi olympique 2
- 39 2 Les caméras

---

**P.40** C • Privations de liberté

---

- 40 1 Micas
- 40 2 Privations de liberté abusives
- 41 3 Privation de liberté pour les patients en psychiatrie

---

**P.41** D • Répression des militant-es

---

- 41 1 Des militant-es interdit-es de travail
- 43 2 Interdiction de manifester lors du passage de la flamme olympique
- 44 3 Des gardes à vue abusives

---

**P.45** E • Saper la démocratie

---

- 45 1 Saccage journalistique
- 46 2 Redorer l'image des policier-ères
- 47 3 Paris 2024 et la démocratie

---

**P.49** LE SACCAGE VALIDISTE

---

**P.51** A • Les handicapé-es ne sont pas que des sportif-ves

---

**P.51** B • Des Jeux inaccessibles

---

- 51 1 Une compétition inaccessible
- 52 2 Les transports

---

**P.53** C • Changer le regard

---

- 53 1 Les Jeux d'à-côté
- 55 2 *Inspiration porn*
- 56 3 Autres regards validistes

---

**P.56** D • Des Jeux dépolitisés

---

- 56 1 *Handiwashing*
- 58 2 Et la lutte dans tout ça ?

## Chapitre 1

### Le saccage économique

**INTRO** S'il est beaucoup trop tôt pour pouvoir faire un bilan économique précis des JOP, assez de données nous sont cependant connues qui nous permettent de dire que les Jeux de Paris 2024, comme toutes les éditions précédentes depuis au moins les années 1960, ont été un *saccage économique*.

Une certitude: le budget n'a pas été tenu – ce qui d'ailleurs n'a plus été le cas pour aucun Jeux depuis ceux de Los Angeles de 1984. Si nous ne connaissons pas le budget final des Jeux, (la Cour des comptes n'ayant prévu de sortir son rapport sur le sujet que dans un an), les estimations d'économistes parlent déjà au bas mot d'un triplement du budget initial.

Plus largement, nous sommes loin des promesses de Jeux populaires accessibles à tous et toutes et aux retombées économique extravagantes (le chiffre avancé de dix milliards d'euros de retombées est totalement invraisemblable<sup>1</sup>). Les Jeux de Paris 2024 ont été un gaspillage d'argent public sans commune mesure. Nous n'avons aucune idée de la manière dont cette facture sera financée. Le président Emmanuel Macron a promis en 2022 qu'il n'y aurait pas d'impôt JOP<sup>2</sup>, mais cela ne serait pas la première promesse non-tenue, pas plus qu'ont été tenues aucune des promesses faites dans le domaine économique, ni pratiquement dans aucun autre.

<sup>1</sup> URL: <https://www.humanite.fr/social-et-economie/jeux-olympiques-paris-2024/paris-2024-des-jeux-a-10-milliards-des-cdd-a-profusion-un-bilan-economique-largement-survendu>

<sup>2</sup> URL: <https://www.ouest-france.fr/politique/emmanuel-macron/jo-de-paris-2024-il-n-y-aura-pas-d-impot-jo-promet-emmanuel-macron-a8fb2a6f-2256-46f9-8951-b0144c2c05c6>

<b>P.5</b>	<b>INTRODUCTION</b>
<b>P.7</b>	<b>A • Le budget</b>
<b>P.8</b>	<b>B • Les retombées économiques</b>
<b>P.8</b>	<b>C • L'augmentation du coût des transports en commun</b>
<b>P.9</b>	<b>D • L'argent jeté dans la Seine</b>
<b>P.9</b>	<b>E • La corruption</b>

## A • Le budget

Le budget prévisionnel initial de Paris 2024 était de 6,2 milliards d'euros. Depuis, ce budget est constamment réévalué, suite aux primes JO, à l'inflation, aux dépenses concernant la sécurité et à tous les coûts non pris en compte dans le budget initial. L'estimation actuel du budget est de 11 milliards, certains économistes parlant même de 12 milliards, dont un minimum de 4,6 milliards d'argent public<sup>3</sup>.

Il faut ajouter à ce budget les dépenses publiques non directement estimées dans le budget officiel des Jeux Olympiques et Paralympiques. Celles-ci s'élèvent déjà à 496 millions d'euros, concernant des projets de structures : comme la construction de l'enceinte sportive *Adidas Arena*, qui accueillera des épreuves, porte de la Chapelle, dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, pour laquelle la Ville de Paris engage 49,39 millions d'euros, hors budget SOLIDEO. Ou encore les coûts de maintenance des équipements olympiques après les jeux, qui reviennent aux collectivités.

Les départements souhaitant accueillir le relais de la flamme olympique ont dû verser 180 000 euros au COJOP pour l'organisation de l'événement. En plus de ce prix « ticket d'entrée », des collectivités ont pointé des surcoûts d'organisation très importants. Le maire de Cognac par exemple estime à 40 000 euros le coût supplémentaire pour la ville en raison de la sécurité déployée liée aux risques d'attentats. Le maire d'Angoulême estime qu'au total l'organisation du passage de la flamme a coûté à la ville 100 000 euros de plus en « coûts cachés ».

Lors du passage de la flamme, la priorité a été donnée aux grands sponsors privés pour proposer des relayeur-euses. Sur cent relayeur-euses dans un département, les élu-es n'ont ainsi pu proposer que cinq personnes<sup>4</sup>.

Construit en face du Stade de France, le Centre aquatique olympique (CAO) était budgétisé dans le dossier de candidature pour 70 millions d'euros. Une fois mis en œuvre, le projet s'est révélé bien plus compliqué que prévu et les coûts ont commencé à grimper en flèche. En 2018, un rapport de l'Inspection des finances alertait ainsi sur un coût final qui pourrait dépasser les 260 millions d'euros. Le projet fut donc revu à la baisse, diminuant la capacité d'accueil de la piscine de 15 000 places à 5 000 places. Une réduction qui obligea à déplacer les épreuves de natation de l'*Arena La Défense* à Nanterre. Au final, le CAO aura tout de même coûté 175 millions d'euros, ce qui en fait l'ouvrage olympique le plus cher des Jeux de Paris, pour une piscine qui n'a pas pu accueillir les épreuves de natation olympique<sup>5</sup>.

Le prix élevé des places entre en contradiction frontale avec la promesse de « jeux populaires » ressassée constamment par toutes les promoteur-rices des Jeux, aussi bien par les élu-es de la Ville de Paris, par celles et ceux des collectivités locales du 93, par l'État et le COJOP. Si certaines places ont été vendues à des prix modérés (24 euros pour les moins chères), celles-ci ont correspondu le plus souvent à des emplacements à visibilité réduite ou à des compétitions de qualifications. Pour les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux olympiques, les prix le plus élevés se sont étalés entre 1 600 et 2 700 euros le billet. Pour les finales d'athlétisme et de natation (deux sports très prisés) les prix allaient de 85 euros pour les places les plus mal situées à 690 euros pour les plus chères. Tony Estanguet suite à la polémique sur le prix des billets a réaffirmé que :

***Un million de billets le sont à vingt-quatre euros, et 50 % sont des places à moins de cinquante euros.***

Un pourcentage qui n'est possible que grâce aux billets de matchs de football se déroulant principalement hors de Paris<sup>6</sup>.

Le président Emmanuel Macron a décidé d'organiser une grande parade, la « Parade des champions » sur les Champs-Élysées pour mettre à l'honneur les sportif-ves olympiques français-es. Faute de budget pour organiser cette « cinquième célébration », le président a décidé de piocher dans le budget de France Télévision, notamment pour rémunérer les artistes présent-es à la parade. Coût de l'opération : cinq millions d'euros<sup>7</sup>.

<sup>3</sup> URL: [https://www.xerficanal.com/economie/emission/Alexandre-Mirlicourtois-J.O.-de-Paris-le-revers-de-la-medaille-economique\\_3752977.html](https://www.xerficanal.com/economie/emission/Alexandre-Mirlicourtois-J.O.-de-Paris-le-revers-de-la-medaille-economique_3752977.html)

<sup>4</sup> URL: <https://www.ifrap.org/budget-et-fiscalite/jo-de-paris-2024-6-9-ou-11-milliards-deuros>

<sup>5</sup> URL: <https://www.lepelerin.com/france/sport/jo-2024-le-cout-cache-du-passage-de-la-flamme-9522>

<sup>6</sup> URL: <https://www.ouest-france.fr/jeux-olympiques/jo-2024-surcout-capacite-trop-faible-la-naissance-difficile-du-centre-aquatique-de-saint-denis-d2d69a38-f1ab-11ee-b9d6-e26e1f1545b0>

<sup>7</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/240223/paris-2024-la-promesse-de-jo-populaires-s-envole>

## B • Les retombées économiques<sup>8</sup>

De manière générale, dans l'histoire des jeux olympiques et paralympiques, les retombées économiques ont toujours été très limitées. Pour les JOP de Paris 2024, le 19 juillet, plusieurs fédérations représentant les commerçant-es, restaurants, bars et clubs de Paris ont publié un communiqué annonçant « une baisse d'activité et de fréquentation inédite ».

***Malgré les prévisions optimistes, l'activité est en berne depuis le mois de juin, de nombreux professionnels constatent une baisse de 30 % de leur chiffre d'affaires par rapport aux années précédentes. [...] De nombreuses petites entreprises risquent de mettre la clé sous la porte.***

Les organisations des commerçant-es et restaurateur-rices ont alors insisté « sur la nécessité d'un dédommagement juste et rapide ».

Le lourd dispositif de sécurité déployé (périmètre Silt, pass Jeux, barrières...) à partir du 18 juillet pour la cérémonie d'ouverture sur les quais de Seine a eu des graves conséquences sur les commerces à proximité de ces derniers. Les 44 000 barrières installées dans les rues touristiques de la capitale ont eu un effet repoussoir chez de nombreux-ses consommateur-ices. Certains restaurants parlent d'une baisse de fréquentation de 70 %.

L'État a mis en place une commission d'indemnisation pour compenser la perte des hôtelier-ères et des restaurateur-rices. Les demandes ne seront cependant étudiées qu'au début de l'année 2025. Plus de 135 entreprises ont déjà annoncé avoir demandé des indemnités. Cependant, seuls les « préjudices économiques directement liés aux décisions restrictives prises par l'État » pourront être indemnisés. Une baisse de fréquentation due à une fuite de la capitale en raison des jeux olympiques et paralympiques ne sera pas recevable, pas d'avantage que l'impact économique négatif dû aux mesures prises par la Ville de Paris ou par le COJOP.

## C • L'augmentation du coût des transports en commun<sup>9</sup>

Le dossier de candidature de Paris 2024, parmi de nombreux mirages, annonçait la gratuité des transports en commun : toutes les détenteur-rices de billets pourraient voyager gratuitement sur l'ensemble du réseau d'Île-de-France. Une promesse réaffirmée par Tony Estanguet le 31 mars 2021 devant une commission du Sénat :

***Nous offrons la gratuité de ces transports pour les détenteurs de billets, les spectateurs, pour qu'ils puissent utiliser les transports en commun pour limiter l'empreinte carbone.***

Évaluée à 45 millions d'euros, la gratuité des transports en commun est abandonnée en décembre 2022 pour faire des économies.

À la place de la gratuité, Valérie Pécresse, présidente de la région Île-de-France a annoncé en novembre 2023, le doublement du prix du ticket de métro. Ainsi du 20 juillet (soit quatre jours avant le début de la première épreuve et six avant la cérémonie d'ouverture) au 8 septembre, le ticket de métro a été porté à 4 euros au lieu de 2,10. Les RER sont impactés aussi avec une hausse significative. Le prix du RER Saint-Denis / Paris est passé lui par exemple de 3,10 à 6 euros. Le forfait *Navigo* semaine (à 30 euros) n'est plus disponible non plus le temps des Jeux et est remplacé par un forfait Jeux à 70 euros la semaine. Le ticket de bus est passé lui de 2,10 euros à deux fois 2,50 euros, les usager-ères étant obligés d'acheter deux tickets de bus pour un seul trajet (aucune justification claire n'a été faite concernant les raisons de ce double achat obligatoire).

Le *Navigo* mensuel, annuel, ainsi que le passe *Imagin'R* et le pass *Senior* n'ont eux pas été touchés par les augmentations. La justification annoncée pour ces augmentations est de faire payer le surcoût lié à l'augmentation des transports pour les Jeux olympiques et paralympiques aux touristes. Cette justification oubliée (intentionnellement) que de nombreux-ses francilien-nes prennent leurs tickets de métro à l'unité, parce qu'ils ne peuvent pas payer un pass mensuel.

<sup>8</sup> URL: <https://x.com/canardenchaine/status/1833791408483766632>

<sup>9</sup> URL: <https://www.ouest-france.fr/jeux-olympiques/jo-2024-les-restaurateurs-parisiens-inquiets-face-a-une-baisse-inedite-de-leur-activite-ddf8a8b8-4839-11ef-8bb7-b865ec79f580>



Les prix des transports en commun ne sont pas revenus à la normale durant les deux semaines qui ont séparées les Jeux olympiques et les Jeux paralympiques (du 12 au 27 août). Ces deux semaines ont pourtant vu une baisse significative du nombre de touristes, ainsi que de l'offre de transports proposée. L'association *Plus de train*, spécialisée dans la défense des passagers affirmait :

***On entre dans une période un peu curieuse entre Jeux olympiques et paralympiques où l'offre de transport sera bien allégée (prévoir parfois de longues attentes sur les lignes Transilien et RER SNCF) mais où les tarifs pour les occasionnels resteront « olympiques » (ticket origine-destination à 6 euros l'unité). On avait demandé que les tarifs soient majorés uniquement pendant les 2 x 2 semaines de Jeux mais Île-de-France Mobilités a expliqué que c'était techniquement trop compliqué.***

## **D • L'argent jeté dans la Seine <sup>10</sup>**

1,4 milliard d'argent publique (hors budget JOP donc) a été investi pour rendre la seine baignable dans le cadre d'un grand « plan baignade ». Cet argent a été principalement investi dans des projets « pharaoniques » tels qu'un collecteur d'eau de 8,8 kilomètres construit entre Athis-Mons et Valenton (coût: 300 millions d'euros) ou encore le bassin d'Austerlitz (coût: 90 millions d'euros). De nombreux dysfonctionnements du réseaux public ont dû être réparés, principalement au niveau du raccordement des eaux usées (coût: 300 millions d'euros).

Le 13 juillet, Amélie Oudéa-Castera, ministre démissionnaire de la Jeunesse et des sports et des Jeux olympiques prend tout le monde par surprise en se baignant la première dans la Seine. Elle est accompagnée dans sa baignade par le porte-drapeau de l'équipe de France paralympique, le paratriathlète Alexis Hanquiquant. Le 17 juillet, c'est au tour de Anne Hidalgo, mairesse de Paris, accompagnée du préfet d'Île-de-France Marc Guillaume et de Tony Estanguet, le président du Comité d'organisation des JOP de Paris 2024 de se baigner dans la Seine. Contrairement à sa promesse, Emanuel Macron ne s'est jamais baigné dans la Seine. Suite à leurs baignades respectives, Amélie Oudéa-Castéra et Anne Hidalgo ont toutes deux annoncé fièrement :

***L'eau est bonne, très bonne même !***

Anne Hidalgo se baignera de nouveau dans la Seine le 27 août, la veille du lancement des Jeux paralympiques.

Mediapart qui a dû insister pour avoir accès aux données collectées par l'Agence régionale de santé et gardées secrètes pendant les Jeux olympiques. Celles-ci ont révélé que contrairement à ce qui avait été annoncé, la qualité de la Seine est largement insuffisante à la baignade.

Entre le 27 juillet et le 5 août, les seuils fixés pour la tenue du triathlon (des niveaux plus élevés que pour la baignade grand publique) n'ont été respectés que deux jours, les 30 et 31 juillet. Les données font apparaître des niveaux de pollution incompatibles avec la baignade, y compris le jour où la ministre s'est baignée en prétendant le contraire.

## **E • La corruption <sup>11</sup>**

En février 2024, le président du COJOP, Tony Estanguet ainsi que les quatre plus hauts dirigeants du COJOP sont visés par une enquête préliminaire du Parquet national financier (PNF). Le Parquet enquête notamment sur la rémunération faramineuse de Tony Estanguet depuis 2018 (270 000 euros bruts annuels!). À l'été 2023, le PNF avait déjà procédé à des perquisitions au sein du COJOP et de la SOLIDEO, pour des enquêtes préliminaires pour prise illégale d'intérêts, favoritisme et détournement de fonds publics. L'enquête a dans le viseur différents marchés passés au moment de la candidature de Paris pour les Jeux.

La boîte d'événementiel *GL events* a obtenu 70% des marchés pour les installations temporaires des JOP de Paris. Or, dans le bulletin officiel des annonces des marchés publics, il n'y a nulle trace d'appels d'offres concernant *GL events*. Le patron de *GL events*, Olivier Ginon, est un ami proche d'Emmanuel Macron et a organisé plusieurs de ses meetings. Interrogé à ce sujet Tony Estanguet a déclaré :

***On ne communique pas les montants [payés à cette entreprise].***

<sup>10</sup> URL: [https://www.francetvinfo.fr/economie/jo-de-paris-2024-quatre-questions-sur-les-demandes-d-indemnisation-deja-formulees-par-plus-de-135-entreprises\\_6738106.html](https://www.francetvinfo.fr/economie/jo-de-paris-2024-quatre-questions-sur-les-demandes-d-indemnisation-deja-formulees-par-plus-de-135-entreprises_6738106.html)

<sup>11</sup> URL: [https://www.lemonde.fr/sport/article/2024/07/20/paris-2024-les-commerçants-et-restaurateurs-s-alarment-d-une-forte-baisse-de-frequentation-liee-aux-lourds-dispositifs-de-securite-prevus-pour-les-jo\\_6253128\\_3242.html](https://www.lemonde.fr/sport/article/2024/07/20/paris-2024-les-commerçants-et-restaurateurs-s-alarment-d-une-forte-baisse-de-frequentation-liee-aux-lourds-dispositifs-de-securite-prevus-pour-les-jo_6253128_3242.html)

*Mascotte Plus*, une agence française spécialisée dans la conception d'effigies a porté plainte contre les conditions d'attribution de la création des « Phryges ». Le marché pour la mascotte a été attribué en janvier 2021 à la société *W&Cie*, une filiale d'*Havas* (devenue en mars 2024 *W Conran Design*). Le PNF affirmait à Mediapart que la plainte déposée par *Mascotte Plus* dénonce des faits de favoritisme, trafic d'influence et de corruption.

Une autre plainte a été déposée au sujet des mêmes liens troubles entre la société *W&Cie* et Paris 2024. Cette fois, c'est le designer Sylvain Boyer qui porte plainte pour favoritisme et trafic d'influence. Sylvain Boyer, avec sa société *Ecobranding* et son partenaire *Royalties*, sont à l'origine du design de l'emblème de Paris 2024 (la flamme censée ressembler à une tête de Marianne). Prévu pour être partenaire de Paris 2024 pour quatre ans, le contrat de Sylvain Boyer a été arrêté après la première année, sans raison apparente autre que « l'évolution des besoins de Paris 2024 ». Or c'est la société *W&Cie*, encore elle, qui a récupéré le marché d'un million d'euros.

## *Chapitre 2*

### **Le saccage social**

---

**INTRO** Les JOP sont l'occasion de mener une politique visant à modifier profondément la sociologie des habitant-es, particulièrement dans une ville comme Saint-Denis qui reçoit depuis des décennies des populations précaires et/ou peu dotées pour attirer des populations de classes moyennes plus aisées, phénomène connu sous le terme de « gentrification ».

Ils auront été aussi l'occasion pour les pouvoirs publics d'accentuer une chasse aux précaires d'autant plus féroce qu'il s'est agi de transformer les lieux dédiés aux JOP en carte postale pour les touristes du monde entier. Chasse aux précaires, interventions policières violentes contre les migrant-es, harcèlement et brutalités contre les travailleuses du sexe, sans oublier le piétinement du droit du travail et l'exploitation des personnes les plus en difficulté, rien n'aura été épargné pour ces Jeux proclamés comme étant les « plus inclusifs » par leurs promoteurs béats.

Allons explorer la **réalité anti-sociale** de ces Jeux, qui, dans ce domaine là non plus n'ont tenu aucune de leurs promesses.

---

---

**P.11 INTRODUCTION**

---

---

**P.13 A • La chasse aux précaires**

---

- 13 1 Gentrification
- 14 2 Expulsions
- 16 3 Répression des travailleur-euses du sexe
- 17 4 Une chasse aux sans-papiers

---

**P.17 B • Impact sur la santé**

---

- 17 1 Une plus grande difficulté d'accès aux soins
- 18 2 Une mise en danger des athlètes

---

**P.18 C • Impacts sur esprits**

---

- 18 1 Impact sur les écoles
- 19 2 Promotion de la scientologie
- 20 3 Propagande culturelle multiforme

---

**P.21 D • Exploitation**

---

- 21 1 Exploitation des personnes sans-papiers
- 22 2 Des contrats abusifs
- 23 3 Exploitation des précaires

## A • La chasse aux précaires

### 1 Gentrification

La construction du village des athlètes à cheval sur trois villes, Saint-Denis, L'Île-St-Denis et Saint-Ouen aura été l'occasion d'une forte gentrification. Ce village sera transformé en éco-quartier « mixte » dont on sait qu'il est en réalité à destination des classes moyennes supérieures, tout comme le village des médias, à Dugny.

De surcroît, il s'agit déjà de territoires saturés, qui manquent de services publics. Ainsi, au village des athlètes, plus de 2 000 logements vont être créés, des résidences étudiantes détenues par des investisseurs privés (à loyers élevés), ainsi que des résidences seniors, de l'immobilier de bureaux, inutiles vu le nombre de bureaux vacants sur le territoire, et enfin un hôtel de luxe. Les prix à l'achat dans le futur village des athlètes ont d'ores et déjà atteints 7 000 euros le mètre carré (soit 420 000 € pour 60 m<sup>2</sup>). Or aujourd'hui, les prix au mètre carré sur les trois villes d'implantation du village sont loin d'atteindre de tels sommets puisqu'ils sont de 3 700 euros le mètre carré pour L'Île-Saint-Denis, 5 000 euros pour Saint-Denis, et 6 000 euros pour Saint-Ouen<sup>1</sup>.

Les JOP participent à l'augmentation des coûts à l'achat du mètre carré, avec parfois des pics pouvant atteindre 3 000 euros dans certaines villes concernées. Pour rappel, la Seine-Saint-Denis, département sur lequel ces trois villes sont situées, est le département le plus pauvre de France métropolitaine. On assiste à une dynamique d'éviction des personnes les plus pauvres, repoussées encore plus loin en banlieue. De ce fait, les JOP sont l'occasion de reproduire ce qu'on avait juré de ne jamais recommencer après l'échec des villes nouvelles construites à la va-vite et loin des centres urbains dans les années 1970 pour faire face à la crise du logement, c'est-à-dire l'éviction à bas-bruit des populations les plus précaires de leurs lieux de vie pour les faire s'entasser dans des lieux loin de tout et mal desservis. Les JOP ont accéléré ce phénomène en aggravant les phénomènes de spéculations foncières déjà existants en Île-de-France.

Symétriquement, le rôle des centres-villes est valorisé par des actions conjointes des municipalités et des organisateurs des JOP. Ainsi, à Saint-Denis, une des principales villes du 93 accueillant les Jeux, la Mairie a décidé de repenser tout le centre-ville en le rendant presque entièrement piéton, avec un miroir d'eau, au détriment du marché tri-hebdomadaire. Cet aménagement vise à rendre la ville plus « attractive » pour les classes moyennes supérieures, seules populations qui intéressent réellement les élu-es locaux-ales. Les infographies faites par la Mairie présentant le futur de Saint-Denis montrent nettement les anneaux olympiques<sup>2</sup>, ce qui indique que les JOP sont utilisés par la Mairie pour accélérer sa politique de gentrification.

La Tour Pleyel est aussi un bon exemple de gentrification. Abritait des bureaux à l'origine, elle est tombée à l'abandon durant les années 2000. Elle a été entièrement rénovée pour devenir un hôtel de luxe avec vue panoramique et suite présidentielle. Celui-ci a ouvert quatre jours avant la cérémonie d'ouverture, le 22 juillet. Jusque dans son nom (H4 Hotel Wyndham Paris Pleyel Resort) cet hôtel mise toute sa communication pour faire croire qu'il se trouve non pas à Saint-Denis, mais à Paris. « Économisez 15 % maintenant – Bienvenue à Paris » annonce la première page de réservation du site par exemple. Voici le texte de description de l'espace fitness sur leur site internet :

***Que ce soit pour se détendre après une conférence ou une longue visite à Paris, ou encore pour une séance d'entraînement régulière, vous avez accès non seulement à l'espace fitness, mais aussi à notre piscine. Située tout en haut de la tour Pleyel, à 140 mètres au-dessus du sol, c'est la piscine la plus haute de France. La vue sur Paris y est époustouflante !***

Cette communication vise explicitement une clientèle d'affaires et/ou fortunée. La tour rénovée sera ceinturée par un nouveau bâtiment de bureaux de sept niveaux en forme de U comprenant un centre de conférences de 9 000 m<sup>2</sup> auxquels sera ajoutée une seconde tour destinée aux activités tertiaires, la Tour Maestro, haute de vingt-cinq étages. Si toutefois la gentrification amenée par le nouveau complexe hôtelier n'apparaissait pas assez clairement, celle-ci est inscrite noir sur blanc sur leur site internet :

***Découvrez le quartier Pleyel en cours de transformation.***<sup>3</sup>

## 2 Expulsions

Le collectif Le Revers de la médaille a prouvé par une grande enquête de terrain, que les JOP de Paris 2024 ont amené une opération de nettoyage social. Il estime dans son rapport « Un an de nettoyage social »<sup>4</sup> que d'avril 2023 à mai 2024 plus de 12 500 personnes ont été expulsées au cours de 138 opérations. Ces expulsions ont aussi amené une réduction drastique des mises à l'abri en Île-de-France et la mise en place de mesures d'éloignement vers les régions. Le collectif précise que :

*La quinzaine précédant la cérémonie d'ouverture a vu une très grande concentration d'opérations ciblées géographiquement sur les sites « d'exposition olympique » (Paris et proche Seine-Saint-Denis) avec, pour la première fois depuis plus d'un an, des mises à l'abri massives en Île-de-France, hébergements temporaires de trente jours de plus de 1 000 personnes grâce aux capacités réservées de « sites tampons ». En contradiction totale avec les déclarations publiques de la Préfecture de Paris et d'Île-de-France, ces chiffres montrent qu'on ne se situe nullement dans des « opérations habituelles de mise à l'abri », « qui auraient eu lieu, JO ou pas JO », dans un but humanitaire « pour ne pas laisser les personnes à la rue », mais bien dans une vaste politique de nettoyage social, pensée et orchestrée pour cacher la misère aux yeux du monde.*

En mars 2021, il est procédé à l'expulsion d'un foyer ADEF, dont l'ensemble des habitant-es disposant d'un contrat de location seront relogé-es dans des habitats modulaires pendant deux ans, et ne seront pas relogé-es dans le village des athlètes, qui a pourtant vocation à devenir un lieu d'habitation, mais dans deux nouvelles structures. En plus de la perte de leur logement, ce que déplorent les habitant-es c'est une modification de leurs modes de vie. Ainsi, en remplacement du foyer ADEF, les habitats modulaires sont construits sur un mode d'habitation individuelle, sans cuisine collective, ce qui met un terme aux habitudes de socialisation par les pratiques de cuisine collective, de partage d'aliments et de repas entre les habitant-es. Les habitant-es se sont battus pour ne pas être expulsé-es sans solution de relogement<sup>5</sup>. Il est clair que les JOP sont bâtis sur un mépris social certain envers les personnes les moins favorisées dont les modes de vie sont niées.

En avril 2023, le squat Unibéton situé sur L'Île-Saint-Denis a été expulsé, sans proposition de relogement pour ses habitant-es. Il permettait à plusieurs centaines de familles de se loger depuis plusieurs années. Sa très grande proximité avec le village olympique ne permet pas de douter sur le fait que l'arrivée des JOP y soit pour quelque chose<sup>6</sup>.

Durant l'été 2023 ont eu lieu aussi les expulsions violentes du collectif Schaeffer (un squat de personnes réfugiées et de demandeur-euses d'asile) et du collectif de la Seine sur le canal d'Aubervilliers<sup>7</sup>.

Expulsion de la cité Marcel Paul sur L'Île-Saint-Denis: propositions de relogement éloigné ou ne correspondant pas aux souhaits des habitant-es. 286 logements devaient être vidés avant le début des Jeux. À quelques jours de l'ouverture des JOP, certaines familles demeuraient encore dans la cité<sup>8</sup>.

Dans la nuit du 6 au 7 mars 2024, plus de 400 personnes sans papiers (dont une centaine de mineur-euses) dormant à proximité des quai de Seine ont été évacuées sans aucune solution d'hébergement proposée<sup>9</sup>.

<sup>4</sup> URL: <https://lereversdelamedaille.fr/wp-content/uploads/2024/08/Note-sur-les-expulsions-mai-juillet-2024.pdf>

URL: <https://lereversdelamedaille.fr/wp-content/uploads/2024/06/Rapport-1-an-de-nettoyage-social-le-revers-de-la-medaille.pdf>

<sup>5</sup> URL: [https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/07/17/les-vies-bouleversees-de-286-travailleurs-migrants-par-les-travaux-du-village-olympique\\_6182286\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/07/17/les-vies-bouleversees-de-286-travailleurs-migrants-par-les-travaux-du-village-olympique_6182286_3224.html)

<sup>6</sup> URL: <https://www.bondyblog.fr/reportages/jeux-olympiques-plus-de-400-personnes-expulseees-du-squat-unibeton/>

<sup>7</sup> URL: <https://paris-luttes.info/expulsion-au-coeur-de-l-ete-faire-17319>

<sup>8</sup> URL: <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/reportage-france/20240709-jo-2024-les-habitants-d-une-cit%C3%A9-vou%C3%A9e-%C3%A0-la-destruction-r%C3%A9sistent-aux-pressions-et-irr%C3%A9gularit%C3%A9s-dans-les-relogements>

<sup>9</sup> URL: <https://www.humanite.fr/societe/jeux-olympiques/paris-2024-400-sans-abris-expulseees-des-quais-de-seine-le-nettoyage-social-sacelere-avant-les-jeux>

Le 9 mars 2024, suite notamment à l'expulsion du camp de Porte de la Villette et des camps se trouvant proches de la Seine, les mineur-euses du *Collectif des jeunes du parc de Belleville* décident d'occuper le théâtre du Centquatre dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Le collectif revendique de vraies solutions d'hébergement pour les personnes sans papiers et notamment pour les personnes mineures et dénoncent les évacuations de campements systématiques qui ont eu lieu pour faire « place nette » pour les JOP. Le 11 mars l'occupation du Centquatre prit fin grâce à des propositions d'hébergements provisoires de la mairie de Paris. Cependant, la situation continuant de s'aggraver au fil des semaines, le *Collectif des jeunes du parc de Belleville* a décidé d'occuper le 6 avril la Maison des Métallos dans le XI<sup>e</sup> arrondissement, édifice qui devait servir de maison de la culture du Japon pendant les JOP. L'occupation dura trois mois et le 5 juin, le tribunal administratif ordonna son expulsion. Celle-ci eut lieu le 3 juillet et seule la forte mobilisation sur place a permis que cela débouche sur l'hébergement de 230 jeunes et 21 familles <sup>10</sup>.

En avril 2024, expulsion du plus grand squat de France. Situé à Vitry-sur-Seine, ce dernier était occupé par 450 personnes exilées <sup>11</sup>.

En avril 2024, expulsion du squat *Le Malvassé* proche du village olympique sur L'Île-Saint-Denis <sup>12</sup>.

Entre le mardi 16 et le jeudi 18 juillet, un peu plus de 470 personnes ont été évacuées des camps situés autour du canal de l'Ourcq et plus généralement sur l'itinéraire prévu de la flamme olympique le 25 juillet <sup>13</sup>.

Le 6 août, 250 personnes sont évacuées de la place de la Bastille par les forces de l'ordre. Une centaine de personnes occupaient la place depuis juin en attente d'un logement social. Une centaine de personnes les avaient rejoint dans l'après-midi du 6 août pour protester contre les expulsions menées pendant les JOP. Les policiers expulsèrent tout le monde de la place à peine quatre heures plus tard <sup>14</sup>.

Le gouvernement a tout mis en place pour vider Paris des sans domicile fixe pour les JOP. Le ministère de l'intérieur « incite » les SDF à partir ailleurs. Il a créé des des « SAS » d'hébergement temporaire dans une dizaine de régions de France pour accueillir tous les nouveaux-elles demandeur-euses d'asile. Sauf qu'il n'y a pas plus de places d'hébergement créées dans les villes accueillantes... Ce sont des déplacements accélérés de population qui ne servent qu'à « nettoyer » Paris (et Marseille) avant l'arrivée des touristes et des médias internationaux.

En amont des Jeux en Île-de-France, mais aussi à Marseille, de nombreux hôtels sociaux se sont déconventionnés, ce qui veut dire qu'ils redeviennent des hôtels « normaux » pour pouvoir faire du profit pendant l'été 2024 en accueillant les touristes. À Paris, c'est plus de 5 000 chambres d'hôtels qui ont été déconventionnées, mettant les familles les plus précaires qui les occupaient à la rue <sup>15</sup>.

Pour loger les travailleur-euses (sécurité, soignant-es, etc.) des JOP, l'État a réquisitionné des immeubles de logements étudiants CROUS pour l'été 2024. Douze résidences réparties sur l'académie de Paris, Versailles et Créteil sont concernées, soient au total près de 3 000 logements. En compensation de cette réquisition un chèque de cent euros et deux places pour les JOP ont été proposées aux étudiant-es expulsé-es.

Alors que leur départ était initialement demandé pour juillet, les premier-ères étudiant-es ont dû quitter leurs chambres dès le 11 avril et une grande partie a dû céder leurs logements alors que les partiels n'étaient pas encore passés. Revenu dans leur logement fin août, certain-es étudiant.es ont eu la bonne surprise de découvrir une partie de leurs affaires manquantes, déplacées ou endommagées <sup>16</sup>.

<sup>10</sup> URL: [https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/03/11/une-centaine-de-migrants-qui-occupaient-le-centquatre-paris-evacues-vers-des-gymnases\\_6221386\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/03/11/une-centaine-de-migrants-qui-occupaient-le-centquatre-paris-evacues-vers-des-gymnases_6221386_3224.html)

URL: [https://www.instagram.com/p/C9AcK3aNjKd/?img\\_index=1](https://www.instagram.com/p/C9AcK3aNjKd/?img_index=1)

URL: <https://www.bondyblog.fr/reportages/a-la-maison-des-metallos-levacuation-des-mineurs-isoles-pose-la-question-de-lapres/>

<sup>11</sup> URL: [https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/04/17/le-plus-grand-squat-de-france-a-vitry-sur-seine-en-cours-d-evacuation-a-cent-jours-des-jeux-olympiques\\_6228290\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/04/17/le-plus-grand-squat-de-france-a-vitry-sur-seine-en-cours-d-evacuation-a-cent-jours-des-jeux-olympiques_6228290_3224.html)

<sup>12</sup> URL: <https://fr.squat.net/2024/04/12/lile-saint-denis-93-expulsion-du-malvassé-et-de-tous-les-squats-de-lavenue-jean-jaures/>

<sup>13</sup> URL: [https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/07/19/jo-2024-les-sans-abri-moins-visibles-dans-paris-apres-des-evacuations-de-campements\\_6252413\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/07/19/jo-2024-les-sans-abri-moins-visibles-dans-paris-apres-des-evacuations-de-campements_6252413_3224.html)

<sup>14</sup> URL: <https://www.infomigrants.net/fr/post/58960/jo-2024--des-sansabri-et-migrants-ont-occupe-le-temps-dune-soiree-la-place-de-la-bastille-a-paris>

<sup>15</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/france/130223/l-approche-des-jo-des-familles-expulsees-d-hotels-sociaux-qui-misent-sur-le-tourisme>

<sup>16</sup> URL: <https://rapportsdeforce.fr/classes-en-lutte/etudiants-precaires-expulses-pour-les-jo-le-crous-au-tribunal-032720790>

URL: <https://www.radiofrance.fr/mouv/podcasts/reporterter/affaires-perdues-valises-deplacées-pendant-les-jeux-olympiques-les-logements-crous-maltraités-7606878>

### 3 Répression des travailleur-euses du sexe

La répression concernant les travailleuses du sexe (TDS) en Île-de-France s'est accentuée à l'approche des JOP, les policier-ères mettant en place un « nettoyage social » concernant les TDS vues comme des indésirables.

Depuis le début de l'année 2024 à Belleville où exercent des femmes d'origine chinoise, des contrôles ont lieu environ trois fois par semaine. On peut attester qu'il y a un ciblage spécifique puisque des interprètes parlant le mandarin sont prévus à ces occasions. Les femmes chinoises travailleuses du sexe, qui ont en moyenne soixante-cinq ans, se retrouvent à l'issue de ces contrôles avec des obligations de quitter le territoire français, parfois un enfermement en centre de rétention administrative suivi d'une expulsion. Celles qui ont un titre de séjour se voient refuser le droit d'exercer le travail sexuel en rue, alors même que le délit de racolage a été abrogé en 2016.

Dans le quartier de Strasbourg-Saint-Denis, même constat du collectif des femmes de Strasbourg-Saint-Denis, des policier-ères (parfois en civil) viennent demander aux femmes de partir en prétextant qu'il y aurait un délit de racolage. D'autres laissent entendre qu'elles devront partir pendant les JOP – toujours, sous aucune base légale mais en donnant l'impression que des ordres précis ont été donnés.

Dans les Bois de Boulogne et de Vincennes, les associations qui interviennent parlent de nouvelles patrouilles de police déployées à l'occasion des JOP faisant des contrôles musclés des femmes qui exercent le travail sexuel. Certains policiers ont prétendu qu'elles ne pourraient plus travailler lors des JOP, sans aucune base légale. Des policier-ères en civil y ont fait également des contrôles ciblant particulièrement les cabanes et camionnettes pour essayer de trouver des clients. Iels en ont profité pour faire des contrôles d'identités des TDS rencontrées, en les amenant parfois au commissariat où les femmes ressortent avec des ordres de quitter le territoire français (OQTF).

Au Bois de Vincennes, les femmes nigérianes racontent les violences quotidiennes subies de la part des polici-ères :

***Quand ils pensent qu'on est dedans, ils secouent la camionnette violemment, pour nous forcer à répondre. Et là, ils peuvent devenir très violents et agressifs. Quand on n'a pas le temps de remonter dedans, on court dans les bois. C'est pour ça qu'on doit mettre des habits sombres, pour qu'ils nous retrouvent moins facilement avec leurs lumières. Parfois, ils nous courent après dans les bois et nous bloquent de l'autre côté. Ça arrive qu'ils viennent même avec des chiens, là, c'est impossible de courir<sup>17</sup>.***

Presque toutes les TDS font l'objet d'insultes de la part des policiers. En outre, la forte présence policière a fait fuir les clients, obligeant les TDS à dépendre de plus en plus de l'aide alimentaire pour survivre.

Partout dans Paris, la répression envers les TDS est féroce. La porte parole du STRASS Elisa Koubi explique :

***On est sur un lâcher prise total sur la dénonciation et la chasse à la prostitution.***

Ce lâcher prise a cumulé le 9 juillet par l'assassinat de Géraldine, une TDS trans péruvienne de trente ans. Géraldine a été poignardée et assassinée dans son appartement du XVI<sup>e</sup> arrondissement à Paris. Le meurtrier a justifié son acte par la transidentité de Géraldine, ne laissant aucun doute sur le caractère transphobe de son acte. Une deuxième TDS a été assassinée dans son appartement durant les JOP, moins d'informations ont circulé à son sujet pour préserver la famille. Si les meurtres de TDS sont malheureusement trop courants pour n'être expliqués que par les JOP, le lien entre la répression, qui mène à une plus grande précarité, et la mise en danger des personnes ainsi harcelées, est connu depuis de nombreuses années et dénoncé par de nombreux collectifs.

<sup>17</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/france/050824/prostitution-les-femmes-du-bois-de-vincennes-contraintes-de-deserter>

URL: <https://www.actupparis.org/wp-content/uploads/2024/03/RAPPORT-LES-JEUX-OLYMPIQUES-ET-PARALYMPIQUES.-UN-CONFINEMENT-SOCIAL-POUR-LES-TRAVAILLEUSES-DU-SEXE-MARS-2024.pdf>

URL: <https://friction-magazine.fr/jeux-olympiques-et-paralympiques-2024-les-travailleuses-du-sexe-entre-impossibilite-de-travailler-et-repression/>

URL: <https://blogs.mediapart.fr/acceptess-t/blog/100724/meurtre-de-geraldine-une-transphobie-et-une-insecurite-ubuesques>

URL: [https://x.com/STRASS\\_Syndicat/status/1823105261952815268](https://x.com/STRASS_Syndicat/status/1823105261952815268)



#### 4 Une chasse aux sans-papiers

Augmentation des contrôles de police sur les travailleur-euses sans papiers, particulièrement sur le vendeur-euses à la sauvette. Les vendeur-euses de tours Eiffel sont pourchassé-es par les policier-ères :

*La police nous chasse, on n'arrive pas à travailler.*

rapporte un Sénégalais âgé de vingt-deux ans. La forte présence policière fait aussi fuir les acheteur-euses potentiel-les. Un vendeur rapporte :

*On brade, sinon les gens n'achètent pas. Avec tous ces policiers, on a vraiment du mal à gagner de l'argent. Après, les Blancs vont dire qu'on ne travaille pas<sup>18</sup>.*

Les personnes sans papiers n'osent plus sortir, ni se déplacer du fait de la forte présence policière et à la peur des contrôles pouvant mener à des OQTF et des placements en Centre de rétention administrative (CRA). Cette peur fragilise des populations déjà des plus précaires. Guillaume Bellon, coordinateur du centre de santé et d'orientation (CASO) de *Médecins du monde* à La Plaine-Saint-Denis décrit :

*J'en connais qui ont tellement peur des gendarmes qu'ils préfèrent prendre des anti-douleurs plutôt que d'aller à leurs rendez-vous médicaux dans le centre de Paris.*

Du fait des mesures exceptionnelles des JOP, les collectifs d'aide alimentaire et de soutien aux personnes isolées ont aussi plus de difficultés pour atteindre les per-sonnes dans le besoin, réduisant l'aide que ces personnes auraient pu obtenir<sup>19</sup>.

## B • Impact sur la santé

### 1 Une plus grande difficulté d'accès aux soins

Les restrictions de circulation mises en place pour la cérémonie d'ouverture et les JOP ont rendu l'accès aux hôpitaux plus difficile, ce qui, en fonction des traitements suivis, a pu avoir de graves conséquences. Le personnel soignant et les ambulancier-ères n'ont pas eu le droit d'emprunter les voies réservées à Paris 2024 (sauf en cas d'urgence vitale et missionnés par le Samu), et ce malgré les embouteillages qu'ont provoqué la réservation de ces 185 kilomètres de voies franciliennes. Les ambulancier-ères dénonçaient ainsi des trajets deux à quatre fois plus longs qu'en temps normal, notamment pour se rendre en banlieue<sup>20</sup>.

L'association *France Rein* s'est notamment inquiétée de la situation des personnes sous dialyses (ce qui concernent environ 7000 personnes en Île-de-France). L'association a en effet reçu de nombreuses alertes d'adhérent-es concernant l'accès aux centres de dialyses pendant les Jeux olympiques. Les hôpitaux parisiens ont décalé des rendez-vous de dialyse pour éviter le jour de la cérémonie d'ouverture ou des certaines épreuves. *France Rein* a réclamé un pass prioritaire pour que ces personnes puissent suivre leur traitement. La préfecture n'a pas donné son feu vert pour laisser ces patient-es circuler sans restriction<sup>21</sup>.

À Saint-Denis, la bretelle d'accès de l'A1 menant à l'hôpital Delafontaine a été fermée par arrêté préfectoral dans le cadre des restrictions de circulation pendant les JOP. Le personnel a découvert cette fermeture le 15 juillet lorsque celle-ci a été mise en place, sans aucune concertation ni même information préalable. Cette restriction a obligé le personnel soignant de faire un détour de vingt à trente minutes pour accéder à l'hôpital. Suite à la mobilisation d'élu-es et la médiatisation de cette affaire, la bretelle a été réouverte quelques jours plus tard<sup>22</sup>.

À Castellane, la prise en charge d'un homme a été retardée à cause de la réquisition d'un hélicoptère pour les JOP. L'homme qui suite à une chute en montagne était en urgence vitale a dû attendre deux heures avant d'être héliporté au service de réanimation de Marseille, car le seul hélicoptère disponible était réquisitionné pour deux matchs de football à Nice et à Marseille pour les JOP<sup>23</sup>.

<sup>18</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/france/300724/avec-les-vendeurs-la-sauvette-de-la-tour-eiffel-la-police-nous-chasse-n-arrive-pas-travailler>

<sup>19</sup> URL: <https://www.lavie.fr/actualite/societe/comment-les-associations-daide-aux-personnes-precaires-se-reorganisent-pendant-les-jo-95701.php>

<sup>20</sup> URL: <https://www.ouest-france.fr/jeux-olympiques/catastrophique-quand-les-jo-empechent-les-soignants-de-se-rendre-sur-leur-lieu-de-travail-5856dfba-4a62-11ef-bfeb-1153a1dd3579>

<sup>21</sup> URL: <https://www.francerein.org/actualites/france-rein-attire-lattention-sur-la-situation-des-dialyses-en-idf-durant-les-jo/>  
[https://www.francetvinfo.fr/les-jeux-olympiques/paris-2024-l-association-france-rein-reclame-un-passe-prioritaire-pour-les-personnes-atteintes-d-insuffisance-renale\\_6655950.html](https://www.francetvinfo.fr/les-jeux-olympiques/paris-2024-l-association-france-rein-reclame-un-passe-prioritaire-pour-les-personnes-atteintes-d-insuffisance-renale_6655950.html)

<sup>22</sup> URL: <https://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/jo-paris-2024-les-acces-a-lhopital-delafontaine-restreints-le-maire-de-saint-denis-ecrit-au-prefet-de-police-24-07-2024-6W523BHOKFFDHKQSDGICWWZZBY.php>

<sup>23</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/france/070824/la-requisition-d-un-helicoptere-pour-les-jo-retarde-la-prise-en-charge-d-un-homme-en-urgence-vitale>

## 2 Une mise en danger des athlètes

Malgré une recrudescence du Covid-19 juste avant les JOP de Paris, aucun protocole sanitaire n'a été mis en place par le COJOP, laissant aux délégations et aux athlètes la responsabilité de se protéger. Ainsi début août quarante athlètes ayant participé aux JO de Paris étaient positifs au Covid-19. S'il est impossible d'être certain-e que les athlètes ont attrapé le Covid pendant la compétition, l'hypothèse reste plus que probable au vu du nombre de personnes et du brassage de population (principalement sans masque) que celle-ci a occasionné<sup>24</sup>.

Plusieurs athlètes ont eu des problèmes de santé, après avoir nagé dans la Seine. Ainsi la nageuse allemande Léonie Beck a eu de gros problèmes gastriques suite à sa nage de dix kilomètres en eau libre et a annoncé avoir « vomi neuf fois et eu la diarrhée ». Deux autres athlètes allemands ont eu des nausées et des diarrhées, suite à la nage en eau libre, a affirmé la confédération allemande des sports olympiques. Le triathlète néo-zélandais Hayden Wilde a déclaré avoir eu les symptômes d'une infection par E.coli, deux jours après son épreuve de natation dans la Seine. Une deuxième personne de son équipe aurait également les symptômes d'E.coli. Enfin, la triathlète belge Claire Michel est elle aussi tombée malade après son épreuve de natation dans la Seine. Si pour ces différents cas, il n'est pour l'instant pas prouvé que les maladies soient en rapport avec l'état de la Seine, les mensonges de l'État sur la qualité de l'eau et les données révélées par Médiapart ne peuvent qu'inciter à incriminer celle-ci<sup>25</sup>.

## C • Impact sur les esprits

### 1 Impact sur les écoles

Seize millions d'euros ont été dépensé par l'État pour distribuer des livrets pédagogiques sur les JOP aux élèves de primaire. Tous les élèves du CP au CM2 ont reçu un livret avec une pièce de deux euros de la Monnaie de Paris. Cette opération de propagande a été très mal accueillie par de nombreux professeur-es au moment où ceux-ci réclament des augmentations et plus de moyens pour continuer à enseigner décevantement, particulièrement dans le 93, où les syndicats et les enseignant-es se mobilisent depuis le 26 février pour un « Plan d'urgence pour l'éducation dans le 93 »<sup>26</sup>.

En plus des livrets, l'État a tout fait pour diffuser la propagande olympique dans les écoles, au travers du ministère de l'éducation et du plan « 2023-2024 : une année olympique et paralympique à l'école ». Voici les objectifs annoncés sur le site internet dédié :

**À l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques en France à l'été 2024, l'École de la République est appelée à faire vivre aux élèves toutes les dimensions du sport : physiques, culturelles, artistiques, citoyennes, patrimoniales.**

Ainsi :

**Toutes les écoles et tous les établissements scolaires sont encouragés à organiser lors de la première semaine de septembre 2023 un événement collectif autour de l'olympisme et du paralympisme. [...] À l'occasion de la traditionnelle « rentrée en musique » les élèves pourront interpréter l'hymne olympique, l'hymne paralympique ou, plus largement, certains hymnes des pays participants aux Jeux olympiques et paralympiques<sup>27</sup>.**

On peut lire aussi que :

**La mobilisation des élèves et des équipes pédagogiques et éducatives tout au long de l'année scolaire sera favorisée par les dispositifs permettant de renforcer la pratique physique et sportive pour tous et de créer le lien entre les enseignements ou les projets éducatifs et les Jeux olympiques et paralympiques et leurs valeurs.**

Le tout suivi d'un calendrier des journées et temps fort de l'année qui peuvent être mobilisées autour des JOP.

<sup>24</sup> URL: <https://www.ouest-france.fr/jeux-olympiques/jo-2024-des-cas-de-covid-de-plus-en-plus-nombreux-dans-le-monde-au-moins-40-athletes-positifs-622d54f2-53e9-11ef-a1d5-0ad40f45dcb0>

<sup>25</sup> URL: <https://www.lefigaro.fr/sports/athletisme/jo-paris-2024-un-triathlete-neo-zelandais-ayant-nage-dans-la-seine-malade-avec-les-symptomes-d-une-infection-par-e-coli-20240806>

URL: <https://www.ouest-france.fr/jeux-olympiques/jo-2024-jai-vomi-neuf-fois-trois-athletes-allemands-malades-apres-avoir-nage-dans-la-seine-24eac67a-57b2-11ef-9261-54448a3d7417>

<sup>26</sup> URL: <https://enseignants.se-uns.org/Kit-pedagogique-Paris-2024-pour-la-propagande-presidentielle-le-compte-est-bon>

URL: <https://www.letudiant.fr/lycee/la-seine-saint-denis-mobilisee-pour-demander-un-plan-durgence-pour-leducation.html>

<sup>27</sup> URL: <https://www.education.gouv.fr/2023-2024-une-annee-olympique-et-paralympique-l-ecole-378668>

La flamme olympique n'est bien évidemment pas oubliée :

***Cette année sera également celle du parcours de la flamme olympique, qui traversera de nombreux départements en France métropolitaine et en outre-mer. À cette occasion, les élèves pourront être mobilisés autour de la géographie du relais et de la symbolique de la flamme et mettre en évidence leurs réalisations développées au sein de projets éducatifs.***

Des programmes sont aussi mis en place pour s'assurer que les professeur-es et les élèves participent bien à l'enthousiasme olympique. Ainsi, le label *Génération 2024*, qui permet d'impulser depuis sa création de nombreux projets au sein des écoles et des établissements du second degré et qui concernent 8 000 écoles et établissements, le programme *Unis'vers 2024*, vise à l'appropriation active d'une culture olympique et le programme *Vers une génération responsable* de formation des jeunes officiels à l'UNSS propose des formations et des certifications nationales pour conduire les élèves à être leurs propres organisateur-rices de leurs compétitions scolaires.

Enfin, un programme de billetterie *Ma classe aux Jeux* a été créée afin que

***192 300 billets pour les Jeux paralympiques (soient) distribués aux écoles et aux établissements scolaires du second degré en ayant fait la demande et ayant proposé un projet éducatif en lien avec les Jeux olympiques et paralympiques<sup>27</sup>.***

La tenue des Jeux Paralympiques jusqu'au 8 septembre, a perturbé la rentrée des classes de centaines d'élèves. Dans l'académie de Paris et l'académie de Versailles, la tenue des compétitions s'est surtout traduite par une injonction aux personnels des établissements d'arriver avant huit heures pour éviter les heures de pointe et les embouteillages dus aux épreuves sportives.

Dans l'académie de Créteil, trois établissements sont directement impactés par la tenue des JOP. Il s'agit des écoles élémentaires Henri Barbusse et Claude Dilain à Clichy-sous-Bois qui se situent à proximité des épreuves de para cyclisme, les écoles élémentaires Henri Barbusse et Claude Dilain de Clichy-sous-Bois et du collège Dora Maar située cœur du village paralympique. Les écoles de Clichy-sous-Bois ont décidé de remplacer leurs cours par des activités éducatives en dehors des classes les 3, 5 et 6 septembre, avec des visites aux sites paralympiques. Les élèves du collège Dora Maar ont elleux été délocalisées dans l'ancienne école Anatole-France, à Saint-Ouen jusqu'au 17 septembre, une école qui n'est cependant pas adaptée au flux important de collégiens. Pour parer à cette difficulté la rentrée a été échelonnée et des activités extérieures ont été proposées aux enfants, notamment d'aller voir les compétitions paralympiques<sup>28</sup>.

## 2 Promotion de la scientologie<sup>29</sup>

L'Église de scientologie a profité de l'événement pour se livrer à une vaste opération de promotion. Celle-ci a ouvert en avril 2024 un grand centre de cinq étages à Saint-Denis à 300 mètres du Stade de France. La Miviludes souligne que ce choix de localisation à Saint-Denis n'était « pas anodin » :

***À proximité du Stade de France, du futur village olympique et de l'autoroute A1 d'où le mouvement pourrait rendre visible la croix à huit branches, son symbole.***

Des brochures « Non à la drogue, oui à la vie », derrière laquelle se dissimule la scientologie, ont été distribuées dans plusieurs quartiers à Paris, dont ceux qui accueillent des épreuves olympiques ou dans lesquels se trouvent des lieux particulièrement touristiques. À chaque fois, les partisans de l'association « Non à la drogue, oui à la vie » ont profité de la ferveur autour des Jeux olympiques pour faire leur promotion. Ils ont également agi à Angers et Marseille au passage de la flamme olympique. Tom Cruise, adepte et promoteur connu de la scientologie, a été la star de la cérémonie de clôture au stade de France et a été décoré par la ministre de la culture (pourtant démissionnaire) Rachida Dati qui l'a nommé chevalier des Arts et des Lettres, juste après le lancement des JOP.

La Scientologie aurait aussi profité des JO et de l'emballement autour de présence de Tom Cruise pour diffuser discrètement sa propagande sur Toulouse. Des bénévoles de l'association *Infos-Sectes Midi-Pyrénées* ont collecté 176 brochures « Non à la drogue, oui à la vie » dans des commerces du centre de Toulouse.

<sup>28</sup> URL: <https://www.echoidf.fr/rentree-scolaire-2024-un-casse-tete-logistique/>

URL: [https://actu.fr/ile-de-france/saint-ouen-sur-seine\\_93070/c-est-ou-la-cantine-dans-ce-college-de-saint-denis-la-rentree-bousculee-par-les-jeux-paralympiques\\_61557549.html](https://actu.fr/ile-de-france/saint-ouen-sur-seine_93070/c-est-ou-la-cantine-dans-ce-college-de-saint-denis-la-rentree-bousculee-par-les-jeux-paralympiques_61557549.html)

<sup>29</sup> URL: <https://www.sudouest.fr/sport/jeux-olympiques/jeux-olympiques-2024-l-eglise-de-scientologie-se-prepare-a-une-vague-de-touristes-et-inaugure-un-grand-centre-parisien-19223601.php>

URL: <https://www.miviludes.interieur.gouv.fr/missions/actualites/jeux-olympiques-%E2%80%93-attention>

URL: <https://www.ladepêche.fr/2024/08/12/effet-tom-cruise-a-toulouse-une-association-proche-de-la-scientologie-inonde-de-tracts-antidrogue-au-centre-ville-12138110.php>

### 3 Propagande culturelle multiforme

Pour rendre les JOP sympathiques pour le grand public, l'État a particulièrement sollicité le secteur culturel. Cela a pris plusieurs formes : les *Olympiades culturelles de Paris 2024* en est une, ainsi que la commande publique activée dans les domaines de la création plastique, sans oublier une propagande intense en direction des enfants des collèges et des lycées<sup>30</sup>.

Les *Olympiades culturelles* entendent montrer qu'il existe des « valeurs communes aux arts et aux sports comme l'excellence, l'inclusion, la diversité culturelle, l'universalisme ». On ne saura pas comment « l'excellence » peut aller de pair avec « l'inclusion », ni où se trouve la « diversité culturelle et l'universalisme » dans un spectacle sportif né en Occident comme exaltation de la concurrence propre au système capitaliste mais cela n'a aucune importance :

**Plusieurs grands rendez-vous sublimeront, grâce à la création artistique, le dialogue entre sport et culture<sup>31</sup>.**

Ainsi, jusqu'au mois de juin précédant les JOP, un certain nombre de grands théâtres subventionnés, comme celui du Châtelet à Paris, ont mis leur art au service des « valeurs de l'olympisme, du sport et de la culture », car elles « se rejoignent plus qu'elles ne s'opposent. La communion, l'émotion se partagent autant sur les événements sportifs que culturels. »

« Loyauté », « respect de l'adversaire » et « dépassement de soi » : autant de valeurs portées par la Charte olympique, se trouvent magnifiées par le recours au secteur culturel soutenu par la subvention publique. Ainsi, on est prié-e de croire que les JOP ne sont pas qu'un moyen de collecter des médailles dans un jeu nationaliste, mais de servir des valeurs qui dépasseraient les acteur-rices elleux-mêmes, sportif-ves ou artistes. Le ministère de la Culture a affiché 1 900 projets culturels dont plus de 1 600 labellisés *Olympiades culturelles* fin 2023, 534 collectivités engagées via les entités *Terres des Jeux 2024* et 153 collaborations avec des institutions au rayonnement international et national.

Pour les JOP, une manne financière se déverse aussi sur les projets architecturaux. Solidéo a lancé plusieurs dizaines d'appels à créations architecturales dans le but « de marquer le passage des Jeux, de témoigner des transformations du territoire, et de poétiser un nouveau quartier dont l'histoire s'écrit chaque jour ». Ainsi, une « œuvre d'art pérenne au sein de la ZAC Village olympique et paralympique » sera payée 300 000 euros<sup>32</sup>. Plus généralement, l'argent public est déversé sur les architectes, artistes et plasticien-nes mais à la condition qu'ils délivrent un message positif sur les JOP.

Par ailleurs, nous avons vu (ci-dessus) que la jeunesse est particulièrement ciblée. Les élu-es locaux ont également pris part à cet effort de propagande. Ainsi, Plaine commune, a demandé à l'association des bibliothécaires de Seine-Saint-Denis d'organiser des animations en faveur des JOP en direction des plus jeunes. La maire d'Aubervilliers n'a pas hésité à réaliser un numéro de charme en direction du public des lycées de sa ville sur le thème de la « fierté des banlieues » que permettraient les Jeux. Le Salon du livre jeunesse de Montreuil a proposé en 2022 un *Cahier du Salon*, intitulé *L'esprit d'équipe en mouvement*, qui se présente comme un cahier de devoirs de vacances avec des rubriques d'« activités littéraires olympiques » dont la vocation consiste clairement à habituer les tout-es petit-es à la beauté des activités sportives de compétition, présentées sous un jour agréable.

Par ailleurs, la ville de Saint-Denis finance avec l'État et le COJOP le projet *130 pays – 130 collègues, un dispositif en or pour vivre les Jeux*. Il permet à de nombreuses classes « de faire connaissance avec l'Espagne, la Grèce, l'Irlande, le Danemark et l'Italie, voire de les visiter » grâce à des activités diverses, déclinées dans de nombreuses matières (langue, histoire, géographie) à travers le prisme olympique. Par exemple, la professeure d'espagnol du collège Dora-Maar va emmener sa classe à Barcelone afin de visiter « les installations olympiques pour pouvoir y comparer l'évolution des deux territoires : comment Barcelone a évolué et comment la Seine-Saint-Denis est en train d'évoluer<sup>33</sup> ». En contrepartie de l'aide publique, les bénéficiaires doivent faire ingurgiter aux enfants le discours officiel relatif aux bienfaits des JOP.

<sup>30</sup> Voir « Paris 2024, des Jeux sans joie, la culture du consentement », Frédéric Viale, *Le Monde diplomatique*, mai 2024,

URL: <https://www.monde-diplomatique.fr/2024/05/VIALE/66833>

<sup>31</sup> Toutes les citations proviennent de [www.culture.gouv.fr/Olympiade-culturelle](http://www.culture.gouv.fr/Olympiade-culturelle)

<sup>32</sup> Appel à projet olympique du 21 octobre 2022

<sup>33</sup> Site du collège Dora-Maar

## C • Exploitation

### 1 Exploitation des personnes sans-papiers

Sur les chantiers JOP, il y a eu 181 accidents du travail dont 31 jugés « graves » par la Solideo. Amara Dioumassy, un ouvrier malien est mort aussi sur le chantier du bassin d'Austerlitz, percuté par un camion qui faisait marche arrière le 16 juin 2023. Il avait cinquante-et-un ans. On peut aussi rappeler les six autres travailleurs morts sur les chantiers du Grand Paris Express depuis le début des travaux en 2020, car ces chantiers suivent la même cadence que ceux des JOP : ils doivent être prêts pour 2024, particulièrement les nouvelles gares de la ligne 14 qui desservent d'un côté le stade de France avec la gare de St-Denis-Pleyel et de l'autre l'aéroport d'Orly. Voici les noms des ouvriers décédés sur ces chantiers depuis 2020 :

Maxime Wagner (trente-sept ans, 2020)  
Jérémy Wasson (vingt-et-un ans, 2020)  
Abdoulaye Soumahoro (quarante-et-un ans, 2020)  
Joao Baptista Miranda (soixante-et-un ans, 2022)  
Franck Michel (cinquante-huit ans, 2023)  
Seydou Fofana (vingt-deux ans, 2023)<sup>34</sup>

Une centaine de travailleurs sans papiers (venant principalement du Mali et de la République démocratique du Congo) ont travaillé sur les chantiers des JOP. Ceux-ci ont dénoncé début décembre 2022 les différents abus sur les chantiers dont ils ont été victimes à cause de leur situation administrative, notamment l'absence de contrat de travail et de fiche de paie, ainsi que le manque de protection sur les chantiers du village olympique. Le 20 juin 2023, dix travailleurs ont fini par assigner devant le tribunal des prud'hommes de Bobigny douze entreprises du BTP pour travail dissimulé. Leur plainte concernait huit sous-traitants, mais aussi quatre grandes entreprises donneuses d'ordre : *Vinci*, *Eiffage*, *Spie Batignolles* et *GCC*. La DRIETTS (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, c'est-à-dire l'inspection du travail) a aussi mis au jour « des faits présumés de travail illégal sur un chantier connexe du village des athlètes » et mènerait pas mois de trois autres enquêtes pour travail illégal, minoration salariale et emploi de sans-papiers sur les chantiers des JOP. L'inspection du travail estime les fraudes aux cotisations et aux impôts entre 500 000 et 750 000 euros – il s'agit là d'une estimation minimale<sup>35</sup>.

Le 17 octobre 2023, à l'initiative des Gilets Noirs et de la CNT-SO, plus de deux cents personnes ont bloqué le chantier de l'*Arena* à la Porte de la chapelle. Dans un communiqué (soutenu par d'autres collectifs de sans-papiers tels que *Droits Devant*, *CSPM* et *CSP75*), ils dénoncent l'exploitation qu'ils subissent sur les chantiers. « Pas de papiers, pas de JO ! » sera le nouveau mot d'ordre. Suite à cette action et malgré des promesses de régularisation, tous les manifestants sans-papiers ont été congédiés. Les actions se poursuivront durant l'hiver 2023-2024 avec notamment une nouvelle occupation fin décembre pour demander la réintégration des ouvriers congédiés<sup>36</sup>.

<sup>34</sup> URL: <https://www.rfi.fr/fr/sports/20240516-jo-2024-pas-de-d%C3%A9compte-des-morts-sur-les-chantiers-de-construction-parisiens>

<sup>35</sup> URL: [https://www.lemonde.fr/sport/article/2022/12/05/paris-2024-des-travailleurs-sans-papiers-sur-les-chantiers-olympiques\\_6153068\\_3242.html](https://www.lemonde.fr/sport/article/2022/12/05/paris-2024-des-travailleurs-sans-papiers-sur-les-chantiers-olympiques_6153068_3242.html)

URL: <https://www.novethic.fr/actualite/social/conditions-de-travail/isr-rse/paris-2024-des-ouvriers-sans-papier-assignent-en-justice-des-entreprises-du-btp-a-la-tete-des-chantiers-du-village-olympique-151646.html>

URL: <https://basta.media/Fraudes-patronales-accidents-du-travail-emploi-illegal-sur-les-chantiers-JO-2024>

<sup>36</sup> URL: [https://www.francetvinfo.fr/les-jeux-olympiques/paris-2024-comment-des-ouvriers-sans-papiers-ont-travaille-sur-des-chantiers-des-jeux\\_6240894.html](https://www.francetvinfo.fr/les-jeux-olympiques/paris-2024-comment-des-ouvriers-sans-papiers-ont-travaille-sur-des-chantiers-des-jeux_6240894.html)

URL: <https://www.bondyblog.fr/societe/pas-de-papiers-pas-de-jo-greve-des-travailleurs-immigres-sur-les-chantiers-des-jo/>

URL: <https://www.politis.fr/articles/2023/10/jo-2024-un-chantier-bloque-par-des-travailleurs-sans-papiers-grevistes/>

## 2 Des contrats abusifs

Dans l'Indre, sur les chantiers olympiques, l'inspection du travail a relevé des abus et des manquements notamment en matière de sécurité et de travail illégal. De emplois ont été dissimulés et certaines règles n'ont pas été respectées en matière de détachement. L'abus de détachements est un des moyens les plus pratiqués pour dissimuler le travail, ce qui permet aux employeur-euses de sous-payer les salarié-es, d'éviter des cotisations sociales et de ne pas respecter les réglementations en matière de sécurité et de santé<sup>37</sup>.

L'inspection du travail enquête sur l'emploi jugé abusif de CDD au forfait jour par le COJOP pour ses salarié-es. En effet, le COJOP utilise le principe du contrat CDD au forfait cadre pour pouvoir rémunérer ses employé-es au forfait et non à l'heure, ne payant ainsi pas les heures supplémentaires comme telles. Or, les salarié-es du COJOP ont dénoncé depuis mars 2024 les horaires à rallonge imposés par le COJOP allant jusqu'à

***Soixante heures par semaine, parfois plus. Du travail de nuit, les week-ends, six jours sur sept.***

De plus, les horaires étendus permis par le forfait cadre sont censés être contrebalancés par une plus grande autonomie du salarié, ce qui n'est pas le cas ici puisque les plannings et les horaires sont imposés aux salarié-es et les temps de repos peu respectés.

Une salariée a témoigné à Médiapart n'avoir eu le droit à rien, si ce n'est travailler très dur et n'avoir « rien vu des JO » :

***Nous sommes les petites mains, celles que Tony Estanguet a remerciées. Oui, les Jeux étaient magnifiques mais la frustration est immense.***

3 200 personnes ont été embauchées par le COJOP sous ce contrat<sup>38</sup>.

Pour la cérémonie d'ouverture, la société de production *Paname 2024* a essayé de réduire les coûts sur le dos des danseur-euses recruté-es. Tout d'abord, les offres d'emplois proposées ne respectaient pas le Code du travail, celles-ci étant principalement passées via le compte Instagram personnel du directeur de casting. Ces annonces ne comprenaient que la date et le lieu des auditions et n'indiquaient ni le type de contrat ni le montant de la rémunération. Il était cependant bien précisé que l'hébergement, transport et les repas ne seraient pas fournis, ce qui ne respecte pas la convention collective des « artistes chorégraphiques ».

Pour les artistes ayant été sélectionné-es aux auditions, les salaires proposés ont été au plus bas de la convention collective : entre 120 et 200 euros brut par répétition et entre 155 et 300 euros pour les spectacles. Pour les spectacles, les salaires dépassent le minimum de la Convention collective de 2,31 euros. De plus, les artistes ne devaient pas être défrayé-es pour les logements et les trajets pendant les journées de répétitions et de spectacle. Un artiste témoignait :

***Je m'attendais à mieux pour un événement comme ça. Ils se comportent comme des plus petites structures qui essayent de tricher et d'économiser sur tout.***

Enfin, le renoncement aux droits voisins que les artistes ont dû accepter et ceux qui concernent la rétribution des artistes pour la captation et la diffusion de leur prestations ne respectent pas, là non plus, les règles du Code de la propriété intellectuelle.

Par ailleurs, *Paname 2024* a aussi fait appel à des étudiant-es en danse, notamment au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, afin de réduire leur coût. Ces derniers n'ont en effet carrément pas été payé-es pour les heures de répétition, au prétexte qu'il s'agit d'une « super opportunité » et que ça rentrait dans leur « parcours scolaire », même si certaines des répétitions ont eu lieu pendant leurs vacances.

Cependant, les conditions n'ont pas été aussi négatives pour tout le monde, puisque les danseur-euses embauché-es directement des ballets nationaux ont été eux logé-es, défrayé-es pour leurs déplacements et ont même obtenu une prime.

Face à ces mauvaises conditions de traitement, la CGT a essayé d'entamer des négociations avec *Paname 2024* portant notamment sur la prise en charge des déplacements, du logement et la revalorisation des droits voisins. Ces revendications ont toutes été rejetées dans une lettre par Romain Voillemot, directeur des affaires juridiques de Paris 2024, au prétexte notamment que celles-ci coûteraient trop cher et que pour les artistes c'est « un honneur de participer à la cérémonie d'ouverture ».

<sup>37</sup> URL: <https://www.lanouvellerepublique.fr/chateauroux/jeux-olympiques-dans-l-indre-les-inspecteurs-du-travail-relevant-les-abus-et-misent-sur-la-prevention>

<sup>38</sup> URL: [https://www.lemonde.fr/economie/article/2024/08/28/paris-2024-le-comite-d-organisation-champion-olympique-des-heures-a-rallonge-et-des-arrangements-avec-le-droit-du-travail\\_6297323\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2024/08/28/paris-2024-le-comite-d-organisation-champion-olympique-des-heures-a-rallonge-et-des-arrangements-avec-le-droit-du-travail_6297323_3234.html)

URL: <https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/130824/jo-le-comite-d-organisation-accuse-de-pietiner-la-reglementation-du-travail-sur-certains-cdd>

Suite à cette réponse, la CGT a déposé un préavis de grève pour la cérémonie d'ouverture et les danseur·euses ont refusé de danser lors des répétitions sur la Seine, levant le poing en signe de protestation. *Paname 2024* a fini par leur proposer de revaloriser les droits voisins proposés, amenant le syndicat à lever le préavis de grève, même si les revendications concernant la prise en charge des déplacements et du logement elles, n'ont pas abouti.

Pour rappel, la chambre d'hôtel et la sécurité de Céline Dion ont intégralement été prises en charge pour sa participation à la cérémonie d'ouverture, à savoir un montant de 325 000 euros (125 000 euros pour cinq nuits d'hôtel et 200 000 euros pour sa sécurité privée)<sup>39</sup>.

*Solidaires RATP* dénonce les conditions de travail des Gilets violets présents dans les métros pour aider les touristes. Visiblement ces derniers auraient 10h15 de travail en continu, interdiction de s'asseoir, pas d'eau fournie, pas de réfectoire, ni de local disponible pour se reposer ou poser des affaires. Les contrats proposés sont de plus des CDD très courts, certains ne durent pas plus de deux jours. L'inspection du travail a été saisie sur des conditions de travail précaires et inhumaines<sup>40</sup>.

### 3 Exploitation des précaires

Devant le manque d'agent·es de sécurité pour les épreuves, *Pôle Emploi* a fait du recrutement de ces professionnel·les une priorité, afin de trouver 15 000 agent·es de sécurité et a mis la pression sur les demandeur·euses d'emploi pour les forcer à accepter des formations dans ce domaine :

***On convoque à tour de bras des demandeurs d'emploi qui n'ont rien à voir avec ces métiers, qui ne cherchent pas dans ce secteur et qui n'ont rien demandé.***

Les demandeur·euses d'emploi ont dû justifier de leur refus d'aller vers un métier d'agent·e de sécurité, sous la menace de se voir radier.

Le même phénomène a eu lieu avec la Ville de Paris qui a fait pression sur les allocataires du RSA pour les recruter comme policier·ères municipaux·ales pour les JOP. Enfin, une campagne d'information a été lancée par la *Caisse nationale d'assurance vieillesse* et *France Travail* pour inciter les retraité·es à devenir agent·es de sécurité privée lors des Jeux olympiques de Paris<sup>41</sup>.

La charte sociale<sup>42</sup> publiée par la *SOLIDEO* (soit les pouvoirs publics, en lien avec la construction des infrastructures olympiques) indique qu'un pourcentage de chaque marché public devra être pourvu par des salarié·es en insertion : il faut savoir que les marchés publics ne peuvent pas adopter une restriction géographique (ex : salarié·es en insertion du 93). Le Département de la Seine-Saint-Denis annonce 2 000 personnes ont pu bénéficier de contrats d'insertion dans le 93 (lettre de Stéphane Troussel aux Séquano-dyonisien·nes le 9 septembre 2024). Toutefois, le département du 93 comptait en 2023 4 000 salarié·es en insertion<sup>43</sup> et il n'est pas possible de contrôler la provenance géographique des salarié·es (93 ou non).

De plus, le syndicat *Solidaires ASSO* dénonçait déjà en 2023 l'hypocrisie de cette charte sociale par un communiqué commun<sup>44</sup> faisant suite à une communication des régies de quartiers du 93, dénonçant le fait qu'au 26 janvier 2023, elles n'avaient pas eu une seule heure d'insertion.<sup>45</sup>

<sup>39</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/070624/pour-la-ceremonie-d-ouverture-des-jeux-paname-2024-fait-valser-le-droit-du-travail>

URL: <https://www.closermag.fr/people/info-closer-celine-dion-aux-jo-hotel-securite-le-cout-hors-sol-de-son-grand-retour-a-paris-3462785>

URL: <https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/190724/les-danseurs-de-la-ceremonie-d-ouverture-des-jo-menacent-de-faire-greve>

URL: <https://www.ouest-france.fr/jeux-olympiques/jeu-2024-le-preavis-de-greve-des-danseurs-pour-la-ceremonie-d-ouverture-leve-5201d6c4-49bd-11ef-ae43-8601f2d4302d>

<sup>40</sup> URL: [https://www.liberation.fr/economie/social/jeu-de-paris-2024-les-gilets-violets-de-la-ratp-champions-olympiques-des-contrats-de-travail-precaires-20240806\\_DI5PPVOL6BEYZKUZC3MVK7Q/](https://www.liberation.fr/economie/social/jeu-de-paris-2024-les-gilets-violets-de-la-ratp-champions-olympiques-des-contrats-de-travail-precaires-20240806_DI5PPVOL6BEYZKUZC3MVK7Q/)

<sup>41</sup> URL: <https://www.streetpress.com/sujet/1694009133-police-municipale-paris-drague-allocataires-rsa-jeux-olympiques>

URL: <https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/180723/pole-emploi-transforme-ses-agents-en-commerciaux-pour-les-jeu-2024>

<sup>42</sup> URL: [https://www.ouvrages-olympiques.fr/sites/default/files/fichiers/180619\\_AMB\\_Charte%20sociale%20cojo%20solideo%20version%20d%C3%A9finitive.pdf](https://www.ouvrages-olympiques.fr/sites/default/files/fichiers/180619_AMB_Charte%20sociale%20cojo%20solideo%20version%20d%C3%A9finitive.pdf)

<sup>43</sup> URL: <https://www.grafie.org/93-seine-saint-denis>

<sup>44</sup> URL: <https://solidaires.org/sinformer-et-agir/actualites-et-mobilisations/sectorielles/jeu-2024-la-solideo-instrumentalise-le-recours-a-linsertion-par-lactivite-economique-en-seine-saint-denis/>

<sup>45</sup> URL: <https://www.lemouvementdesregies.org/sinformer/actualites/jeu-2024-un-rendez-vous-manque-pour-les-habitants-de-paris-et-seine-saint-denis>

URL: <https://www.alternatives-economiques.fr/insertion-petites-entreprises-ess-jeux-olympiques-socialemen/00110944>

Le COJOP a recruté plus de 45 000 bénévoles. Nommé-es « volontaires » par le COJOP, iels ne correspondent pas au droit du volontariat en France : il s'agit en réalité de bénévoles. Ceux-ci sont affecté-es à l'organisation des JOP, l'accueil des athlètes, la gestion du public... Les JOP restent avant tout un événement lucratif, et l'utilisation des bénévoles est une tradition pour l'organisation des JOP<sup>46</sup>. Le COJOP a édité en début d'année 2023 la liste des missions des volontaires : on peut lire par exemple de certain-es seront sous la supervision directe de l'entreprise Omega<sup>47</sup>.

De plus, l'État français (notamment le Ministère du travail), en lien avec le COJOP et les JOP, a sorti un texte d'encadrement de cette pratique qui légitime le recours au travail gratuit (charte et guide du ministère du travail). Ces textes n'ont aucune valeur juridique mais pourront peser à l'avenir dans un tribunal. Les inspecteur-rices du travail et les syndicats (*CGT* et *Solidaires*) parlent de travail dissimulé, mais aussi d'un dangereux précédent : en sortant ces deux textes d'encadrement de la pratique bénévole sur les JOP (qui sont en dehors et en deçà du Code du travail), des institutions étatiques facilitent le recours au travail gratuit et l'encouragent<sup>48</sup> : parmi ces bénévoles, 4 500 ont été chargé-es d'une mission de chauffeur-euse, visant à transporter des personnes en lien avec Paris 2024 parfois huit heures par jour, cinq jours par semaine, et surveillé-es par des applis de géolocalisation<sup>49</sup>.

Quoique les chiffres n'aient pas été diffusés de manière claire, on peut estimer que les recours aux bénévoles se ventilent comme suit :

- 45 000 bénévoles pour les JOP 2024 ;
  - 5 300 bénévoles pour la ville de Paris ;
  - 200 bénévoles pour le département de la Seine-Saint-Denis.
- Soit un total de 50 500 bénévoles, exerçant un travail dissimulé.

<sup>46</sup> URL: <https://olympics.com/cio/news/les-volontaires-au-c-ur-de-l-heritage-olympique>

URL: <https://saccage2024.noblogs.org/files/2024/04/Brochure-benevolat.pdf>

<sup>47</sup> URL: <https://medias.paris2024.org/uploads/2021/09/Paris2024-210507-VOL-Projet-de-Charte-du-VOP-VF-4.pdf>, voir page 33).

<sup>48</sup> URL: <https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/recourir-au-benevolat-guide-pratique-a-l-usage-des-organisateur-de-grands>

<sup>49</sup> URL: <https://saccage2024.noblogs.org/files/2024/07/Rencontre-avec-une-Involontaire-jo-episode-4-.pdf>



### *Chapitre 3*

## **Le saccage écologique**

---

**INTRO** « Les Jeux de Paris seront les plus verts de l'histoire » nous a-t-on répété en amont de l'événement. Si les belles promesses écologiques ont vite été perçues comme autant de mirages, il est encore difficile de se rendre compte du **saccage écologique** qu'ont été ces Jeux olympiques et paralympiques.

Destruction des jardins ouvriers d'Aubervilliers, de l'aire des vents à la Courneuve, du bois de Taverny, des milieux boisés à Élancourt ou des roseaux à Vaires-sur-Marne, encerclement du groupe scolaire Anatole France par une bretelle d'autoroute, destruction des coraux à Tahiti, bétonisation à Marseille et autres méfaits encore : les JOP ont saccagé les espaces verts et naturels des banlieues parisiennes, Marseille et Tahiti tout en faisant attention à bien préserver le patrimoine de Paris intra-muros.

De plus, la pollution engendrée par l'événement est monumentale : 1,58 million de CO2 émis (estimation basse), 17 000 smartphone offerts aux athlètes, 2 650 voitures électriques pour les transporter, 6 millions de bouteilles en plastique et des milliers de publicités à tous les coins de rue ne sont que les aspects les plus visibles de ces pollutions. Les malheureuses mesures de « compensations carbone » apparaissent bien ridicules au regard des pollutions commises, au demeurant largement prévisibles voire annoncées.

---

---

**P.25 INTRODUCTION**

---

---

**P.27 A • Destruction d'espaces verts et bétonisation**

---

- 27 1 En Île-de-France
- 28 2 Dans le reste de la France

---

**P.28 B • Pollutions**

---

- 28 1 CO2
- 29 2 Publicité
- 29 3 Surproduction

## A • Destruction d'espaces verts et bétonisation

### 1 En Île-de-France

Les constructions effectuées lors des JOP auront suivi deux régimes très différents selon les lieux concernés. D'un côté, dans Paris *intra muros*, avec ses belles rues chargées de patrimoine qu'il fallait mettre en avant, les installations nécessaires aux JOP ont été pensées comme éphémères et démontables. De l'autre côté du périphérique, à Saint-Denis et plus largement dans le 93, les installations nécessaires ont presque toutes été construites de manière permanente et souvent en détruisant des espaces verts. Seule exception à la règle: l'Arena porte de la chapelle (renommé *Arena Adidas*), qui est la seule construction non-temporaire se situant dans Paris. Nous considérons néanmoins qu'elle représente un parfait exemple du traitement différencié dénoncé: Porte de la chapelle se trouve à la limite de Paris et de Saint-Denis et est plus connue pour sa ancienne colline au crack que pour ses petites rues pavées romantiques<sup>1</sup>.

À Aubervilliers, un hectare des jardins ouvriers centenaires a été rasé pour construire le solarium d'une piscine d'entraînement olympique. Il est prévu que d'autres parcelles de jardinier-ères soient détruites pour la création de la gare du Grand Paris Express de la ligne 15 à Fort d'Aubervilliers<sup>2</sup>.

À la Courneuve, l'Aire des vents, une partie du Parc Départemental Georges Valbon (troisième plus grand parc d'Île-de-France après le bois de Vincennes et le bois de Boulogne) a été détruite pour construire le village des médias. 70 000 mètres carrés d'espaces verts ont été bétonnés pour construire un village pouvant abriter une partie des 20 000 journalistes internationaux-ales attendu-es pour couvrir les JOP. Mais, du fait de l'éloignement du village des médias des sites des épreuves et du centre de Paris, celui-ci a accueilli principalement des technicien-nes de radio et de télévision, plutôt que des journalistes. Au plus haut pic de sa fréquentation (soit dix jours avant la cérémonie d'ouverture), il y avait 1 500 personnes hébergées dans le village. Après les JOP, le village des médias sera transformé en 950 nouveaux logements pour la ville de Dugny (10 000 habitant-es). Ce qui entraînera aussi une gentrification, les logements construits étant autour de 4 500 euros le mètre carré pour un studio contre 3 600 euros actuellement dans la zone<sup>3</sup>.

À Taverny, 30 000 m<sup>2</sup> d'espaces naturels (principalement le bois de Taverny) ont été bétonnés pour la construction d'un nouveau centre aquatique. D'un coût de 51 millions d'euros (soit 37 % fois plus que le budget prévu), aucune compétition ne se tiendra dans la piscine olympique, celle-ci servant uniquement de base arrière d'entraînement pour des nageur-euses suisses et argentin-es<sup>4</sup>.

L'aménagement de la Colline d'Élancourt pour accueillir les épreuves de VTT a occasionné la destruction de presque seize hectares de milieux boisés, tout en faisant croire à des aménagements constituant un « héritage écologique des JOP »<sup>5</sup>.

À Vaires-sur-Marne, les roseaux le long de la rive de la base de loisirs de Vaires-Torcy ont été rasés pour pouvoir faire passer un rail caméra de 2 000 mètres de long pour filmer les bateaux lors des épreuves de canoë<sup>6</sup>.

À Saint-Ouen, le stade Pablo Neruda a été réquisitionné le temps des épreuves pour servir de parking aux voitures des partenaires du COJOP. Aucune solution de remplacement du stade n'a été proposée à ses utilisateur-rices pour le temps des Jeux:

***On nous bassine avec le fait qu'il faut encourager le sport et on condamne un stade de banlieue pour le transformer en parking pour les gens du CAC40!***

dénonce le club du *Red Star Rugby*<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> URL: <https://olympics.com/fr/paris-2024/les-jeux/montage-demontage-sites>

URL: <https://reporterre.net/Les-JO-2024-a-Paris-une-catastrophe-ecologique-en-Seine-Saint-Denis>

URL: <https://reporterre.net/Notre-carte-des-destructions-causees-par-les-Jeux-olympiques>

<sup>2</sup> URL: <https://saccage2024.noblogs.org/files/2024/07/PROJET-BROCHURE-JAD.pdf>

URL: <https://saccage2024.noblogs.org/files/2021/07/brochure-jardins-texte-vf-2page.pdf>

<sup>3</sup> URL: <https://www.humanite.fr/societe/jeux-olympiques-paris-2024/preparation-des-jo-2024-temps-agite-sur-laire-des-vents-704025>

<sup>4</sup> URL: <https://changeonsderetaverny.fr/2021/02/23/stop-au-saccage-des-bois-a-taverny-manifestation-samedi-27-fevrier-15h/>

<sup>5</sup> URL: [https://actu.fr/ile-de-france/elancourt\\_78208/yvelines-sopposent-lamenagement-la-colline-delancourt\\_23456488.html](https://actu.fr/ile-de-france/elancourt_78208/yvelines-sopposent-lamenagement-la-colline-delancourt_23456488.html)

URL: [https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/220729\\_ap\\_solideo\\_elancourt\\_jo2024\\_no2022\\_drieat-if-109.pdf](https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/220729_ap_solideo_elancourt_jo2024_no2022_drieat-if-109.pdf)

<sup>6</sup> URL: <https://www.leparisien.fr/seine-et-marne-77/un-ecocide-a-la-base-olympique-de-vaire-des-roselieres-detruites-pour-filmer-les-epreuves-daviron-des-jo-12-04-2022-07LXVB34LREC3B4MEWWGWQBYII.php>

<sup>7</sup> URL: <https://www.ouest-france.fr/jeux-olympiques/jeu-2024-une-fete-du-sport-qui-tue-le-sport-le-red-star-rugby-victime-collaterale-des-jeux-dc4849c2-466f-11ef-b334-f8b0de493c96>

Initialement annoncée comme un engagement phare de la SOLIDEO, l'interdiction d'utiliser du bois « d'origine exotique » sur les chantiers JOP a finalement été oubliée, suite à un intense lobby de la part d'industriels du bois. En effet, l'utilisation de bois tropical a été acceptée dans l'appel d'offres concernant l'aménagement des extérieurs du Village des athlètes. Ceux-ci couvrent une surface de 4 400 m<sup>2</sup><sup>8</sup>.

## 2 Dans le reste de la France

À Marseille, la base nautique du Roucas-Blanc a été transformée en Marina Olympique (pour la modique somme de 56 millions d'euros) pour accueillir les épreuves de voile. Les constructions comptent 7 000 m<sup>2</sup> de bâti et 17 000 m<sup>2</sup> d'aménagements extérieurs pour l'accueil des athlètes olympiques, ainsi que la construction de six nouveaux bâtiments dont un spécifiquement dédié au Pôle France de voile. Le collectif *Contre-JO* dénonce la démesure des travaux et la bétonisation de l'espace. De plus, l'accès à certaines plages a été interdit au public durant les épreuves olympiques, privatisant celles-ci pour les compétitions<sup>9</sup>.

Sur l'île de Tahiti, à Teahupoo, une nouvelle tour a été construite pour accueillir les juges de la compétition de surf. La construction de cette tour au milieu de l'eau a détruit les coraux et abîmé les fonds marins de la baie. La mobilisation sur place a permis néanmoins de réduire la taille et le poids de la tour prévue, limitant ainsi les destructions sous-marines sans toutefois les prévenir.

Les habitant-es de Tahiti s'inquiètent cependant de la montée du tourisme sur leur île depuis l'annonce des Jeux de Paris. Ils craignent que la zone assez préservée dans laquelle ils vivaient jusqu'à présent ne soit saccagée par l'augmentation du tourisme<sup>10</sup>.

## B • Pollutions

### 1 Au CO<sub>2</sub>

À Saint-Denis, dans le quartier de Carrefour Pleyel, un échangeur pour les autoroutes A86 et A1 a été construit à 300 mètres du groupe scolaire Pleyel- Anatole- France. Regroupant une école primaire et maternelle, le groupe scolaire accueille environ 600 élèves. L'échangeur autoroutier amènera un doublement du trafic (de 10 000 à 20 000 véhicules / jour) et donc à une augmentation de la pollution atmosphérique et sonore. Alors que l'*UNICEF* et le *Réseau Action Climat* ont alerté sur ce cas de pollution et de son impact sur les enfants, aucune modification du projet n'a été acceptée. Pour toute compensation, un système de purificateur d'air a été installé dans la cour de l'école. Le projet de l'échangeur a comme principale motivation de desservir le village olympique, pour que les athlètes puissent se rendre rapidement du Village olympique au Stade de France<sup>11</sup>.

Les émissions de CO<sub>2</sub> des JOP de Paris ont été estimées à 1,58 million de tonnes au minimum, le chiffre exact étant impossible à calculer, du fait notamment de l'impact du trafic aérien sur les émissions de CO<sub>2</sub>. Combien de personnes ont pris l'avion pour venir voir les compétitions des JOP ? Impossible de le savoir. 1,58 million de tonnes de CO<sub>2</sub> correspond à l'équivalent de ce que rejettent 150 000 personnes en France en un an<sup>12</sup>.

Pour compenser les émissions de CO<sub>2</sub> générées par les JOP, le COJOP a financé des projets ayant pour but de capturer le carbone en France et à l'étranger. Les quatre projets prévus en France ne compenseront que 1 % des émissions émises, tandis que les 99 % autres seront en principe compensés par neuf autres projets dans les pays du Sud. Les expert-es fonciers dénoncent cependant des projets de reboisement portés par une logique d'industrielle, comme si la lutte contre le changement climatique passait seulement par la plantation d'arbres, quitte à raser les parcelles dégradées.

***La démarche du COJOP me gêne car ce ne sont pas les forêts mais les zones humides et les tourbières qui séquestrent le plus de carbone. On est plus dans de l'aide à la plantation que dans de la réelle compensation carbone.***

détaillé à Mediapart Jean-Marie Dupont, botaniste indépendant et administrateur de la *Société botanique de France*.

<sup>8</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/france/290722/le-lobby-du-bois-exotique-l-assaut-des-jo-de-2024>

<sup>9</sup> URL: <https://www.lesechos.fr/pme-regions/provence-alpes-cote-dazur/jo-2024-la-marina-olympique-de-marseille-sera-a-flot-dans-les-temps-1933454>

<sup>10</sup> URL: <https://reporterre.net/A-Tahiti-les-jo-troublent-la-quietude-de-la-derniere-zone-sauvage-de-l-ile>  
URL: <https://www.ouest-france.fr/jeux-olympiques/jeux-olympiques/jeux-olympiques-2024-la-tour-des-juges-pour-les-epreuves-de-surf-contestee-est-achevee-en-polynesie-000290d6-11cb-11ef-aa99-8eef3ead6f9c>

<sup>11</sup> URL: <https://www.bondyblog.fr/societe/jeux-olympiques-2024-a-saint-denis-les-interets-financiers-avant-la-sante-des-enfants/>

<sup>12</sup> URL: <https://reporterre.net/Les-jo-de-paris-2024-un-echec-ecologique-annonce>

*En somme, il vaut mieux viser des mesures de conservation des vieilles forêts, bien plus efficaces dans le stockage du carbone, plutôt que des opérations de plantation [...] Mais c'est une histoire moins démonstrative à raconter pour le grand public des Jeux olympiques...*<sup>13</sup>

À Tahiti, les athlètes ont été hébergés sur le bateau de croisière l'Aranui 5, long de 126 mètres et large de 22. Le navire est équipé d'une piscine, d'une salle de fitness, d'une bibliothèque, d'une salle de conférences et d'un salon de tatouage (au cas où). L'immobilisation du cargo dans la baie de Vairao jusqu'au 6 août a coûté plus de 3,5 millions d'euros, entièrement pris en charge par la Polynésie française. Un signal écologique fort compte tenu de la pollution engendrée par les bateaux de croisière et la destruction des fonds marins dont ils sont responsables<sup>14</sup>.

Quel est l'impact sur l'environnement de la quantité d'informations numériques générées par les JOP ? Le sujet est souvent oublié quand on parle de la pollution et des JOP, mais ces derniers engendrent des millions de *datas* numériques, qui ont aussi un coût pour l'environnement. La diffusion des Jeux nécessitent par exemple l'utilisation de sept *data center* et d'un cloud. 1 300 caméras sont utilisées pour filmer les épreuves pour un flux vidéo d'environ 3 Po par jour. Les estimations parlent de pas moins de 11 000 heures de vidéos capturées à la fin des Jeux, car chaque flux vidéo existe dans au moins trois résolutions différentes : pour le web, pour la télévision et pour les réseaux sociaux. Rappelons que la conservation des données numériques se fait dans des centres qui doivent être refroidis en permanence et qui consomment énormément d'énergie et de terres rares. Aucun calcul d'impact permettant d'imputer aux JOP cette consommation démesurée n'est prévue<sup>15</sup>.

## 2 Publicité

Grâce à l'accord de ville hôte signé entre le CIO et la France, ainsi qu'à la loi olympique de 2018, les règles concernant l'affichage publicitaire ont été assouplies durant toute la période des JOP, permettant par exemple la publicité sur des immeubles où des sites protégés tels que les monuments historiques, leurs abords ou les sites classés. Évidemment, ces dérogations qui ne concernaient que les sponsors officiels de l'événement<sup>16</sup>.

Des publicités monumentales sont apparues dans Paris lors des JOP, constituant une véritable pollution visuelle comme la publicité pour *Nike* recouvrant l'entièreté de la façade du Centre Pompidou ou celle de *Samsung* sur la nouvelle tour Pleyel ou sur la galerie Royale. Des statues géantes ont aussi été installées par *Nike* devant le Palais Brogniart<sup>17</sup>.

Saccage 2024 a mis en avant le harcèlement publicitaire constitué par les JOP, à travers le hashtag #harcèlementolympique. À l'approche de l'événement, quasiment toutes les publicités faisaient référence à la compétition sportive, rendant celle-ci omniprésente dans l'espace public<sup>18</sup>.

Le groupe *FranceTV* a fait un chiffre d'affaire publicitaire record grâce aux JOP en touchant 104 millions d'euros, grâce aux quatre-vingt annonceurs qui se sont partagés le temps d'antenne. Le prix net de vente publicitaire tournant en moyenne autour de 15 000 euros pour la plage horaire entre 9 heures et 12 heures, autour de 25 000 euros entre 12 heures et 17 heures et de 40 000 euros entre 18h30 et 20 heures<sup>19</sup>.

Des actions anti-pub ont eu lieu durant les JOP, menées par le *Collectif éthique sur l'étiquette* (le 1<sup>er</sup> août) et *Résistance à l'agression publicitaire* (RAP) (le 24 Juillet)<sup>20</sup>.

## 3 Surproduction

*Samsung* a offert près de 17 000 smartphones aux athlètes présents aux Jeux olympiques et paralympiques pour une campagne de marketing sans précédent. Les smartphones sont des éditions « spécial JOP », customisées pour l'occasion. Qu'est-ce que *Samsung* y gagne ? Chaque fois que les athlètes se prendront en selfie devant des milliers de caméra, ce sera le téléphone de *Samsung* qu'ils brandiront<sup>21</sup>.

<sup>13</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/ecologie/090824/pour-compenser-ses-emissions-l-organisation-des-jo-finance-des-projets-bidon>

<sup>14</sup> URL: <https://lemarin.ouest-france.fr/shipping/un-paquebot-de-luxe-heberge-les-surfeurs-des-jeux-olympiques-2024-a-tahiti-96d12626-48e9-11ef-94b6-90bbc9e43b93>

URL: <https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/trafic-maritime-pollutions-nuisances-decouvrez-face-cachee-paquebots-croisiere-106930/>

<sup>15</sup> URL: <https://www.lemagit.fr/actualites/366599378/Derriere-la-diffusion-des-jo-sept-datacenters-et-un-cloud>

<sup>16</sup> URL: <https://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/les-dispositions-derogatoires-en-matiere-de-a12885.html>

<sup>17</sup> URL: <https://saccage2024.noblogs.org/archives/category/general/materieldeluttes/harcèlement-olympique>

<sup>18</sup> URL: <https://saccage2024.noblogs.org/archives/category/general/materieldeluttes/harcèlement-olympique>

<sup>19</sup> URL: <https://the-media-leader.fr/jo-paris-2024-limmense-succes-publicitaire-pour-les-diffuseurs/>

<sup>20</sup> URL: <https://reporterre.net/Finies-les-pubs-des-sponsors-des-jo-les-voila-recouvertes-d-affiches-artistiques>

URL: <https://ethique-sur-etiquette.org/Des-militants-perturbent-la-gigantesque-publicite-de-Nike-et-portent-les>

<sup>21</sup> URL: <https://www.lefigaro.fr/secteur/hi-samsung-offre-pres-de-17-000-smartphones-aux-athletes-presents-aux-jeux-olympiques-20240723>

Partenaire officiel des JOP de Paris, le groupe *Toyota* a fourni pas moins de 2650 voitures électriques pour transporter les athlètes et autres officiels, lors des compétitions. Cependant, parmi ces véhicules, cinq cents voitures du modèle *Toyota Mirai* se trouvent être des voitures roulant non pas à l'électricité, mais à l'hydrogène. Une centaine de scientifiques ont envoyé une lettre au COJOP pour se plaindre de l'utilisation de l'hydrogène par *Toyota*:

*Toyota promeut l'hydrogène depuis longtemps mais cherche seulement à retarder la transition vers les véhicules électriques.*

précise ainsi David Cebon, professeur d'ingénierie mécanique à l'université de Cambridge. Les véhicules à hydrogène « vert » demandent trois fois plus d'énergie que des véhicules électriques équivalents, et donc plus d'infrastructures de production. Le COJOP n'a pas donné de suite à cette lettre. Le groupe *Toyota* est par ailleurs considéré comme l'un des principaux responsables des émissions de gaz à effet de serre dans le monde, il n'a pris aucun engagement clair pour éliminer la construction de véhicules thermiques et est l'un des principaux lobbyistes entravant la lutte contre le chaos climatique, travaillant à ce que les gouvernements réduisent les mesures de protection de l'environnement<sup>22</sup>.

Malgré une campagne de *greenwashing* intense, *Coca-Cola* a été pointé du doigt pour la pollution plastique engendrée sur les sites olympiques. En effet, si des éco-cups (13 millions tout de même, ce qui n'est pas rien en terme de plastique) sont déployées pour soi-disant limiter le plastique à usage unique, une grande partie de ces éco-cups sont en réalité remplies par des bouteilles en plastique de 30 centilitres. Ainsi, sur les 9 millions de boissons vendues au public, 6,4 millions proviendront de bouteilles en plastique<sup>23</sup>.

Durant la première semaine de compétition, une vingtaine de palettes remplies de nourritures, sans aucun tri préalable sont parties chaque jour à la poubelle depuis le village olympique de Saint-Denis, soient plusieurs tonnes de déchets alimentaires et d'emballages à usage unique. Seule une petite partie des invendus a pu être récupérée, entre minuit et cinq heures du matin, par trois associations (les *Restos du cœur*, les *banques alimentaires*, le *Chaînon manquant*).

*Sur Saint-Denis et les sites franciliens, nous avons récupéré au total 14 tonnes d'invendus depuis le début des JO.*

explique Serge Malet, coresponsable de la délégation régionale d'Île-de-France des *Restos du cœur*.

Au Village olympique de Lille, un important gaspillage a été constaté durant la première semaine alors que tous les athlètes n'étaient pas arrivés, gaspillage estimé à plusieurs centaines de kilos de déchets, dont seulement la moitié a pu être récupérée par les associations<sup>24</sup>.

Les JOP ont été aussi l'occasion de fabriquer de nouveaux produits à l'effigie de Paris 2024, engendrant une pollution qui aurait pu être évitée. Quelques chiffres à ce sujet:

1 million de peluches fabriquées

250 000 maillots fabriqués pour 45 000 volontaires

Pour les 45 000 volontaires, quinze pièces d'équipement ont été réalisées soit un total minimum de 675 000 vêtements/pièces de tissus.

150 boutiques officielles de produits JOP et 30 000 points de vente de distributeurs tiers sont répartis à travers la France. Devant la boutique de 1 000 m<sup>2</sup> des Champs-Élysées, 15 000 personnes environ ont fait la queue chaque jour pour acheter des produits dérivés.

Il existe 8 000 références différentes de produits Paris 2024.

Les organisateur·rices tablent un chiffre d'affaires de 120 millions euros, rien qu'avec les produits dérivés.

La production et la commercialisation de ces souvenirs officiels ont été confiées à soixante-quinze entreprises qui s'engagent, en retour, à reverser une partie de leur chiffre d'affaires au Comité d'organisation.

La Mairie de Paris a commandé 62 000 tee-shirts pour les JOP.

300 000 préservatifs (deux par jour et par athlète) ont été distribués dans le village olympique. Pour Tokyo 2021, il s'agissait de 160 000, soit presque deux fois moins<sup>25</sup>.

<sup>22</sup> URL: <https://www.greenpeace.fr/jo2024/>

URL: [https://www.liberation.fr/sports/jeux-olympiques/jo-2024-les-vehicules-a-hydrogene-de-toyota-critiques-par-des-scientifiques-20240709\\_F4X3FRW3NFA4XFBZ7LC52NILSE/](https://www.liberation.fr/sports/jeux-olympiques/jo-2024-les-vehicules-a-hydrogene-de-toyota-critiques-par-des-scientifiques-20240709_F4X3FRW3NFA4XFBZ7LC52NILSE/)

<sup>23</sup> URL: [https://www.lemonde.fr/planete/article/2024/08/02/jo-2024-le-plastique-aussi-omnipresent-que-coca-cola-sur-les-sites-olympiques-malgre-les-promesses-de-jeux-ecolos\\_6264724\\_3244.html](https://www.lemonde.fr/planete/article/2024/08/02/jo-2024-le-plastique-aussi-omnipresent-que-coca-cola-sur-les-sites-olympiques-malgre-les-promesses-de-jeux-ecolos_6264724_3244.html)

<sup>24</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/020824/sur-le-village-olympique-le-gaspillage-alimentaire-n-est-pas-evite>

## Chapitre 4

### Le saccage démocratique

---

**INTRO** La *Quadrature du net* résume selon nous très bien ce qui s'est passé durant les JOP : « Ici c'est une application massive et plus que dangereuse qui s'est concrétisée au prétexte de sécuriser les Jeux olympiques. Le système tentaculaire du contrôle policier et de la multiplication des fichiers de police montre une nouvelle efficacité : être en capacité – à très grande échelle – d'exclure, isoler, contraindre des individus et de les priver de leurs libertés en dehors de tout cadre judiciaire et par des décisions administratives arbitraires. Cela peut se faire en dehors de toute condamnation passée ou dans une forme de "double peine" possible à vie pour des condamnations pourtant très limitées. Loin de toute mesure supposément "ciblée" – comme le gouvernement aime le laisser entendre, il s'agit bel et bien d'une surveillance massive de la population sur laquelle est opérée un tri arbitraire et politique.

Cette discrimination politique s'accompagne de la répression et invisibilisation de toute forme de critique des Jeux olympiques. Des personnes ont été assignées à résidence, des manifestations ont été interdites sur le parcours de la flamme, des militant-es ont été arrêté-es notamment pour avoir collé des stickers dans le métro ou ont été considéré-es comme saboteur-ices pour des bottes de paille, tandis que des journalistes ont été en garde à vue pour avoir couvert une visite symbolique des dégâts causés par les Jeux en Seine-Saint-Denis, menée par Saccage 2024. Cette répression inquiétante s'inscrit dans la continuité des discours et volontés politiques visant à criminaliser toute forme d'activisme. »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> URL: <https://www.laquadrature.net/2024/07/30/jeux-olympiques-fichage-de-masse-et-discrimination-politique/>

---

**P.31 INTRODUCTION**

---

---

**P.33 A • Militarisatation de la société**

---

- 33 1 Une présence policière sans précédent
- 35 2 De nouveaux dispositifs de répression

---

**P.38 B • Surveillance**

---

- 38 1 La loi olympique 2
- 39 2 Les caméras

---

**P.40 C • Privations de liberté**

---

- 40 1 Micas
- 40 2 Privations de liberté abusives
- 41 3 Privation de liberté pour les patients en psychiatrie

---

**P.41 D • Répression des militant-es**

---

- 41 1 Des militant-es interdit-es de travail
- 43 2 Interdiction de manifester lors du passage de la flamme olympique
- 44 3 Des gardes à vue abusives

---

**P.45 E • Saper la démocratie**

---

- 45 1 Saccage journalistique
- 46 2 Redorer l'image des policier-ères
- 47 3 Paris 2024 et la démocratie



## A • Militarisaton de la société

Les JOP ont été, comme lors de chaque édition, l'occasion d'un quadrillage sans précédent de l'espace public par la police accompagnée d'une utilisation cumulative des moyens de contrôle sévère de la population avec le croisement de l'usage des QR codes, des arrestations préventives, des contrôles arbitraires et d'une répression judiciaire accrue.

### 1 Une présence policière sans précédent

Il est très difficile d'avoir des informations fiables sur le nombre de policier·ères, gendarmes et militaires mobilisé·es pendant la période des Jeux. De nombreux articles de presse donnent des chiffres différents (à plusieurs milliers près). On peut trouver par exemple sur deux pages du ministère de l'intérieur et des Outre-mer qu'il y a eu 30 000 ou 35 000 policier·ères et gendarmes mobilisé·es pour les Jeux. Cette approximation dit beaucoup sur la transparence et le contrôle démocratique que la France exerce sur ses forces de l'ordre.<sup>2</sup>

35 000 policier·ères et gendarmes ont été mobilisé·es pendant les Jeux et 45 000 pour la cérémonie d'ouverture. Parmi eux entre 12 000 et 14 000 gendarmes sont venu·es de toute la France en renfort. Bien que Gérald Darmanin ait annoncé la mobilisation de 7 000 élèves des écoles de police et de gendarmerie et de 8 500 réservistes, il reste très difficile de connaître le chiffre exact.<sup>3</sup>

Le parcours de la flamme olympique a été sécurisé par un dispositif de « bulle » policière jamais vu dans l'histoire des Jeux. Une centaine de gendarmes et de policier·ères était placée à l'avant et à l'arrière du convoi, tandis que la protection « rapprochée » de la flamme était assurée par dix-huit policier·ères et gendarmes en civil. Enfin, le GIGN était présent au sein de cette « bulle » pour prévenir tout risque de perturbation. Rappelons que sur le site du CNOSF il est précisé que la flamme olympique renvoie au mythe de Prométhée et à « la victoire de l'humanisme sur l'autoritarisme ».<sup>4</sup>

Un camp militaire de 5 000 militaires a été installé sur les 30 000 mètres carrés de la pelouse de Reuilly. Il s'agit du plus grand camp militaire construit depuis la seconde guerre mondiale. Plus grand que le camp de Gao construit au Mali, dans le cadre de l'opération *Barkhane*.<sup>5</sup>

Selon Gérald Darmanin, 50 000 agent·es de sécurité privée ont été déployé·es en Île-de-France pour la sécurisation des Jeux. Ceux-ci étaient embauché·es par quarante-huit entreprises de sécurité différentes. Ce nombre nous étonne toutefois car il entre en discordance avec le chiffre avancé partout ailleurs de besoin de 18 000 à 20 000 agent·es de sécurité privée déjà difficiles à recruter, puisqu'au 19 juin Bruno le Ray, directeur de la sécurité, annonçait qu'il manquait encore 400 personnes pour un objectif de 2 000 agent·es de sécurité privée. De son côté sur le site de sport.gouv on peut lire que 16 500 agent·es de sécurité privée en moyenne ont été mobilisé·es chaque jour pendant les Jeux olympiques et 10 000 pour les Jeux paralympiques.<sup>6</sup>

15 000 militaires ont été mobilisé·es durant les Jeux. Les militaires de l'opération *Sentinelle* ont été mobilisé·es au sein d'une mission *Sentinelle-JOP*.

Entre août et octobre 2023, six « test events » (événements tests) ont été organisés pour familiariser les militaires de l'opération *Sentinelle* avec les sites des épreuves olympiques. En novembre 2023, un exercice intitulé *Courbertin 23* a été réalisé pour tester la coordination des différents dispositifs de sécurité des armées. Celui-ci a mobilisé pendant deux semaines, trois cents militaires issus des différents corps d'armées.

<sup>2</sup> URL: <https://www.interieur.gouv.fr/jeux-olympiques-et-paralympiques-de-paris-2024/engagement-total-du-ministere>

URL: <https://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/dossiers/police-nationale-pendant-jeux>

<sup>3</sup> URL: <https://www.leparisien.fr/jo-paris-2024/jo-paris-2024-les-eleves-gardiens-de-la-paix-arrivent-en-renfort-13-07-2024-GUQRTAGSUJF5LHYOIBC43MSBI.php>

URL: <https://www.leparisien.fr/jo-paris-2024/jo-2024-entre-12-000-et-14-000-gendarmes-venus-de-province-heberges-en-ile-de-france-14-07-2024-CJS4MXOFYZFBDD5DH7WSY2G7PE.php>

<sup>4</sup> URL: <https://www.ouest-france.fr/jeux-olympiques/jo-2024-une-bulle-de-securite-de-100-policiers-et-gendarmes-autour-de-la-flamme-olympique-c4c66a90-b934-11ee-879f-a9ffd2809e51>

<sup>5</sup> URL: <https://www.sudouest.fr/sport/jeux-olympiques/jo-de-paris-2024-un-camp-militaire-geant-se-construit-aux-portes-de-paris-19444722.php>

<sup>6</sup> URL: [https://www.francetvinfo.fr/les-jeux-olympiques/paris-2024-il-manque-encore-un-peu-moins-de-1-000-agents-selon-le-president-de-la-federation-francaise-de-la-securite-privée\\_6660147.html](https://www.francetvinfo.fr/les-jeux-olympiques/paris-2024-il-manque-encore-un-peu-moins-de-1-000-agents-selon-le-president-de-la-federation-francaise-de-la-securite-privée_6660147.html)

URL: [https://www.bfmtv.com/politique/securite-des-jo-50-000-agents-de-securite-privée-seront-deployés-dans-la-region-ile-de-france-indique-gerald-darmanin\\_VN-202407220627.html](https://www.bfmtv.com/politique/securite-des-jo-50-000-agents-de-securite-privée-seront-deployés-dans-la-region-ile-de-france-indique-gerald-darmanin_VN-202407220627.html)

URL: <https://www.ouest-france.fr/jeux-olympiques/jo-2024-il-manque-encore-400-agents-de-securite-privée-pour-la-ceremonie-douverture-du-26-juillet-53d3b576-2e2e-11ef-9d8b-818edcab8630>

URL: <https://www.sports.gouv.fr/premier-bilan-des-jeux-olympiques-de-paris-2024-et-premieres-perspectives-sur-les-jeux>

En terme de matériel, les JOP ont vu aussi l'utilisation dans les airs d'avions *Rafale*, de *Mirage 2000-5* et des hélicoptères *Fennec*, *Pilatus PC-21* et *Cirrus SR22*, mais aussi les avions de surveillance *E-3F Awacs* et les drones *Reaper*, *A330 Multi Role Tanker Transport* (MRTT) *Phénix*. Au total, 750 heures de vol et 350 missions ont été réalisées pendant les JOP.

Un DPSA (Dispositif particulier de sûreté aérienne) a été mis en place pour la durée des Jeux par l'armée de l'air et de l'espace. L'espace aérien a été fermé dans un rayon de 150 kilomètres autour de Paris pour la cérémonie d'ouverture, entre 18h30 et minuit le 26 juillet.

Sur terre, il a été déployé « un système de défense sol-air *Mamba*, un système *Crotale* nouvelle génération, un système de défense anti-aérien *VL MICA*, trois sous-groupements tactiques d'artillerie sol-air *Mistral* de l'armée de Terre et *NASAMS* espagnols sont venus maximiser les capacités de détection et d'action. En complément, deux radars *Giraffe 1X* ont été déployés sur Paris et Marseille pour compléter les capacités de détection des systèmes lourds de lutte anti-drones (LAD). Nos voisins européens ont prêté du matériel comme le système de la *Royal Air Force* de lutte anti-drones *ORCUS*, un radar espagnol de système anti-missiles *NASAMS* et des fusils brouilleurs allemands *BADA HP 47*.<sup>7</sup>

L'armée a ouvert un recrutement spécifique pour les JOP, cherchant des jeunes (entre dix-huit et vingt-six ans) pour une durée de quatre mois afin de sécuriser les sites militaires et des cérémonies officielles, ainsi qu'aider l'opération *Sentinelle-JOP*. Pour cela les nouvelles recrues ont disposé d'à peine trois semaines de formation « condensées », suivi d'un entraînement adapté de deux semaines. Parmi les avantages cités dans les offres d'emplois en ligne est mentionnée le fait de pouvoir défiler lors du 14 juillet et de bénéficier de 75 % de réduction sur les billets SNCF.<sup>8</sup>

Une médaille a été créée pour récompenser les militaires mobilisé-es pour les JOP, la médaille « de la protection militaire du territoire ». Celle-ci récompense les militaires qui ont travaillé au minimum quinze jours (en continu ou discontinu) sur les JOP de Paris.<sup>9</sup>

Une coalition internationale de pays étrangers (UE et hors UE) a envoyé des troupes en France pour aider à « sécuriser » les JOP. Il a été aussi très difficile de trouver des informations fiables sur ce sujet, les articles de presse se contredisant les uns les autres : certains parlant de 1 750 personnes venant de quarante-deux pays, d'autres de quarante-trois pays ou encore de quarante-six. Aucune communication officielle n'a été faite sur le sujet. Plus grave encore, aucune liste précise des pays ayant envoyé des troupes, rien non plus sur leur nombre, n'a été communiquée par le gouvernement. Ces mouvements de troupes n'ont été ni discutés ni autorisés par l'Assemblée, le sujet ne semblant pas beaucoup intéresser nos député-es (tous bords politique confondus) puisque ceux-ci sont resté-es muet-tes sur la question.

Néanmoins, grâce aux dizaines d'articles de presse sur le sujet que nous avons traitées, voici la liste que nous avons pu établir. Selon le ministère de l'intérieur, la France a accueilli 1 750 renforts étrangers, issus de 44 pays, dont 26 européens. Pour l'Europe, 245 personnes sont venues du Royaume-Uni, 360 d'Espagne, 161 d'Allemagne, 40 de Pologne et 2 du Luxembourg. Les autres pays européens ayant envoyé des troupes sont : le Portugal, la Suisse, l'Autriche, la Bulgarie, la Moldavie, le Danemark, l'Italie, les Pays-bas, la Lituanie, la Roumanie, la Croatie et la Belgique, mais nous ne savons pas les détails des effectifs envoyés. Nous ignorons aussi le détail des neuf pays européens manquant de cette liste.

Hors Europe, 105 personnes venaient du Qatar, 16 du Canada, 110 de l'Inde, 18 du Brésil et 31 de Corée du Sud. Des troupes sont venues aussi d'Afrique du Sud, d'Australie, des États-Unis, des Émirats Arabes Unis, du Maroc, du Mexique et du Chili, mais nous ne connaissons pas les effectifs envoyés. Nous ne connaissons pas non plus quels sont les quatre pays manquants hors Europe à avoir envoyé des renforts.<sup>10</sup>

<sup>7</sup> URL: <https://www.defense.gouv.fr/air/actualites/larmee-lair-lespace-acteur-majeur-securisation-jeux-olympiques-paralympiques>

<sup>8</sup> URL: <https://www.sengager.fr/sengager-pour-les-jo-2024-recrutement-ferme>

URL: <https://www.defense.gouv.fr/grands-evenements-sportifs-internationaux/securisation-jeux/preparation-armees-securisation-jeux-olympiques>

URL: <https://www.defense.gouv.fr/operations/actualites/jop-24-armees-front-securisation-ceremonie-douverture>

<sup>9</sup> URL: <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049474495>

<sup>10</sup> URL: <https://x.com/2024Saccage/status/1814969614150865341>

## 2 De nouveaux dispositifs de répression

Depuis septembre 2022, les préfets d'Île-de-France et particulièrement de Seine-Saint-Denis ont déployé, à la demande du ministère de l'intérieur, des plans « zéro délinquance JO » qui renforcent des contrôles autour des villes et des quartiers accueillant des épreuves des JOP. En février 2024, il était estimé que depuis son lancement le plan avait donné 7 548 opérations, 144 270 contrôles, 8 409 interpellations et 8 959 verbalisations. Ces chiffres montrent bien l'excès de zèle des policiers-poliicières puisque le site du Ministère de l'intérieur prévoyait de son côté « 5 500 opérations, dont 3 500 en Île-de-France ». Les plans « zéro délinquance JO » ont été des plans de harcèlements policiers qui ne disent pas leur nom et qui n'ont eu d'autres objectifs que de multiplier les contrôles avant les Jeux.<sup>11</sup>

Gérald Darmanin avait annoncé l'augmentation des effectifs policiers dans les transports français, ainsi que la création de nouvelles unités pour la sécurité des JOP. Les policiers-poliicières et gendarmes dévolus aux transports devaient passer selon lui de 1 675 policiers-poliicières et gendarmes à 3 510, soit 1 835 personnes en plus, dont 200 rien qu'à Paris. Pour la création de nouvelles unités, voici la description donnée par le communiqué de presse officiel :

***Le ministre a décidé la création de 77 nouvelles unités dédiées à la sécurisation des transports, totalisant près de 2 000 policiers et gendarmes supplémentaires, soit un doublement des effectifs dédiés à cette mission [...] Pour la Police nationale, 1 300 policiers seront répartis dans :***

- ***Huit nouveaux services inter-départementaux de sécurisation des transports en commun (SISTC) en plus des trois existants (Marseille, Lyon et Lille) : Bordeaux, Rennes, Toulouse, Orléans, Rouen, Strasbourg, Dijon et Nantes. Pour chacune d'entre elles, entre soixante et quatre-vingt-dix policiers-poliicières assureront des missions de sécurisation des gares, stations de transports en commun et réseau de transports en commun. Les patrouilles prendront notamment en compte les horaires où la délinquance est la plus forte pour plus d'efficacité, mais également les pics d'affluence, pour rassurer et dissuader. Ces missions pourront être conjointes avec les effectifs de sécurité privée des autorités organisatrices de transports ;***

- ***Trente-sept nouvelles brigades de sécurisation des transports en commun (BSTC), en plus des deux existantes (Nice, Saint-Etienne) : Montpellier, Lens, Metz, Grenoble, Toulon, Nancy, Le Havre, Clermont-Ferrand, Douai, Valenciennes, Caen, Dunkerque, Tours, Nîmes, Reims, Angers, Amiens, Mulhouse, Avignon, Le Mans, Perpignan, Limoges, Brest, Pau, Aix-en-Provence, Maubeuge, Besançon, Bayonne, La Rochelle, Vitrolles, Poitiers, Troyes, Cannes, Antibes, Thionville, Annecy, Lorient. Pour chacune d'entre elles, entre dix et vingt policiers assureront les mêmes missions que les SISTC, mais dans des réseaux de transports moins denses, la plupart du temps dans des villes de taille moyenne ;***

- ***Pour la préfecture de police de Paris, 200 policiers viendront renforcer les effectifs en charge de la police des transports, qui verra ses effectifs augmenter de 20 %. Cet accroissement permettra ainsi de passer à plus de 125 patrouilles par jour contre 100 actuellement.***

***Pour la Gendarmerie nationale, près de 600 gendarmes seront répartis dans :***

- ***Trente brigades dédiées aux transports publics en zone gendarmerie, composées d'environ dix gendarmes chacune, et dont la localisation sera arrêtée à l'issue de la concertation en cours avec les élus sur les 200 nouvelles implantations de brigades de gendarmerie ;***

- ***Deux nouveaux pelotons de réservistes de la gendarmerie, composés d'environ cinquante réservistes chacun, en zone ouest et sud-ouest, dédiés à la sécurisation des transports publics. Ils viendront compléter les cinq pelotons existants dans les zones nord, est, sud-est, sud et Paris, dont les effectifs seront doublés.***

Ces chiffres sont néanmoins à prendre avec précaution car il ne s'agit que de prévisions dont nous n'avons pas pu vérifier la réalité. De plus, il faudra suivre l'avenir de ces unités. Seront-elles démantelées maintenant que les JOP sont passées ou resteront-elles ? Des annonces ont déjà été faites pour dire que les effectifs supplémentaires resteraient à Paris.<sup>12</sup>

<sup>11</sup> URL: <https://www.interieur.gouv.fr/jeux-olympiques-et-paralympiques-de-paris-2024/engagement-total-du-ministere>

URL: <https://www.leparisien.fr/jo-paris-2024/paris-2024-et-le-plan-zero-delinquance-en-patrouille-pres-dun-site-olympique-avec-la-police-de-colombes-23-02-2024-ZUXMZZP6DRAKTJ6JKP62WREN21.php>

<sup>12</sup> URL: <https://www.gironde.gouv.fr/Actualites/Communiqués-de-presse/Communiqués-de-presse-2022/Novembre-2022/Creation-d-une-unite-de-securisations-des-transports-dans-le-departement-de-la-Gironde>

URL: [https://www.bfmtv.com/police-justice/deux-fois-plus-de-forces-de-l-ordre-dans-les-transports-d-ici-les-jo-2024-annonce-darmanin\\_AD-202211230836.html](https://www.bfmtv.com/police-justice/deux-fois-plus-de-forces-de-l-ordre-dans-les-transports-d-ici-les-jo-2024-annonce-darmanin_AD-202211230836.html)

URL: <https://www.leparisien.fr/paris-75/paris-2024-les-renforts-de-securite-dans-les-transports-resteront-apres-les-jeux-12-02-2024-CXR3U52U4ZGP7EVLYCKPS44NRU.php>

La *Brav-N*, déclinaison nautique de la *Brav-M* (Brigade de répression de l'action violente motorisée) a été déployée sur la Seine durant la cérémonie d'ouverture. Sa mission était d'intervenir depuis la Seine en cas de « menaces » sur les berges.<sup>13</sup>

44 000 barrières ont été installées dans le centre de Paris, autour de la Seine pour la mise en place du périmètre de sécurité de la cérémonie d'ouverture.<sup>14</sup>

Le 28 novembre 2023, le préfet de police de Paris annonce que des QR codes seront obligatoires pour circuler dans Paris au moment des Jeux.

***Il faudra s'enregistrer en amont sur une plateforme numérique en fournissant un certain nombre de justificatifs, de domicile mais pas que [...] Vous aurez un QR code à présenter lors des contrôles.***

Toutes les personnes de plus de treize ans étaient concernées par le QR code sans exception (pas même pour des motifs médicaux). Pour obtenir le QR code (baptisé Pass Jeux), il fallait s'enregistrer sur le site [pass-jeux.gouv.fr](https://pass-jeux.gouv.fr). 44 000 contrôles policiers des QR code ont été effectués le premier jour de la mise en place de celui-ci. Plus de 300 000 QR code ont été délivrés avant le début des Jeux.

Deux périodes distinctes ont été constatées quant à l'usage des QR codes. Les premiers QR codes concernaient la cérémonie d'ouverture et la période courant du 18 juillet au 26 juillet, en définissant un périmètre interdit tout le long de la Seine (voir schéma 1 ci-dessous). La seconde période court du 26 juillet jusqu'au 11 août, puis du 28 août jusqu'au 8 septembre (voir schéma 2 page suivante).

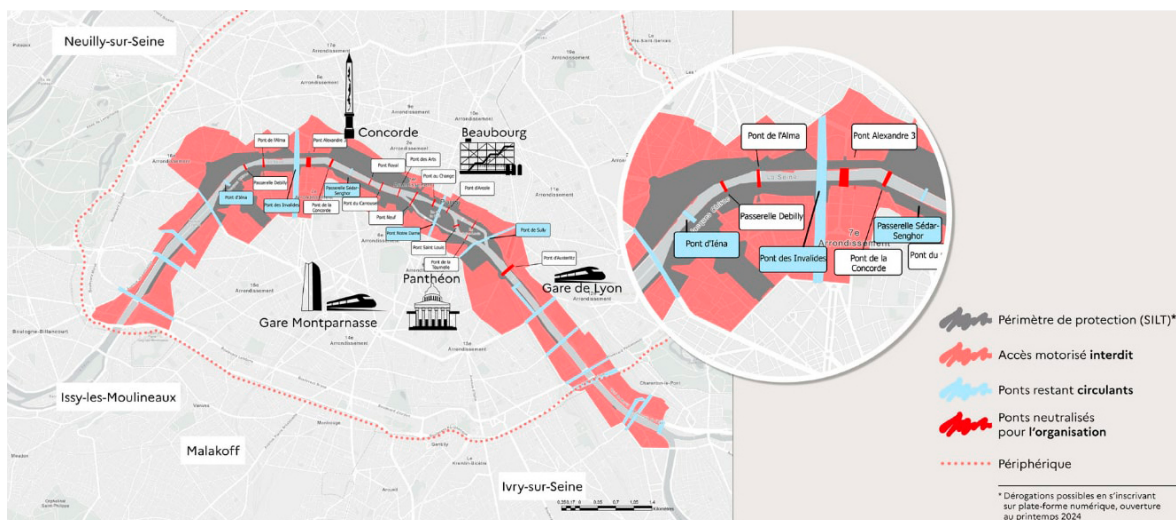


Schéma 1 : périmètre du QR code mis en place pour la cérémonie d'ouverture

<sup>13</sup> URL: <https://www.leparisien.fr/jo-paris-2024/jo-paris-2024-la-brav-n-cousine-de-la-brav-m-naviguera-sur-la-seine-pour-la-ceremonie-douverture-07-04-2023-Q7KJQ7QQZVHWRJ3BZ4ZPE3KK2I.php>

<sup>14</sup> URL: [https://www.francetvinfo.fr/les-jeux-olympiques/ceremonies-douverture-et-de-cloture/paris-2024-le-c-ur-de-paris-quadrille-en-prevision-de-la-ceremonie-douverture-des-jeux\\_6659889.html](https://www.francetvinfo.fr/les-jeux-olympiques/ceremonies-douverture-et-de-cloture/paris-2024-le-c-ur-de-paris-quadrille-en-prevision-de-la-ceremonie-douverture-des-jeux_6659889.html)

PÉRIODE	PÉRIMÈTRE	ACCÈS PIÉTONS / CYCLISTES	ACCÈS MOTORISÉ
Du 26/07 au 11/08 et du 28/08 au 08/09	NOIR ORGANISATEUR	<b>ACCÈS CONTRÔLÉ :</b> - Accrédités par Paris 2024 - Spectateurs avec billet	<b>INTERDIT</b> sauf véhicules accrédités par Paris 2024 / Urgences
Du 26/07 au 11/08 et du 28/08 au 08/09	GRIS	<b>ACCÈS CONTRÔLÉ :</b> - Accrédités par Paris 2024 - Spectateurs avec billet - Riverains	<b>INTERDIT</b> sauf véhicules accrédités par Paris 2024 / FSI / Urgences
Du 26/07 au 11/08 et du 28/08 au 08/09	ROUGE	<b>ACCÈS LIBRE :</b> - Piétons - Cyclistes / trottinettes	<b>INTERDIT</b> sauf dérogation Soumis à laissez-passer numérique
Du 26/07 au 11/08 et du 28/08 au 08/09	BLEU	<b>ACCÈS LIBRE :</b> - Piétons - Cyclistes / trottinettes	<b>ACCÈS LIBRE</b> mais nécessité pour les véhicules de présenter un justificatif libre (intérêt légitime à se rendre dans cette zone)

Schéma 2 : périmètres et conditions du QR code mis en place pour la durée des JOP

Les différentes étapes du QR code et les différentes zones d'interdiction ont rendu le dispositif incompréhensible pour de nombreuses personnes et particulièrement pour les touristes internationaux, qui pour la plupart n'avaient pas entendu parler du QR code et ont été empêché-es de visiter le centre de Paris sans comprendre pourquoi.<sup>15</sup>

Un dispositif pénal hors norme a été mis en place pour les JOP pour répondre aux différentes menaces anticipées par le gouvernement. Celui-ci a annoncé trois axes de lutte :

- les risques de déstabilisation majeure : actes de terrorisme, cybercriminalité ;
- les infractions de droit commun : violences sexuelles, discriminations, atteintes contre les forces de sécurité intérieure ;
- les infractions économiques et financières : contrefaçon, dopage, fraudes à la billetterie et à l'hébergement, paris sportifs.

Une circulaire relative au dispositif judiciaire mis en œuvre pour les JOP a été envoyée le 15 janvier 2024 par le ministre de la justice Éric Dupont-Moretti à toutes les procureur-es pour préciser les contours de ces menaces et les réponses pénales à leur apporter. La répression des militant-es a été ajoutée à la liste des menaces potentielles puisqu'il y est précisé :

***Vous veillerez à la mise en place d'une politique pénale déterminée prévoyant des réponses rapides, fortes et systématiques à l'ensemble des infractions pénales ayant pour objet ou pour effet de troubler le bon déroulement des Jeux olympiques et paralympiques 2024. [...] Par ailleurs, les réponses pénales les plus fermes devront être apportées aux infractions commises à l'occasion de troubles graves à l'ordre public susceptibles de survenir sur le territoire national et qui pourraient, par leur objet ou leur résonance médiatique, lourdement perturber l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques 2024 et ternir l'image de notre pays sur la scène mondiale.***

Ce dispositif pénal hors norme a été accompagné d'effectifs supplémentaires répartis dans les Cours d'appel de Paris, de Versailles, Aix-en-Provence, Bordeaux, Bourges, Douai, Lyon, Papeete et Rennes, mais aussi dans les quatorze tribunaux judiciaires et tribunaux de première instance qui accueillent des épreuves olympiques et paralympiques. À partir du premier semestre 2024, 122 magistrat-es et 294 greffier-ères seront ainsi affecté-es en renfort pour les JOP, en plus des contractuel-les déjà recruté-es.

<sup>15</sup> URL: <https://www.leparisien.fr/jo-paris-2024/jo-paris-2024-44-000-pass-jeux-contrôles-par-les-policiers-ce-jeudi-jour-de-la-mise-en-place-des-perimetres-18-07-2024-XQVRMZ23ZBZLOIU7MUFWUIE71.php>

URL: <https://www.info.gouv.fr/actualite/jo-ouverture-de-la-plateforme-pour-demander-le-qr-code>

URL: <https://anticiperlesjeux.gouv.fr/etapes-cles/perimetres-securisation-sites-competition-ile-france>

URL: <https://theconversation.com/le-retour-du-contrôle-par-qr-code-pour-les-jo-de-paris-2024-nest-pas-anodin-228300>

À la fin des JOP, le bilan judiciaire pour le tribunal de Bobigny était de vingt-sept comparutions immédiates tenues durant les JOP contre douze l'année précédente sur la même période. Ce qui constitue une augmentation de 125 %. Des comparutions immédiates qui ont été cependant principalement liées à des affaires de droit commun et pas aux JOP. Éric Mathais, procureur de la République a ainsi reconnu :

***Nous avons anticipé une activité pénale liée aux jeux olympiques bien supérieure.***

Selon lui, l'augmentation des dossiers est due principalement à la présence policière plus importante et aux effectifs plus nombreux dans les commissariats. Il est donc clair que, contrairement à ce qui a été anticipé, il n'y a pas eu d'augmentation des infractions durant la période des JOP. Cependant, l'omniprésence policière a conduit à plus de contrôles qui se sont traduits par une augmentation du nombre de comparutions immédiates.<sup>16</sup>

## **B • Surveillance**

### **1 La loi olympique 2**

Le 19 mai 2023 a été adoptée la loi n° 2023-380 « relative aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024 et portant diverses autres dispositions » dite *Loi olympique 2*. Cette loi a permis d'étendre la surveillance des citoyens et la répression policière en permettant :

- l'utilisation de scanners corporels à l'entrée des stades (et enceintes sportives ou culturelles accueillant plus de 300 personnes ;
- de rendre les interdictions judiciaires de stade systématiques ;
- de punir de six mois d'emprisonnement de 7 500 euros d'amende, toute intrusion dans une manifestation sportive ;
- d'élargir le « criblage » administratif aux fans zones, ainsi qu'aux participant-es des événements, aux athlètes et leur délégations, aux médias ayant les droits de retransmission ou leurs partenaires et les sponsors de l'événement ;
- d'autoriser l'expérimentation jusqu'au 31 mars 2025 de la vidéo surveillance algorithmique (VSA) pour tout type « d'événement récréatif, sportif et culturel », accueillant du public et « particulièrement exposé à des risques d'actes de terrorisme ou d'atteintes graves à la sécurité des personnes ». La VSA a pu alors être déployée sur les caméras aux abords des événements et dans les transports publics à proximité.

Les algorithmes de la VSA sont censés détecter huit types d'événements différents : présence d'objets abandonnés, présence ou utilisation d'armes, non-respect par une personne ou un véhicule du sens de circulation commun, franchissement ou présence d'une personne ou d'un véhicule dans une zone interdite ou sensible, présence d'une personne au sol à la suite d'une chute, mouvement de foule, densité trop importante de personnes, départs de feux. La VSA peut être déployée par simple arrêté préfectoral et utilisé par des agent-es de police municipale, de police nationale, de gendarmerie nationale, des force de sécurité des sociétés de transport présentes sur les lieux (RATP, SNCF). La France est le premier pays de l'Union Européenne à adopter une telle loi sur la VSA.<sup>17</sup>

La *Quadrature du net* a donné à connaître les effets dévastateurs de la banalisation de la VSA sur l'exercice quotidien des libertés individuelles. La loi olympique n°2 du 19 mai 2023 est la première brique légale à la généralisation du déploiement de la surveillance algorithmique. Or, la VSA sert une idéologie : celle de la surveillance totale et de la répression systématisée. La *Quadrature du net* souligne que la vidéosurveillance algorithmique

***...transforme profondément notre rapport à la ville [car elle] s'inscrit dans une vision politique ancienne de l'espace public vu comme lieu de sécurité et de contrôle des corps. Elle modifie la manière dont nous y faisons société en renforçant les normes sociales visant à exclure les plus précaires et en donnant à la police une capacité nouvelle et considérable de répression.***

Produit d'un fantasme sécuritaire, faisant prospérer une vision autoritaire de la sécurité dans l'espace public, la VSA « est bien une tentative de discipliner les classes populaires ». Les algorithmes de VSA sont conçus pour être utilisés par la police, dont ils systématisent les logiques répressives et discriminatoires, tout en contribuant à déshumaniser encore davantage le rapport de l'institution à la police.

<sup>16</sup> URL: [https://actu.fr/ile-de-france/bobigny\\_93008/justice-malgre-la-fin-des-jeux-olympiques-le-tribunal-de-bobigny-compte-rester-dans-les-starting-blocks\\_61556848.html](https://actu.fr/ile-de-france/bobigny_93008/justice-malgre-la-fin-des-jeux-olympiques-le-tribunal-de-bobigny-compte-rester-dans-les-starting-blocks_61556848.html)

URL: <https://www.justice.gouv.fr/actualites/actualite/jeux-olympiques-paralympiques-dispositif-judiciaire-paris-2024>

URL: <https://www.justice.gouv.fr/sites/default/files/2024-01/JUSD2401073C.pdf>

<sup>17</sup> URL: <https://www.vie-publique.fr/loi/287639-jo-2024-loi-du-19-mai-2023-jeux-olympiques-et-paralympiques>

URL: <https://www.laquadrature.net/wp-content/uploads/vsa/VSA-brochure-planche.pdf>

URL: <https://reporterre.net/Perturber-un-evenement-sportif-pourrait-etre-durement-reprime>

*Avec la VSA, les 250 000 policiers et gendarmes actuels voient leurs capacités atteindre celles qu'auraient des millions d'agents ne recourant pas à ces technologies. De quoi atteindre un ratio police / population typique des États policiers, sans qu'aucun contre-pouvoir efficace ne puisse être mis en place.*

Les algorithmes de VSA permettent de retrouver une personne au milieu d'autres à partir des données physiques ou comportementales c'est-à-dire par une identification biométrique. La VSA s'inscrit donc dans cette fuite en avant sécuritaire. Mais elle résulte d'une autre dynamique, plus discrète et pourtant bien plus dangereuse : celle de la biométrie. Les JOP ont ainsi grandement permis la banalisation de cette technologie dangereuse pour les libertés individuelles.<sup>18</sup>

## 2 Les caméras

À Saint-Denis, la ville a investi 6,7 millions d'euros en vidéo-surveillance entre 2020 et 2024, portant le nombre de caméras dans la ville à 450 (contre 56 en 2019). Un centre de supervision urbaine (CSU) a aussi vu le jour en 2021 pour pouvoir piloter ces nouvelles caméras. La ville a acheté un logiciel de VSA pour la somme de 118 000 euros. Cet achat n'a fait l'objet d'aucun débat, ni aucun vote au conseil municipal.<sup>19</sup>

Le ministre de l'intérieur Gérald Darmanin a annoncé l'installation de 400 caméras dans la ville de Paris pour la tenue des JOP. En plus de ces caméras annoncées, le Conseil de Paris a voté en 2022 l'installation de 320 nouvelles caméras dans la ville d'ici 2026. En 2024, plus de 4 000 caméras ont déjà été installées dans la capitale.

À Marseille, 330 caméras ont été installées en vue des JOP.

À Châteauroux, quarante caméras ont été installées pour les JOP, pour renforcer la sécurité lors des épreuves de tir.

À Torcy, six caméras ont été installées sur la départementale 10, réservée pendant les JOP aux athlètes et aux officiels se rendant à la base nautique de Vaire-sur-Marne. Ces caméras l'ont été à la demande express du ministère de l'intérieur et contre l'avis du maire de Torcy. À Vaires, pour les mêmes raisons qu'à Torcy, trente-quatre caméras ont été installées le long du chemin qui mène à la base nautique.

À Saint-Denis, Vaires, Torcy, Marseille ou Châteauroux, les images de vidéosurveillance durant la durée des Jeux ont été transmises aux services de police nationale, décuplant ainsi les possibilités de surveillance.<sup>20</sup>

Île-de-France Mobilités a dépensé dix millions d'euros pour moderniser la vidéo-surveillance de vingt-et-une gares en prévision des JOP. 420 nouvelles caméras ont aussi été ajoutées, passant ainsi à 1 202 caméras installées dans ces vingt-et-une gares.<sup>21</sup>

Pour « sécuriser » les JOP, la RATP a déployé des algorithmes de surveillance dans quarante-six stations du 22 juillet au 12 août, et la SNCF dans onze gares du 25 juillet au 13 août.<sup>22</sup>

La préfecture de police de Paris a publié des arrêtés autorisant le recours aux drones durant la durée des Jeux de Paris. Huit drones ont pu ainsi survoler Dugny et le Blanc-Mesnil jusqu'au 9 septembre. Huit ont survolé Saint-Denis, L'Île-Saint-Denis et le XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris entre le 24 juillet et le 12 août.<sup>23</sup>

<sup>18</sup> URL: <https://www.laquadrature.net/vsa/>

<sup>19</sup> URL: <https://imazpress.com/actus-reunion/saint-denis-sous-l-oeil-des-cameras-de-surveillance>

URL: <https://www.mediapart.fr/journal/france/250724/aux-jo-2024-un-usage-sans-precedent-des-drones-et-des-algorithmes-de-surveillance>

URL: <https://www.mediapart.fr/journal/france/300724/en-catimini-saint-denis-achete-un-logiciel-de-surveillance-algorithmique>

<sup>20</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/france/180224/les-jo-accelerent-la-videosurveillance-en-france-avec-la-benediction-de-darmanin>

URL: [https://www.bfmtv.com/paris/paris-320-nouvelles-cameras-de-videosurveillance-d-ici-2026\\_AD-202212140640.html](https://www.bfmtv.com/paris/paris-320-nouvelles-cameras-de-videosurveillance-d-ici-2026_AD-202212140640.html)

URL: <https://www.leparisien.fr/jo-paris-2024/paris-2024-vaire-et-torcy-devront-debourser-220-000-euros-pour-la-vidéoprotection-du-site-olympique-23-01-2024-4NVPFNIHN5F35GCZCQJLYL5QAI.php>

<sup>21</sup> URL: <https://www.leparisien.fr/info-paris-ile-de-france-oise/transports/jo-de-paris-2024-des-centaines-de-nouvelles-cameras-hd-installees-dans-les-gares-sncf-d-ile-de-france-12-10-2023-HOIJCCXCLRDLBDS5HCS4ERXFMU.php>

<sup>22</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/france/250724/aux-jo-2024-un-usage-sans-precedent-des-drones-et-des-algorithmes-de-surveillance>

<sup>23</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/france/250724/aux-jo-2024-un-usage-sans-precedent-des-drones-et-des-algorithmes-de-surveillanc>

## C • Privations de liberté

### 1 Micas

Entre fin juin et début juillet, le ministère de l'intérieur a délivré 559 Micas (Mesures individuelles de contrôle administratif et de surveillance) restreignant arbitrairement la liberté de circulation d'autant de personnes. Toutes les Micas délivrées l'ont été pour une durée de trois mois, soit une privation de liberté qui se poursuit bien après le temps des JOP. Initialement prévues pour des faits de terrorisme, les Micas délivrées dans le cadre des JOP ont concerné principalement des personnes « n'ayant jamais été condamnées, ni même mises en examen ou arrêtées pour des faits liés au terrorisme ». 154 personnes ont fait l'objet de condamnations suite au non-respect de ces Micas.

848 visites domiciliaires (des perquisitions administratives) ont été menées pour les JOP et 92 personnes ont été expulsées du territoire. De plus, 1, 2 millions d'enquêtes administratives (criblage) ont été effectuées.

Le journal le Monde estime :

***Jamais, depuis l'état d'urgence instauré au lendemain des attentats du 13 novembre 2015, autant de mesures restrictives des libertés n'avaient été prises. L'usage des Micas a été particulièrement massif et indistinct [...] Ce recours à des centaines de Micas afin de sécuriser un événement risque de créer un précédent tentant pour l'exécutif à chaque fois que se présenteront un enjeu ou une crise sécuritaire majeurs.***

Sollicité par *Mediapart*, le cabinet du ministre de l'intérieur n'a pas été en mesure de préciser combien de Micas délivrées pour les JOP concernent des personnes mineures. Le journal en ligne a recensé au moins sept exemples concernant des adolescent-es de quatorze à dix-huit ans. Pour ces sept personnes, la Micas dont elles ont fait l'objet leur interdit de franchir les limites de leur commune de résidence et les oblige à pointer tous les jours à heure précise au commissariat ou à la gendarmerie. Non seulement l'assignation à résidence compromet leurs vacances d'été et leur rentrée scolaire, mais elle perturbe aussi, pour certain-es, le bon déroulement de mesures éducatives préalablement ordonnées par la justice. Parmi ces sept personnes, une adolescente de dix-sept ans a été arrêtée au lendemain de son assignation à résidence. L'adolescente se trouvait en voiture avec sa mère pour se rendre à une réunion familiale. Celle-ci se trouvant hors de la zone autorisée, l'adolescente a été placée en garde à vue, puis sous contrôle judiciaire strict. Elle passera en procès en septembre et risque jusqu'à trois ans de prison et 45 000 euros d'amende.<sup>25</sup>

### 2 Privations de liberté abusives

Un technicien qui travaillait depuis treize ans à l'aéroport de Roissy s'est vu retirer son habilitation pour les JOP, l'empêchant de travailler. Le technicien avait pourtant fait l'objet d'une enquête administrative en février 2024, qui s'était conclue en sa faveur. La préfecture de police de Paris a justifié la décision d'interdiction de travail en parlant de liens supposés du technicien avec « l'environnement » islamiste. Le tribunal administratif de Montreuil a suspendu l'arrêté d'interdiction précisant que

***...la note des services de renseignement n'apporte aucune précision permettant d'expliquer, même sommairement, les modalités et la fréquence des relations alléguées [...] Par ailleurs les faits exposés s'étant déroulés sur son lieu de travail n'ont fait l'objet d'aucune mention de la part de son employeur, ce dernier, par l'intermédiaire de son chef de service, exposant au contraire une absence totale d'actes ou discours à connotation religieuse.***<sup>26</sup>

À Nice, une personne a été placée deux fois en centre de rétention de manière « préventive » le temps des épreuves olympiques. Cette personne avait été condamnée pour terrorisme en 2017, puis libérée en 2019 et était déjà assignée à résidence le temps des JOP.

***La première fois, en juin, les policiers m'ont dit que la flamme allait passer à Grasse et à Nice et que je devais être placé pour cette raison.***

explique la personne. Elle est sortie du CRA quarante-huit heures plus tard par une décision du juge des libertés et de la détention (JLD). La deuxième fois, le 24 juillet, alors qu'elle venait au commissariat pour pointer, la police la place de nouveau en CRA prétextant cette fois-ci les épreuves olympique de foot se tenant à Nice. Elle ressortira cette fois six jour plus tard, toujours suite à la décision du JLD.<sup>27</sup>

<sup>24</sup> URL: [https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/08/01/paris-2024-des-mesures-de-restrictions-individuelles-de-circulation-annulees-par-la-justice-administrative\\_6263890\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/08/01/paris-2024-des-mesures-de-restrictions-individuelles-de-circulation-annulees-par-la-justice-administrative_6263890_3224.html)

URL: [https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/09/11/securite-et-jeux-olympiques-une-reussite-grace-a-d-enormes-moyens-et-beaucoup-de-pression\\_6313797\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/09/11/securite-et-jeux-olympiques-une-reussite-grace-a-d-enormes-moyens-et-beaucoup-de-pression_6313797_3224.html)

<sup>25</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/france/150824/au-moins-sept-adolescents-figurent-parmi-les-assignes-residence-de-l-ete>

<sup>26</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/france/200824/un-salarie-d-air-france-interdit-de-travailler-pendant-les-jo-gagne-en-justice>

<sup>27</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/france/140824/farid-ete-arbitrairement-enferme-dans-un-centre-de-retention-pendant-les-jo>



Un touriste états-unien venu pour assister aux épreuves olympiques a été arrêté par la police, alors qu'il se rendait à un match de water-polo. L'homme avait sorti un drapeau israélien et fait un selfie devant ce dernier, avant de se rendre au contrôle des billets. Les policier·ères l'auraient alors interrogé sur la raison de son acte, avant de fouiller son téléphone portable.

***Dix minutes plus tard, cinq autres policiers sont arrivés sur moi. Ils m'ont dit que j'étais interpellé. J'ai demandé pourquoi, l'un d'eux a dit que je faisais de la résistance***

explique le spectateur, qui a été tiré par les pieds lors de son arrestation. En garde à vue, les policier·ères lui ont refusé le droit de prévenir ses ami·es, de consulter un·e médecin·e et un·e avocat·e et même de boire de l'eau, lui indiquant que s'il avait soif, il y avait l'eau des toilettes. Le touriste est ressorti de garde à vue avec une convocation au tribunal pour le 26 novembre (alors que son billet de retour était le 5 août) au motif d'avoir « opposé une résistance violente » et « d'avoir pénétré par force ou fraude dans une enceinte sportive » en état d'ivresse. Le touriste a déposé plainte auprès de l'IGPN contre les policier·ères qui l'ont arrêté.<sup>28</sup>

### 3 Privation de liberté pour les patient·es en psychiatrie

En Loire-Atlantique, les chefs des services psychiatriques des établissements recevant des patient·es dit·es « SDRE » (Soins à la demande du représentant de l'État) ont reçu une note de Jérôme Jumel, directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS). Révélé à la presse cette note précise que

***sur un aspect purement sécuritaire, la directrice du cabinet de la préfecture autorisera difficilement les demandes de permissions de sorties, les programmes de soins et les levées de mesures des patients SDRE, sur la période du 1<sup>er</sup> au 6 juin inclus.***

Ce qui signifie qu'au moment du passage de la flamme olympique, les patient·es auront l'interdiction de sortir de l'hôpital. Cette note a indigné de nombreuses personnes du personnel soignant, qui ont engagé des recours auprès de la contrôleur·euse générale des lieux de privation de liberté. Ni l'ARS, ni la préfecture n'ont donné plus d'explications concernant cette note.

Les mêmes consignes de restrictions de libertés des personnes soignées en psychiatrie ont été données dans plusieurs départements tels que le Haut-Rhin ou en Seine-Maritime. Émises certaines fois par les Agences régionales de santé, les restrictions de sorties ont été données à Bordeaux, Nantes, Rennes et peut-être encore dans d'autres villes.<sup>29</sup>

## D • Répression des militant·es

### 1 Des militant·es interdit·es de travail

Pour pouvoir travailler sur les sites olympiques, le Code de la sécurité intérieure oblige les personnes non-spectatrices à présenter une accréditation. Pour obtenir celle-ci, les travailleur·rices ont été « criblées », c'est-à-dire que le SNEAS (Service national des enquêtes administratives de sécurité) a vérifié leur profil. Le SNEA est un service de police datant de 2017 et qui a pour mission de traquer les

***...comportements [...] incompatibles avec l'autorisation d'accès à des sites sensibles [...]pouvant être] liés à une radicalisation politique ou religieuse, à des troubles à l'ordre public, ou des antécédents judiciaires.***

Ainsi si le « criblage » peut normalement donner lieu à un avis défavorable d'une délivrance d'accréditation dans les cas où

***...le comportement ou les agissements de la personne sont de nature à porter atteinte à la sécurité des personnes, à la sécurité publique ou à la sûreté de l'État.***

Sur cette base, de nombreuses personnes ont vu leur accréditation refusée à cause de leurs activités militantes sans lien avec les JOP. *Mediapart* a ainsi révélé le cas de Léon, intermittent du spectacle, qui avait signé un contrat de trois semaines comme régisseur général et qui n'a pas pu travailler, car son employeur a reçu un avis défavorable d'accréditation le concernant de la part de Paris 2024. La *Quadrature du net* a lancé un appel à témoignage pour recueillir le récit de personnes qui se seraient retrouvées dans la même situation que Léon interdit de travailler à cause de son activité militante. Nous reprenons ici un extrait d'un article de la *Quadrature du net*, qui relate les témoignages reçus :

<sup>28</sup> URL: <https://www.leparisien.fr/jo-paris-2024/ca-a-vire-au-cauchemar-un-americain-venu-aux-jo-depose-plainte-a-ligpn-contre-des-policiers-qui-lont-interpelle-04-08-2024-2UWZPYZU7ZBAVKBIS2WRBEG74A.php>

URL: <https://www.lindependant.fr/2024/08/05/les-policiers-lui-auraient-refuse-de-leau-en-linvitant-a-boire-celle-des-toilettes-un-touriste-americain-porte-plainte-aupres-de-ligpn-apres-son-12124169.php>

<sup>29</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/france/010624/jo-2024-nantes-des-malades-privés-de-sortie-pour-ne-pas-perturber-le-passage-de-la-flamme>

URL: [https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/07/23/jeux-olympiques-inquietudes-apres-des-consignes-de-refus-de-sortie-de-malades-psychiatriques-au-passage-de-la-flamme\\_6256275\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/07/23/jeux-olympiques-inquietudes-apres-des-consignes-de-refus-de-sortie-de-malades-psychiatriques-au-passage-de-la-flamme_6256275_3224.html)

Jeanne est secouriste bénévole et l'association dont elle fait partie a été sollicitée pour les JOP. Jeanne s'est donc proposée pour se mobiliser une semaine. En parallèle, elle milite contre le dérèglement climatique depuis plusieurs années et a notamment participé à différentes actions de désobéissance civile au cours desquelles elle s'est faite arrêtée par la police, sans jamais être poursuivie ni condamnée. Début juin, le président de l'antenne locale de son association de secourisme a reçu une lettre de refus de l'organisation des JOP.

Marc est salarié d'un opérateur de transport et devait travailler pendant les JOP pour les dépôts de bus des accrédité-es et athlètes. Mais Marc fait partie d'*Extinction rebellion*. Il a été contrôlé en manifestations et a participé à des actions de désobéissance civile, ce qui l'a mené à être arrêté et gardé à vue deux fois. Il est le seul des 300 personnes de son employeur mobilisées sur ces sites à s'être vu refuser son accréditation.

Simon devait travailler pour l'accueil du public dans un stade où se déroulaient des épreuves des JOP. Il avait déjà reçu son emploi du temps lorsqu'il a reçu son refus d'accréditation le 12 juillet dernier. Par le passé, il a été reconnu coupable pour entrave à la circulation dans le cadre de du mouvement des Gilets jaunes, mais a été dispensé de peine. Il milite également au sein d'*Extinction rebellion* et des *Soulèvements de la Terre*.

Juliette est une militante qui a subi quelques gardes à vue dans le cadre de manifestations. Poursuivie une fois, elle a été relaxée avec un stage de citoyenneté. Elle devait être bénévole en secourisme, mais n'a jamais reçu son autorisation, quand le reste des membres de son association l'ont obtenue.

Mathieu travaille depuis plusieurs années pour une chaîne de télévision comme opérateur de prise de vue. Il a milité pendant plus d'une dizaine d'années dans des associations de chômeur-euses avec lesquelles il a fait des actions d'occupation, ce qui l'a conduit à des interpellations et des gardes à vue il y a plus de dix ans. Plus récemment, en 2020, il a été envoyé par une chaîne afin de filmer les militant-es d'*Alternatiba* lors de l'envahissement du tarmac de Roissy. Il a été arrêté avec elleux, et malgré sa lettre de mission et l'intervention de l'avocat de la chaîne, il a fait douze heures de garde à vue. Depuis 2023, il se fait désormais refuser l'entrée des ministères au sein desquels il doit filmer, alors qu'il l'a fait pendant vingt ans. Pour les JOP, il reçoit le même traitement : un avis défavorable du SNEAS qui l'empêche d'accéder au *Paris Media Center*. Si son employeur est compréhensif, il est néanmoins beaucoup moins appelé qu'auparavant pour des missions de travail.

Camille devait travailler pendant les Jeux et animer des visites pour les touristes, via un opérateur affilié à Paris 2024. Elle participe à des activités de désobéissance civile depuis une petite année. Son identité a été relevée par les policier-ères au cours d'une de ces actions. Son nom a aussi été utilisé pour déclarer une manifestation devant une école de commerce dénonçant les violences sexistes et sexuelles, où étaient présent-es des agent-es des renseignements territoriaux. Elle a été prévenue la dernière semaine de juin qu'elle ne pourrait pas travailler pendant les JOP. Elle n'a jamais obtenu de réponse de la part de l'adresse mail indiquée à laquelle elle a écrit pour contester.

Thomas, professionnel de l'audiovisuel, avait obtenu un contrat pour participer à la réalisation des Jeux afin d'opérer une prestation technique complexe. Début juillet, il est extrêmement surpris quand il reçoit un refus d'accréditation. Il n'a jamais eu aucune interaction avec la police à part pour une altercation en voiture, il y a longtemps. Il évolue dans un cercle amical militant et a participé il y a quelques années à des actions et réunions d'*Extinction rebellion*, sans en avoir été organisateur. Il soupçonne donc être dans un fichier de renseignement.

Loris travaille pour l'hôtel de luxe *Le Collectionneur*, dans lequel le comité international olympique réside le temps des JOP. Loris est délégué syndical *CGT* et participe aux négociations annuelles qui ont lieu en ce moment. Mais il ne peut plus se rendre à l'hôtel – et donc négocier – depuis qu'il a reçu un avis négatif du SNEAS. Par le passé, il avait été interpellé et contrôlé par la police dans le cadre de sa participation à la défense de la cause arménienne. La *CGT* a publié un communiqué dénonçant cette situation inédite.

Théo, intermittent du spectacle, devait effectuer une mission de dix jours en tant que technicien afin d'installer les systèmes de sonorisation de la cérémonie d'ouverture. Il ne fait pas partie d'une association en particulier, mais a participé à un certain nombre de manifestations. Il a été interpellé l'année dernière lors des arrestations massives ayant eu lieu pendant le mouvement contre la réforme des retraites. Il est ressorti sans poursuite, mais il n'a pas pu travailler, faute d'avis favorable. Une situation très proche de celle d'Élie, également technicien son. Pour sa part, il avait fait une garde à vue après une manifestation étudiante le lendemain de l'annonce du recours au 49-3. Élie a aussi été arrêté – sans poursuite – au cours de *free parties*.<sup>30</sup>

<sup>30</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/france/210724/leon-ex-militant-de-gauche-interdit-de-travail-pendant-les-jo>

URL: <https://www.laquadrature.net/2024/07/30/jeux-olympiques-fichage-de-masse-et-discrimination-politique/>

## 2 Interdiction de manifester lors du passage de la flamme olympique

Le passage de la flamme olympique a donné lieu un peu partout en France à des interdictions de manifester. Serge Slama professeur de droit public expliquait à *Mediapart*:

***On a l'impression que le passage de la flamme dessine une France liberticide. Il s'accompagne d'interdictions de manifester.***

L'avocat Raphael Balloul ajoute à ce sujet:

***Cela apparaît disproportionné par rapport aux enjeux de l'événement. Toute expression est par avance interdite, quel que soit son mode d'expression, y compris quand elle peut être pacifiste. C'est quand même problématique qu'on ne puisse admettre des modes de protestation.***

À Aix-en-Provence, des militant-es de la campagne *Boycott, désinvestissement, sanctions* (BDS) ont été empêché-es de déployer une banderole indiquant « Le génocide n'est pas un sport olympique » lors du passage de la flamme olympique.

***Deux policiers en civil ont contrôlé notre identité, confisqué tout notre matériel. Ils nous ont juste autorisés à garder nos keffiehs, mais spécifié que nous n'avions pas le droit de les agiter, ni de manifester ou de pousser des cris.***

précise l'une des militantes.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, lors du passage de la flamme à Forcalquier, des militant-es ont voulu déployer une banderole questionnant la participation d'Israël aux JOP, mais en ont été empêché par les forces de l'ordre, bien avant l'arrivée de la flamme:

***Nous avons été emmenés dans une rue adjacente pour être contrôlés. Nous étions filmés et notre matériel a été confisqué.***

précise l'un des militants. Ce dernier a tout de même tenté de déployer un drapeau palestinien au passage de la délégation olympique, mais un policier lui a immobilisé le poignet pour l'en empêcher. Les militant-es n'ont été autorisé-es à partir qu'une demi-heure après le passage de la flamme.

En Mayenne, un militant qui a tenté de brandir un drapeau palestinien sur le passage de la flamme a été emmené au commissariat où il est resté plus d'une heure. Les policier-ères l'ont verbalisé d'une amende de 135 euros pour « participation à une manifestation interdite sur la voie publique ». La préfecture de la Mayenne avait déposé un arrêté pour interdire toute manifestation, lors du passage de la flamme.

Dans les Bouches-du-Rhône, un collectif souhaitant dénoncer l'abandon d'un quartier par la municipalité avec des banderoles disant « De l'argent pour la flamme et la misère dans nos quartiers » a été interdit de manifester au passage de la flamme olympique.

***Nous avons échangé avec des policiers les jours précédents et ils nous avaient dit que notre rassemblement pouvait avoir lieu.***

explique un militant du collectif. Entre temps, la préfecture des Bouches-du-Rhône avait pris un arrêté d'interdiction de manifester.

Dans le Maine-et-Loire, lors du passage de la flamme, un rassemblement de syndicalistes luttant pour une revalorisation salariale a été interdit, car la préfecture avait pris un arrêté d'interdiction de manifester de 14 heures à 17 heures.

À Vitry, lors du passage de la flamme olympique, un policier a même déclaré que le drapeau palestinien était interdit. Rappelons qu'aucun drapeau d'une nation participante aux JOP n'est interdit par le CIO.<sup>31</sup>

<sup>31</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/france/140724/aix-angers-arles-laval-sur-le-parcours-de-la-flamme-olympique-un-marathon-de-manifs-interdites>

URL: <https://x.com/amnestyfrance/status/1816855261052654059>

### 3 Des gardes à vues abusives

Huit femmes du collectif des *Hijabeuses* ont été placées en garde à vue en marge des JO. Lors du marathon pour tous, samedi 10 août, des membres d'un collectif de footballeuses portant le voile ont été interpellées et placées en garde à vue. Il leur a été reproché d'avoir organisé une manifestation interdite alors qu'elles venaient, munies de pancartes, soutenir une amie qui participait à la course. Les femmes seront fouillées et palpées dans la rue, entourées d'une dizaine de policier·ères auxquels des renforts sont venus s'ajouter. Les huit femmes ont passé la nuit au commissariat à neuf dans une petite cellule. Au commissariat les femmes ont été obligées de se déshabiller et de retirer leur voile, qui ne leur a été rendu qu'à la fin de leur garde à vue. Durant leur garde à vue, un officier leur aurait précisé :

***Mesdames, vous comprenez, les Hijabeuses, avec le contexte, les attentats, le magistrat a peur, vous comprenez ?***

Le lendemain, les Hijabeuses sont ressorties de garde à vue sans suite, l'infraction étant jugée comme insuffisamment caractérisée. Sur leur compte X, les femmes du collectif publièrent :

***Vous comprenez, même jeter les pancartes n'était pas suffisant, il fallait que l'on disparaisse de l'espace public.***<sup>32</sup>

Le 23 juillet, huit militant·es d'*Extinction rebellion* ont été arrêté·es pour avoir collé des stickers dans le métro disant « Les JO c'est pas jojo ».

***Nous étions dans une cellule où l'air était irrespirable, ça puait et c'était très sale. Le bouton pour appeler les policiers ne fonctionnait pas. Il fallait hurler pour qu'ils viennent nous emmener aux toilettes ou nous apporter de l'eau.***

raconte une des militantes au journal *Reporterre*. Un des policier·ères aurait dit que leur garde à vue était « labellisée Jeux olympiques ». Les militant·es sont resté·es en garde à vue onze heures et sont convoqué·es au tribunal pour refus de donner empreintes et ADN lors de la garde à vue, ainsi que pour dégradations et rassemblement en vue de commettre un délit.

Le lendemain, le 24 juillet, six militant·es d'*Extinction rebellion* ont été perquisitionné·es et arrêté·es, cette fois pour une action qui datait du 1<sup>er</sup> mai : iels avaient aspergé de peinture à l'eau le siège de la Direction générale de l'aviation civile. L'action était une protestation contre l'utilisation de taxis volants prévus pour les JOP.

***On a la sensation qu'ils prennent n'importe quelle excuse pour nous réprimer, limiter notre capacité à communiquer entre nous.***

exprime une des militantes arrêtées (cité dans le même article de *Reporterre*). Selon elle, les gendarmes leur auraient précisé qu'ils avaient des ordres pour « marquer un coup et faire peur avant les JO ». Les six militant·es sont resté·es quarante-huit heures en garde à vue.

Le 26 juillet, neuf personnes sont arrêtées dans le bois de Vincennes alors qu'elles s'amusaient à grimper dans les arbres. Elles ont été arrêtées sous le motif d'un « regroupement en vue de commettre des violences et des dégradations ».

***Nous avons passé au total vingt-deux heures en garde à vue, juste pour avoir escaladé des arbres. On nous a dit qu'on nous soupçonnait de vouloir interrompre la cérémonie d'ouverture des JO en s'accrochant à un pont. Alors qu'on s'entraînait pour installer des banderoles sur le pont des Arts en vue de l'action du lendemain.***

explique l'une des personnes arrêtées. L'action du 27 juillet (qui avait été appelée sur les réseaux sociaux par *Extinction rebellion*) a été empêchée par les policier·ères qui ont nassé et les militant·es et les journalistes présent·es sur place pendant trente minutes. Quarante militant·es ont été placé·es en garde à vue lors de cette action empêchée. Motif de la garde à vue : « participation à un groupement en vue de commettre des violences ou des dégradations ». Au total, en cinq jours soixante-sept personnes d'*Extinction rebellion* ont été placées en garde à vue sur des motifs pour la plupart flous et peu caractérisés.<sup>33</sup>

<sup>32</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/france/160824/huit-femmes-du-collectif-des-hijabeuses-ont-ete-placees-en-garde-vue-en-marge-des-jo>

<sup>33</sup> URL: <https://reporterre.net/Contre-Extinction-Rebellion-la-repression-est-olympique>

URL: <https://extinctionrebellion.fr/blog/2024/07/30/retour-sur-une-semaine-de-repression.html>

Le 8 août, un *Toxic tour* sur le canal de Saint-Denis organisé par le collectif *Saccage 2024* a été empêché par la police qui a nassé les participant-es (journaliste compris-es) pendant une trentaine de minutes, avant de verbaliser dix-sept personnes d'une amende de 135 euros pour « participation à une manifestation interdite sur la voie publique ». Le *Toxic tour* avait été interdit par la préfecture de Paris la veille à dix-neuf heures. Une personne du collectif a été interpellée par les policier-ères et placée en garde à vue pendant sept heures sous motif « d'organisation ». Le *Toxic tour* avait été organisé notamment pour dénoncer la répression qui avait eu lieu deux semaines plutôt (le 28 juillet) lors d'un autre *Toxic tour* (voir plus bas « Saccage journalistique »). La même personne de *Saccage 2024* avait été interpellée lors du *Toxic tour* du 28 juillet et avait du subir dix heures de garde à vue. Celle-ci n'a pas donné lieu à de poursuite, ce qui montre bien qu'il ne s'agissait que d'une mesure d'intimidation parfaitement illégale.<sup>34</sup>

Manizha Talash, athlète afghane de breakdance a été disqualifiée par le CIO pour avoir arboré pendant la compétition une cape avec le message « Libérez les femmes afghanes ». Manizha Talash participait aux Jeux olympiques dans l'équipe des réfugié-es. Une équipe que le président du CIO Thomas Bach qualifie de ces mots :

***L'équipe olympique des réfugiés envoie un signal fort sur l'enrichissement que représentent les réfugiés pour notre communauté olympique et pour la société en général. Les voir concourir est un grand moment pour nous que nous espérons partager avec tous. Nous accueillons à bras ouverts ces athlètes dans notre communauté olympique, aux côtés des autres athlètes, non seulement pour concourir avec eux, mais aussi pour vivre tous ensemble sous le même toit au village.***

La disqualification de Manizha Talash montre tout le sérieux de ces propos.<sup>35</sup>

## E • Saper la démocratie

### 1 Saccage journalistique

Le 28 juillet, deux journalistes Patricia Huchot-Boissier et Arnaud César Vilette, ainsi qu'un militant de *Saccage 2024* ont été arrêté-es, alors qu'ils se rendaient à un *Toxic tour* organisé par *Saccage 2024* de Porte de Paris à Saint-Denis. Au moment où les trois personnes allaient rejoindre le groupe du *Toxic tour*, plusieurs camions de CRS sont arrivés et une trentaine de policier-ères en sont sorti-es pour les interpellier. Arnaud César Vilette présenta aux policier-ères sa carte d'agence de presse et Patricia Huchot-Boissier sa carte de la *Fédération internationale des journalistes* (FIJ), du *Syndicat national des journalistes* (SNJ), et son accréditation au *Media Center* des Jeux olympiques, mais les policier-ères leur rétorquèrent qu'il pouvait s'agir de « faux ». Dans les poches du militant de *Saccage 2024*, les policier-ères ont trouvé des tracts et des stickers anti-JOP ce qui leur a servi de prétexte pour l'arrêter, ainsi que les deux journalistes, au motif de « participation à un groupement en vue de commettre des violences ou dégradation ». Ils passèrent dix heures en garde à vue avant d'être relâché-es sans suite. En parallèle, le *Toxic tour* qui n'était pas interdit s'est déroulé tranquillement et sans intervention des forces de l'ordre.<sup>36</sup>

Le groupe public *France Télévisions* a été l'un des diffuseurs officiels des Jeux. Une grande partie de sa programmation sur *France 2*, *France 3* et *France 5* a été consacrée à la retransmission des Jeux. Les journaux de 20 heures de *France 2* ont même été raccourcis de trente minutes chaque jour, pour laisser plus de place à la retransmission des épreuves sportives. L'association d'observatoire des médias *Acrimed* a analysé le contenu des 20 heures de France entre le 24 juillet et le 11 août et montre que :

***Les jeux olympiques ont été de loin le sujet le plus traité lors de la période étudiée, avec en moyenne 79 % du 20 heures qui leur était dédié. Plus précisément le 20 heures de France 2 a consacré entre 68 % (le 25 juillet) et 91 % (le 11 août) de son temps aux jeux olympiques.***

Des Jeux omniprésents qui ont par conséquent éclipsé tous les autres sujets d'actualité, que ce soit les émeutes racistes au Royaume-Uni, les bombardements à Gaza ou même la situation en Ukraine.

***Sur les 181 sujets liés aux Jeux olympiques, 89 % traitent des épreuves sportives, des cérémonies d'ouverture et de clôture, de la vie dans le village olympique, de la ferveur des supporters ou correspondent à des interviews d'athlètes en plateau ou en duplex.***

<sup>34</sup> URL: <https://www.leparisien.fr/jo-paris-2024/une-interpellation-et-17-verbalisations-apres-le-toxic-tour-avorte-des-militants-anti-jo-a-saint-denis-08-08-2024-ZE7RECPH5BAXFKHXI3JIWPWTOU.php>

<sup>35</sup> URL: <https://olympics.com/cio/equipe-olympique-des-refugies>

URL: <https://www.ouest-france.fr/jeux-olympiques/jo-2024-breaking-la-bgirl-afghane-talash-disqualifiee-apres-son-message-politique-b8481472-56ea-11ef-9261-54448a3d7417>

<sup>36</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/france/060824/jeux-olympiques-deux-journalistes-passent-dix-heures-en-garde-vue-pour-avoir-fait-leur-travail>

URL: <https://rsf.org/fr/t%C3%A9moignage-vid%C3%A9o-deux-journalistes-plac%C3%A9s-en-garde-%C3%A0-vue-abusive-en-marge-des-jeux-olympiques-en>

Aucun sujet n'a été consacré aux effets négatifs des JOP, ni aux critiques de la compétition. Celles-ci ont même été moquées par le présentateur Laurent Delahousse :

*Quand je pense que certains ils disaient « Les Français, ils ne seront pas au rendez-vous. » Quand je pense qu'il y a même des Parisiens qui ont même quitté Paris, franchement on peut leur dire...*

Les critiques étaient déjà inexistantes dans les quinze jours précédant la cérémonie d'ouverture. *Acrimed* précise :

*Cette absence de sujet critique va logiquement de pair avec une vision largement dépolitisée des Jeux [...] Le 20 heures offre une vision d'un univers olympique apolitique.*

Enfin, les reportages se sont intéressés majoritairement aux athlètes français-es, invisibilisant totalement les autres nations participantes. Et même parmi les 450 athlètes français-es, seule la minorité la plus médiatisée et ayant remporté des médailles a pu bénéficier d'un reportage dans le journal télévisé. *Acrimed* conclut ainsi son analyse en expliquant :

*Le 20 heures choisit de mettre en avant un chauvinisme et une glorification des vainqueurs français et invisibilise largement d'autres problématiques qui auraient pu être abordées en lien avec les Jeux olympiques. [...] Loin d'être un spectateur neutre, le 20 heures de France a largement mis en scène ces Jeux et s'est transformé en supporter numéro un. Nul besoin d'être hostile aux Jeux olympiques pour se demander si c'est bien le rôle d'un journal télévisé que de servir pendant un peu plus de quinze jours de service de communication à un événement sportif mondial.<sup>37</sup>*

## 2 Redorer l'image des policier·ères

Durant les temps des JOP, les grands médias ont servi, sans aucun recul critique, de relai de la propagande policière, parlant d'une « communion entre la police et la population ». Les principaux médias ont fait des articles pour parler de vidéos postées sur les réseaux sociaux où l'on voit les forces de l'ordre prendre du bon temps avec des spectateur·rices des JOP, tout en n'apportant aucun élément de contextualisation ou critiques sur ces vidéos. Analysé par le site de critique des médias *Arrêt sur image* :

*Depuis le début des Jeux olympiques, l'image d'une police sympathique, souriante, joyeuse et au service de la population est partout. France 2, TF1, BFMTV, RMC, le Parisien, le Figaro, CNews, Franceinfo, Europe 1, 20 minutes ou encore Ouest-France : tous ces médias y sont allés de leur article, reportage ou débat de plateau.*

Les médias ont traité des sujets propagandistes envers les forces de l'ordre tels que « Médaille d'or aux forces de l'ordre » (*France 2*), « Les forces de l'ordre ont la côte sur les réseaux sociaux » (*Ouest-France*) ou encore « Êtes-vous réconciliés avec la police grâce aux JO ? » (*RMC*).

Le quotidien *Le Monde* a ainsi révélé que la seule préfecture de police de Paris a sorti

*...entre le 26 juillet et le 5 août, treize reportages [...] organisés à l'intention d'une trentaine de chaînes de télévision françaises et étrangères ; vingt vidéos [...] postées sur Instagram ; trente-huit publications sur LinkedIn ; douze vidéos sur Tik Tok ; quarante-huit messages sur WhatsApp et plus d'une centaine de posts sur X et Facebook.*

Sébastien Roché, chercheur sur les pratiques policières explique ainsi que pour lui

*La préfecture de police et le ministère de l'Intérieur avaient décidé de saisir l'occasion des Jeux olympiques pour faire une grosse opération de communication, tous médias confondus, avec une bonne partie sur X et d'autres supports. L'idée était, je pense, de contrebalancer ce qu'il s'était passé au Stade de France en 2022.<sup>38</sup>*

<sup>37</sup> URL: <https://www.acrimed.org/JO-au-JT-de-France-2-la-celebration-plutot-que-l>

URL: <https://www.arretsurimages.net/dossiers/jeux-olympiques-de-paris-tous-beats>

<sup>38</sup> URL: <https://www.arretsurimages.net/articles/jo-les-medias-font-la-comm-de-la-police>

URL: [https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/08/09/comment-les-forces-de-l-ordre-cherchent-a-valoriser-leur-image-pendant-les-jeux-olympiques\\_6274107\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/08/09/comment-les-forces-de-l-ordre-cherchent-a-valoriser-leur-image-pendant-les-jeux-olympiques_6274107_3224.html)

La visibilité médiatique des JOP est utilisée par la police et l'armée pour exercer un « soft power » en glorifiant des athlètes issus de leurs rangs participant à la compétition. Pour Paris 2024, soixante-dix-huit athlètes venaient du ministère des armées et constituaient ce que le ministère a nommé l'« armée des champions » et vingt-cinq athlètes étaient fonctionnaires de police. Pour les paralympique, dix sportifs venaient de la gendarmerie et de la police nationale, ainsi qu'une future sous-préfète. Les forces de l'ordre ont remporté vingt-et-une médailles pour les Jeux olympiques et vingt-cinq pour les Jeux paralympiques. *Le Monde* a indiqué qu'elle est la logique à l'œuvre par cette promotion du sport par les forces de l'ordre :

*...aligner des sportifs de haut niveau constitue un puissant vecteur de communication pour l'institution, à grand renfort de tweets, de vidéos postées sur les réseaux sociaux, d'interviews. Ce n'est pas un hasard si les « policiers » athlètes consacrent quasi-exclusivement leurs périodes de réserve obligatoires, une trentaine de jours par an, à assurer la promotion de la police dans des salons. Pas un seul, du reste, qui n'oublie de mentionner son « appartenance » à la police nationale. [...] Tout comme les autres corps d'armée, la gendarmerie propose des contrats à des athlètes de haut niveau pour une durée initiale de deux ans, renouvelable. Elle leur assure un salaire et leur permet de se concentrer pleinement sur leur sport. En contrepartie, ces sportifs s'engagent à valoriser l'image de leur armée de rattachement, en participant à différents événements, parfois à des compétitions militaires.*

Romain Devassine, un policier visé par une enquête judiciaire pour homicide volontaire a participé à la cérémonie d'ouverture des JO. Le policier est soupçonné d'avoir tué d'une balle dans le thorax un jeune de dix-neuf ans, Souheil El Khalfaoui lors d'un contrôle policier à Marseille en 2021. Si ses deux collègues présents le jour du drame ont été entendus comme témoins en février 2024, Romain Devassine lui n'a toujours pas été entendu par le juge d'instruction et reste donc présumé innocent. Athlète de haut niveau en parallèle de son travail de policier, Romain Devassine a participé à la cérémonie d'ouverture en tant que pilote de BMX déguisé pour une séquence sur la seine. Une présence qui a choqué la famille de Souheil, qui a découvert l'assassin potentiel de leur fils à la télévision, se donnant en spectacle devant le monde entier.<sup>39</sup>

Loin des images de réconciliation entre la police et les habitant-es présentées par les médias, cinq personnes ont été tuées par des forces de l'ordre entre le 26 juillet (jour de la cérémonie d'ouverture) et le 15 août. Nous recopions ici le détails de ces meurtres, établis par le collectif *Désarmons-les* :

- Le 26 juillet 2024, Maïky L., vingt-huit ans, est tué par balles à Fenouillet près de Toulouse (Haute-Garonne), victime de tirs de gendarmes, la veille au soir, après un supposé « refus d'obtempérer » alors qu'il circulait en voiture avec sa compagne et son enfant.
- Le 28 juillet 2024, X, trente ans environ, est tué dans un accident (voiture) à Perpignan (Pyrénées-Orientales), provoqué par sa fuite suite à un contrôle de la police nationale. La presse, le jour même, indique que la victime n'avait « ni permis ni assurance », qu'il a refusé d'obtempérer et qu'il a ensuite percuté un autre véhicule dans le centre-ville, ce qui causera sa mort alors que son passager est sérieusement blessé.
- Le 9 août 2024, Mathieu D., quarante-quatre ans, est tué par balles à Bordeaux par un agent de la BAC. Le parquet décrit la victime comme une personne s'étant « échappé d'un hôpital psychiatrique », ayant « volé un couteau dans une épicerie » et ayant « menacé un policier », qui lui a tiré cinq balles, le touchant mortellement quatre fois.
- Le 14 août 2024, X est tué par balles à Semide (Ardennes), atteint par les tirs d'un gendarme. Cet homme était en pleine crise de décompensation psychique. Il aurait été menaçant avec une fourche. Le gendarme lui a tiré trois balles dont l'une l'a atteint mortellement.
- Le 15 août 2024, X, quarante-trois ans, est tué par balles sur un barrage à Thio (Province Sud, Kanaky), touché par des tirs d'une unité de la gendarmerie qui cherchait à débloquent un axe de circulation occupé dans le cadre du mouvement social contre le dégel du corps électoral.<sup>40</sup>

### 3 Paris 2024 et la démocratie

Les Jeux de Paris ont favorisé des pratiques anti-démocratiques de la part du pouvoir en place. La première est l'absence de référendum ou de tout autre moyen de valider la candidature de *Paris 2024* par l'approbation du public. L'absence de référendum correspond à une volonté délibérée. Comme l'a révélé la journaliste Jade Lindgaard, l'absence de référendum a été un argument en appui à la candidature de *Paris 2024* comme un gage que la population ne pourrait pas s'opposer à la tenue des Jeux, même si elle n'en voulait pas.<sup>41</sup>

<sup>39</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/france/050824/vise-par-une-enquete-pour-meurtre-un-policier-fait-du-bmx-la-ceremonie-d-ouverture-des-jo>

<sup>40</sup> URL: <https://desarmons.net/listes-des-victimes/personnes-tuees-par-les-forces-de-lordre/>

<sup>41</sup> voir le livre *Paris 2024 - Une ville face à la violence olympique* de Jade Lindgaard

Suite à la dissolution de l'Assemblée prononcée par Emmanuel Macron le 9 juin, des élections législatives ont eut lieu les 29 et 30 juin pour le premier tour et les 6 et 7 juillet pour le second tour. Une fois ces élections terminées, et la formation du Nouveau front populaire arrivé en tête, Emmanuel Macron a pris comme prétexte la tenue des Jeux olympiques pour s'abstenir de nommer un nouveau premier ministre, créant une situation inédite sous la Cinquième République. La France est restée plus de deux mois sans premier ministre ni gouvernement. Seuls les Jeux olympiques instrument privilégié du « capitalisme de fête » ont pu permettre une telle suspension du temps démocratique sans que cela ne suscite d'indignation. L'annonce du report de l'annonce du premier ministre à la fin des JO, n'a en effet pas entraîné beaucoup de protestations, comme s'il semblait normal que le résultat des élections passe après l'organisation d'un événement sportif privé.<sup>42</sup>

Le non-respect du vote des français-es lors des élections législatives de 2024 et la nomination de Michel Barnier au poste de premier ministre, ne peuvent être totalement détaché-es des Jeux olympiques. En effet, le 24 juillet, le CIO a voté l'attribution des Jeux d'hiver 2030 aux Alpes françaises, sous la condition que la garantie financière de l'État soit signée par le premier ministre avant décembre 2024. Même si l'annulation des JOP d'hiver dans les Alpes n'était pas dans le programme du Nouveau front populaire, la signature de la garantie financière de l'État était loin d'être assurée avec un-e premier-ère ministre issu-e du NFP. Le nouveau premier ministre Michel Barnier n'est pas seulement membre du parti arrivé en dernier aux élections législatives – parti tellement déliquéscent qu'il n'est même plus capable de présenter des candidat-es dans tous les départements, il a aussi comme titre de gloire celui d'avoir été président du comité d'organisation des Jeux d'Albertville en 1992, alors que Laurent Wauquiez et anciennement Renaud Muselier sont les deux figures politiques locales qui ont poussé pour la tenue des Jeux d'hiver dans les Alpes, tous deux membres du même parti ultra-minoritaire du nouveau premier ministre. Dans ces conditions, il est à parier qu'il n'y aura aucune difficulté à ce que la garantie financière de l'État soit signée pour 2030. Le déni démocratique se poursuit ainsi tranquillement.<sup>43</sup>

<sup>42</sup> URL: [https://www.lemonde.fr/politique/article/2024/07/24/emmanuel-macron-reporte-la-formation-d-un-nouveau-gouvernement-a-l-apres-jo\\_6256726\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2024/07/24/emmanuel-macron-reporte-la-formation-d-un-nouveau-gouvernement-a-l-apres-jo_6256726_823448.html)

<sup>43</sup> URL: <https://www.lexpress.fr/politique/michel-barnier-et-les-jo-dalbertville-une-surprenante-obsession-4TMV5ZWZDNGC7D3WV3TXDINRSQ/>



## Chapitre 5 Le saccage validiste

---

**INTRO** Loin des promesses de « révolution par l'inclusion » portées par les promoteur·rices des Jeux paralympiques, les Jeux valides et paralympiques ont été l'occasion de nombreuses pratiques néfastes pour les personnes handicapées. Les Jeux, loin de « changer le regard sur le handicap », ont perpétué un discours validiste, dépolitisant totalement le handicap et invisibilisant les combats menés.

Ainsi, comme l'a résumé dans un tweet la militante antivaldiste Elena Chamorro: « Loin d'être un tremplin vers l'égalité, les #JeuxParalympiques2024 ont été une opportunité pour ressasser les poncifs sur le #Handicap, tout en prétendant faire du nouveau, une opération de com du gouvernement et un cache-misère de l'indigence de la politique en la matière ». <sup>1</sup>

Les sources de cette partie se base beaucoup sur des tweets et non plus des articles de presse. Cela est dû au fait que, malgré la période des Paralympiques, les militant·es antivaldistes n'ont que très peu eu la parole dans la presse et une majorité des critiques qu'iels ont pu émettre sur les JOP n'a pu être possible que sur les réseaux sociaux.

---

<sup>1</sup> URL: <https://x.com/Chamorro5Elena/status/1833026990485434743>

---

**P.49**      **INTRODUCTION**

---

---

**P.51**      **A • Les handicapé-es ne sont pas que des sportif-ves**

---

---

**P.51**      **B • Des Jeux inaccessibles**

---

- 51            1    Une compétition inaccessible  
52            2    Les transports

---

**P.53**      **C • Changer le regard**

---

- 53            1    Les Jeux d'à-côté  
55            2    *Inspiration porn*  
56            3    Autres regards validistes

---

**P.56**      **D • Des Jeux dépolitisés**

---

- 56            1    *Handiwashing*  
58            2    Et la lutte dans tout ça ?

## A • Les handicapé-es ne sont pas que des sportif-ves

Les saccages dénoncés dans les parties précédentes de notre bilan touchent aussi et plus violemment les personnes handicapé-es. En effet, les personnes handicapé-es, travailleuses du sexe, sans papiers ou précaires ont subi de plein fouet les politiques de gentrification et de répression liées aux JOP.<sup>2</sup>

Combien de personnes handicapé-es ont été mises à la rue parmi les 12 500 personnes expulsées pour les JOP? Comme le précise le collectif des Dévalideuses dans une tribune paru le 16 juillet 2024 :

***Les expulsions, et la maltraitance des plus vulnérabilisé-es concernent pleinement la lutte antivalidiste. Les exclu-es deviennent souvent handicapé-es, sont exclu-es du soin, du droit au logement, de la vie digne en général. Et les handicapé-es sont vulnérabilisé-es, majoritairement précaires, tenu-es à distance de leurs droits à la vie digne, aux déplacements, au logement.***<sup>3</sup>

La gentrification opérée par les JOP a empêché encore davantage les personnes handicapé-es d'accéder à un logement décent. Si le village des athlètes a été conçu pour être entièrement accessible PMR, combien de personnes handicapées vivant grâce au montant de l'allocation aux adultes handicapées (d'un montant maximum de 1016,15 euros au 1<sup>er</sup> avril 2024<sup>4</sup>) vont pouvoir s'acheter un appartement à 7 000 euros le mètre carré, le prix du foncier ayant doublé à Saint-Denis depuis le début des opérations urbaines liées aux JOP?

Si aucune statistique n'existe en France sur le sujet, des études états-uniennes montrent que les personnes qui subissent le plus de violences policières sont les personnes handicapé-es. Ce sont elleux qui subiront donc le plus violemment, la militarisation de la société entraînée par les JOP.<sup>5</sup>

L'absence de prise en compte du Covid dans le protocole sanitaire des JOP a constitué une mise en danger terrible des personnes handicapées, comme l'expliquait le *streamer* antivalidiste Pierre Lapin dans un article de *Mediapart* au sujet de la cérémonie d'ouverture des Paralympiques :

***On n'a pas vu un seul masque, [...] par contre, il y avait 1 500 bénévoles qui entouraient les para-athlètes et leur soufflaient dessus. [...] Alors que s'il y a un truc que tu peux faire pour protéger les personnes, c'est ça. Mais bon les masques, ça fait chier les valides. Les masques, c'est pas joli, c'est pas inspirant.***<sup>6</sup>

Qu'ont mis en place les JOP pour les personnes handicapées? Les milliards dépensés auraient pu l'être pour permettre l'accessibilité des bâtiments publics, la construction de logements neufs accessibles (rappelons ici qu'en 2018, l'État est revenu sur la loi ELAN, passant l'obligation d'accessibilité pour les personnes handicapé-es des logements neufs de 100 à 20%<sup>7</sup>) ou mettre fin à l'institutionnalisation des personnes handicapées (une pratique dénoncée par l'ONU depuis de nombreuses années<sup>8</sup>). Rien de tout cela n'a été fait.

## B • Des Jeux inaccessibles

### 1 Une compétition inaccessible

Parmi les raisons invoquées pour la tenue de deux compétitions séparées entre les JO et les JP (Jeux paralympiques), il y a la difficulté logistique. En effet, une partie des structures des JO ont du être réadaptées pour la tenue des JP, les terrains de badminton ne sont pas les mêmes par exemple pour les joueur-euses debout ou en fauteuil. Le village olympique nécessitait aussi d'être agrandi pour pouvoir accueillir toutes les athlètes. De plus, les plages horaires et la durée des compétitions devaient aussi être revues, certain-es athlètes paralympiques ne pouvant pas supporter quinze jours de compétitions avec des plages horaires de dix à douze heures par jour.

Ces arguments prouvent que structurellement les Jeux olympiques ne sont pas accessibles aux personnes handicapées. Seul les Jeux paralympiques sont pensées pour inclure les athlètes handicapé-es (et encore pas toutes, voir paragraphe ci-dessous). L'organisation des Jeux olympiques n'a donc tout simplement pas été réfléchi pour être inclusive.<sup>9</sup>

<sup>2</sup> URL: <https://saccage2024.noblogs.org/files/2023/05/anti-JOP-.pdf>

<sup>3</sup> URL: <https://lesdevalideuses.org/les-jeux-olympiques-et-paralympiques-medaille-dor-des-discriminations/>

<sup>4</sup> URL: <https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/actualite/les-nouveaux-montants-au-1er-avril-2024-de-laah-de-laeeh-et-de-ses-complements>

<sup>5</sup> URL: <https://blogs.mediapart.fr/jean-vincot/blog/150620/dossier-justice-13-violence-policiere-legard-des-personnes-handicapees>

<sup>6</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/france/290824/jeux-paralympiques-l-handicape-reste-l-autre-qu-ne-connaît-pas>

<sup>7</sup> URL: <https://beaview.fr/decryptage/accessibilite-logements-grave-recul-loi-elan/>

<sup>8</sup> URL: <https://www.handinews.info/lonu-met-en-lumiere-les-abus-de-linstitutionnalisation-en-france>

<sup>9</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/france/280824/separer-les-jeux-paralympiques-des-olympiques-un-statu-quo-qui-interroge>

La tenue des *Deaflympics* (les Jeux olympiques pour les personnes sourdes) est un exemple de la non-inclusivité des JOP, comme l'explique à *Mediapart* Lin du *Collectif de luttes anti-validistes* (CLAV):

**La seule raison qui empêche les personnes sourdes de participer aux jeux, c'est que ni les Jeux olympiques ni les Jeux paralympiques n'ont mis en place l'accessibilité nécessaire pour cela.<sup>10</sup>**

Contrairement à la propagande sur le sujet, les Jeux paralympiques de Paris 2024 sont loin d'être parfaitement accessibles. L'exemple de Christophe Dufour, directeur d'un établissement spécialisé le montre assez bien. Il souhaitait réserver sept places pour des personnes en fauteuil roulant pour assister au rugby en fauteuil sur le Champ de Mars. Or, le site de billetterie ne lui proposait qu'une seule place accessible en fauteuil par groupe et s'il réservait place par place, celles-ci étaient dispersées dans tout le stade. Faute de solution à ce problème de réservation, Christophe Dufour a tout simplement pensé à annuler la venue de son groupe aux Jeux.

Les missions des volontaires n'ont pas davantage été pensées en terme d'accessibilité. Ainsi François Authier a alerté plusieurs fois le COJOP au sujet de sa surdité et des aménagements dont il aurait besoin pour mener à bien ses missions de bénévole. Malgré cela, on lui a proposé des journées de sept heures de bénévolat, ce qui dépasse ses limites physiques, car il ne peut pas lire sur les lèvres pendant des heures d'affilée, sans que ça ne lui provoque une fatigue extrême, voir un *burn-out*.<sup>11</sup>

La précarité financière des athlètes est primordiale concernant l'accessibilité des JOP, une précarité qui touche particulièrement les athlètes paralympiques. Ainsi, selon l'Insee, en 2022, le taux de chômage des personnes handicapées en France était de 12 %, soit presque le double de la population totale. Dans le cadre de Paris 2024 des dispositifs d'aide à l'emploi et des aides personnalisées ont été débloqués pour aider les athlètes financièrement. Un autre soutien financier a été mis en place, mais seulement pour les athlètes considérés comme « méritant-es » et pouvant décrocher des médailles. Emmanuel Macron au sujet de cette prime au mérite annonçait ainsi « un dispositif de cordée du sport, inspiré des cordées de la réussite » dans le but de « concentrer nos efforts sur les profils et les disciplines à fort potentiel pour éviter de disperser les crédits sur une cible trop large et donner plus de leviers aux meilleur-es. » Si l'on peut se réjouir que ces aides sortent certain-es athlètes paralympique de la précarité, l'idée même d'une prime à la performance reproduit les stéréotypes validistes et perpétue une vision du handicap centré sur les efforts des handicapé-es pour se « surpasser ». <sup>12</sup>

Les 44 000 barrières qui ont été installées dans le centre de Paris pour la cérémonie d'ouverture ont aggravé les difficultés de déplacements des personnes en fauteuil roulant. Les forces de l'ordre n'ont par ailleurs reçu aucune consigne pour permettre aux personnes en fauteuil de couper à travers les barrières. <sup>13</sup>

## 2 Les transports

Le 5 août 2024, Valérie Pécresse, présidente de la région Île-de-France, annonçait que les Jeux de Paris étaient 100 % accessibles en transports en commun. <sup>14</sup> Si factuellement son annonce est vraie, elle masque une réalité bien différente du rêve d'accessibilité qu'elle laisse paraître.

Tout d'abord, Valérie Pécresse se réjouit *a posteriori* de l'accessibilité des transports. Le 5 août, les Jeux Olympiques sont presque finis et l'on sait que les transports en commun n'ont pas été le cauchemar de fréquentation prévu (grâce à la mobilisation extraordinaire d'agents supplémentaires et à la fuite des francilien-nes). Un cauchemar anticipé par Valérie Pécresse elle-même qui annonçait lors d'une conférence de presse le 25 mars 2024 :

**Il faudra descendre dans la station d'avant pour réguler le flux. Ce n'est pas un problème, un tiers des personnes que Paris attend sont des 20-35 ans. À 20 ans, on peut marcher une centaine de mètres de plus!<sup>15</sup>**

Une annonce validiste, qui oublie totalement toute une partie de la population qui ne peut pas marcher une centaine de mètres de plus et prouve que si les sites des épreuves ont pu être accessibles en transports, la condition des personnes handicapées n'a pas été prise en considération.

<sup>10</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/france/280824/separer-les-jeux-paralympiques-des-olympiques-un-statu-quo-qui-interroge>

<sup>11</sup> URL: [https://www.liberation.fr/societe/education/les-jeux-de-paris-2024-inaccessibles-pour-les-handicapes-cest-a-300-kilometres-de-chez-moi-et-je-ne-peux-meme-pas-y-aller-20240520\\_ANSBAGLTZ5HOHDJ4EL357VPENQ/](https://www.liberation.fr/societe/education/les-jeux-de-paris-2024-inaccessibles-pour-les-handicapes-cest-a-300-kilometres-de-chez-moi-et-je-ne-peux-meme-pas-y-aller-20240520_ANSBAGLTZ5HOHDJ4EL357VPENQ/)

<sup>12</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/france/260824/la-precarite-un-obstacle-majeur-pour-les-athletes-paralympiques>

<sup>13</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/france/260724/des-jo-inaccessibles-aux-personnes-handicapees-le-validisme-est-partout-tout-le-temps>

<sup>14</sup> URL: [https://www.youtube.com/watch?v=4cwcEzPosLs&ab\\_channel=FranceInter](https://www.youtube.com/watch?v=4cwcEzPosLs&ab_channel=FranceInter)

<sup>15</sup> URL: <https://www.leparisien.fr/info-paris-ile-de-france-oise/transports/jo-de-paris-2024-il-ne-faut-pas-avoir-peur-de-faire-un-peu-de-marche-previent-valerie-pecresse-25-03-2024-3STALLM3BJAXNFIXSNR3HXXHTA.php>

Par ailleurs, **Les sites des épreuves sont certes accessibles, mais les personnes valides s'y rendront toujours plus vite, et plus simplement, que celles en situation de handicap.**

comme le précisait *Mediapart* dans un article<sup>16</sup> du 26 août. Interrogé par le journal, Nicolas Mérille, conseiller national accessibilité chez *APF France handicap* précisait que les transports sur Paris sont :

**une ségrégation qui ne dit pas son nom. [...] Une atteinte gravissime à la liberté d'aller et venir.**

Si les sites des épreuves ont été accessibles, il n'y a toujours que 9 % des stations de métro (principalement les dernières construites) qui sont accessibles PMR.

Enfin, la question des transports doit être vue avec une focale plus large, incluant notamment la question de savoir comment les gens qui n'habitent pas l'Île-de-France peuvent se rendre sur place. Une problématique bien résumée par Alain Gaudot, porteur de la flamme paralympique et champion de basket en fauteuil, qui a renoncé à venir assister aux jeux paralympiques devant le manque d'accessibilité.

**C'est à 300 kilomètres de chez moi et je ne peux même pas y aller, parce que ce n'est pas accessible [...] J'habite Dijon. Ils n'ont pas prévu de facilités d'accès pour les personnes qui viennent de loin en véhicule, donc il va falloir laisser les véhicules à je ne sais pas combien de kilomètres et après, y aller avec des navettes, donc on n'est pas autonomes, on est traités comme du bétail. Si je prends le train et que j'ai envie d'aller aux toilettes, je ne peux pas. Si je prends un taxi, c'est trop cher.**<sup>17</sup>

## C • Changer le regard

Il s'agit de l'un des plus grands effets positifs vanté des Jeux paralympiques: changer le regard sur le handicap. Nous allons donc voir le traitement du handicap proposé par ces Jeux, notamment à travers les médias français.

### 1 Les Jeux d'à-côté

La séparation même des Jeux olympiques et paralympiques interroge. Si pour certaines personnes, il s'agit d'une bonne chose, permettant aux handicapé-es une plus grande visibilité, d'autres estiment que le fait d'avoir deux compétitions séparées entretient les clichés et les inégalités.

**On part du principe que si les événements étaient en même temps, les «handis» n'auraient aucune visibilité ! C'est comme si on disait qu'on ne devait pas diffuser les épreuves féminines sur la même période que les masculines, car celles-ci sont plus en vue.**

explique à *Mediapart* Laurent Bosetti, adjoint à la mairie de Lyon, délégué au handicap. Il estime que cette séparation, loin de lutter contre les clichés reproduit les « inégalités structurelles que l'on retrouve au sein de la société au global ».<sup>18</sup>

Si énormément de communication a été faite par les organisateur-rices des JOP pour expliquer que les Paralympiques n'étaient pas des sous-jeux et qu'ils étaient aussi importants que les JO, nous constatons que cela n'est pas vrai dans la structuration même de l'événement. Venant en deuxième temps, les JP n'ont pas bénéficié du même enthousiasme, ni de la même communication que les JO. Le meilleur exemple de cette différence est la comparaison entre le passage de la flamme olympique et paralympique. Sachant que les épreuves des JO et des JP ont duré autant de temps (quinze jours chacune à peu près), il aurait été normal que le relais de la flamme soit équivalent entre les deux compétitions. Or, pour les JO, le relais a duré du 8 mai au 26 juillet et pour les JP du 25 au 28 août. Pour les JO, la flamme est passée dans plus de 400 villes contre une cinquantaine pour les JP<sup>19</sup> (voir schéma 1 et 2 ci-dessous) Pour les JO, la flamme a fait le tour des territoires d'outre-mers français du 7 au 17 juin (voir schéma 3 ci-dessous), tandis que pour les JP elle n'est passée dans aucun de ces territoires. Enfin, l'arrivée de la flamme olympique à Marseille le 8 mai 2024 a été organisée, préparée et communiquée comme une grande fête (avec l'arrivée de la flamme par le *Belem*, des journalistes embarqué-es à bord du navire et tout une journée de direct médiatique pour suivre l'arrivée de la flamme<sup>20</sup>), tandis que l'arrivée de la flamme paralympique à Calais le 25 août n'a bénéficié d'aucune de ces attentions (il faut se tourner du côté de *France 3 régions* pour avoir un *live* de l'arrivée de la flamme, qui n'a été accueillie par aucune star<sup>21</sup>).

<sup>16</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/france/260824/paris-encore-trop-peu-accessible-pour-les-personnes-non-valides-c-est-une-segregation-qui-ne-dit-pas-son-n>

<sup>17</sup> URL: [https://www.liberation.fr/societe/education/les-jeux-de-paris-2024-inaccessibles-pour-les-handicapes-cest-a-300-kilometres-de-chez-moi-et-je-ne-peux-meme-pas-y-aller-20240520\\_ANSBAGLTZ5HOHDJ4EL357VPENQ/](https://www.liberation.fr/societe/education/les-jeux-de-paris-2024-inaccessibles-pour-les-handicapes-cest-a-300-kilometres-de-chez-moi-et-je-ne-peux-meme-pas-y-aller-20240520_ANSBAGLTZ5HOHDJ4EL357VPENQ/)

<sup>18</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/france/280824/separer-les-jeux-paralympiques-des-olympiques-un-statu-quo-qui-interroge>

<sup>19</sup> URL: <https://olympics.com/fr/paris-2024/jeux-paralympiques/relais-de-la-flamme-paralympique/parcours>  
URL: <https://olympics.com/fr/paris-2024/relais-de-la-flamme-olympique/parcours>

<sup>20</sup> URL: <https://www.arretsuriimages.net/chroniques/plateau-tele/la-flamme-a-marseille-dure-epreuve-pour-le-journalisme>

<sup>21</sup> URL: <https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-pas-calais/en-images-suivez-le-relais-de-la-flamme-paralympique-a-calais-et-valenciennes-3022070.html>



Schéma 1 : relais de la flamme olympique

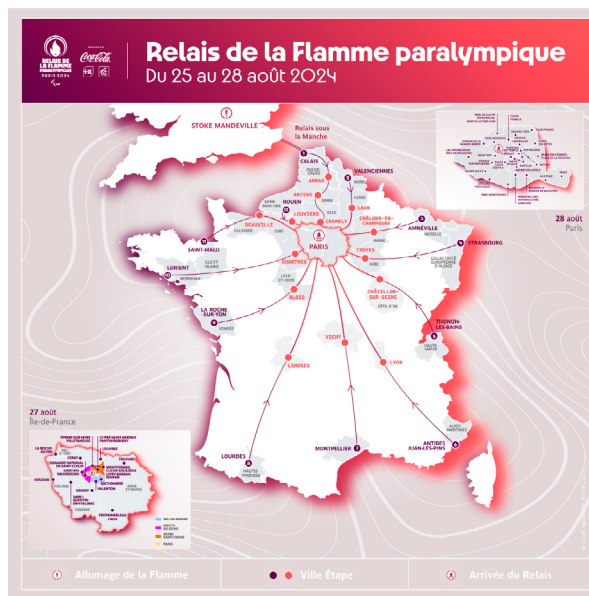


Schéma 2 : relais de la flamme paralympique



Schéma 3 : relais de la flamme olympique dans les territoires d'outre-mer

Pour réussir à vendre le plus de billets possibles pour les JP, les organisateur-rices n'ont pas axé leur communication que sur le sport et la performance des athlètes, mais aussi sur l'atout des sites touristiques de Paris.

***On profite de l'émulation des sites iconiques, on peut se rendre au Stade de France ou à Roland-Garros pour quinze euros.***

expliquait Michaël Aloïso, directeur général délégué de Paris 2024. Une stratégie payante en terme de ventes de places puisque 2,4 millions de billets ont été vendus, mais qui interroge sur la capacité à « changer le regard sur le handicap » d'une telle communication. Ainsi, un spectateur interrogé par *Mediapart* devant les sites des Paralympiques témoignait :

***J'avoue, lorsque j'ai vu à la télé la beauté du lieu, j'ai pris des billets. Je voulais voir ça de l'intérieur.***

Le journal précise que la personne

***...ne mentionne que peu les rencontres de para-escrime auxquelles il vient d'assister. Il insiste surtout sur un rapport qualité-prix imbattable. Deux autres ajoutaient : « Voir la tour Eiffel d'aussi près, c'est génial. On en a eu pour quarante euros à deux. Lorsqu'on a regardé pour les matchs de beach-volley au même endroit pendant les JO, c'était 250 euros ! ».***

Roxane, une étudiante tétraplégique expliquait au journal :

***On n'a pas assez donné au public valide les clés de compréhension du handicap en général [...] donc on a vu les mêmes comportements que d'habitude : des personnes qui prennent nos fauteuils pour des accoudoirs en tribunes, des personnes triées selon leurs handicaps par le personnel de sécurité.***<sup>22</sup>

<sup>22</sup> URL : <https://www.mediapart.fr/journal/france/060924/jeux-paralympiques-un-succes-au-message-incertain>

## 2 Inspiration porn

Si de nombreux-ses commentateur-ices et médias ont réussi à ne pas faire d'*inspiration porn* pendant les paralympiques, cela a malheureusement souvent été le mode de traitement dominant. L'*inspiration porn* est la représentation de personnes handicapées en tant que sources d'inspiration, exclusivement, ou en partie sur la base de leur handicap. Ce terme a été inventé en 2012 par une militante pour les droits des personnes handicapées, Stella Young.<sup>23</sup>

Côté politique, l'une des premières remarque a été faite par le président Emmanuel Macron juste après la cérémonie d'ouverture des paralympiques qui a twitté une photo de la délégation française avec pour seul commentaire le mot « Inspiration ». Un tweet vu par plus de 600 000 personnes.<sup>24</sup> Marine Le Pen lui emboîtait le pas une heure plus tard en twittant :

***Les Jeux paralympiques débutent aujourd'hui à Paris. Saluons avec admiration chaque athlète qui est en soi un héros de la vie. À l'issue des épreuves, il y aura aux côtés des vainqueurs des médaillés du courage, de l'abnégation et d'une force remarquable de volonté.***<sup>25</sup>

Un message vu plus de 100 000 fois. Moins connu, Ines Torond Moya conseillère municipale de la ville d'Ifs, devant la cérémonie d'ouverture twittait :

***Je regarde les paraathlètes du monde entier défiler, si heureux si souriants ! Nous autres valides, de quoi nous plaignons nous, sérieusement. Merci pour les leçons que vous allez nous donner pendant toute cette compétition.***

Un message vu presque 900 000 fois.<sup>26</sup>

Les athlètes Marie-José Pérec et Teddy Riner ont expliqué au micro de RTL le 13 août 2024, qu'ils voyaient les athlètes paralympiques comme « des héros, des avengers », notamment parce que ces derniers « s'entraînent tous les jours »<sup>27</sup>. Des propos qui ont fait vivement réagir, notamment l'athlète en fauteuil Sofyane Mehiaoui qui a interpellé ainsi Teddy Riner :

***Faut vraiment que tu arrêtes de parler de nous de cette manière, tu ne nous aides pas !!! On est ni à plaindre, ni à valoriser de cette manière ! [...] On n'est pas des super héros, on est des athlètes.***

Sofyane Mehiaoui précisait aussi :

***Le souci est que Teddy Riner n'a pas été maladroit qu'une fois, mais trois, quatre fois, sur plusieurs interviews.***<sup>28</sup>

France TV n'a pas été en reste non plus, titrant le 30 août « Paralympiques 2024 : "don de Dieu", ondulations, dépassement de soi... Quatre choses à savoir sur Gabriel dos Santos Araujo, le nageur qui marche sur l'eau ».<sup>29</sup> Un article dénoncé par la militante Elena Chamoro expliquant :

***#Validisme Tous les clichés déshumanisants et dépolitisés sur le #handicap sont cochés. @franceinfo. Les #JeuxParalympiques2024, vous en faites les freak shows du XXI<sup>e</sup> siècle.***

Le traitement des JP à travers le prisme de l'*inspiration porn* a été si dominant que surfant sur la vague médiatique, le syndicat FO twittait le 7 septembre :

***Savoir se dépasser pour revendiquer ! Plus FOrts avec FO ! #JO2024 #JeuxParalympiques #Paris2024***<sup>30</sup>

...oubliant visiblement que les personnes handicapé-es ont des droits, qu'ils sachent se « dépasser » ou non.

<sup>23</sup> URL: [https://fr.wikipedia.org/wiki/Inspiration\\_porn](https://fr.wikipedia.org/wiki/Inspiration_porn)

<sup>24</sup> URL: <https://x.com/EmmanuelMacron/status/1828893303573508465>

<sup>25</sup> URL: [https://x.com/MLP\\_officiel/status/1828722329968361774](https://x.com/MLP_officiel/status/1828722329968361774)

<sup>26</sup> URL: [https://x.com/ines\\_catarina\\_m/status/1828866378545131567](https://x.com/ines_catarina_m/status/1828866378545131567)

<sup>27</sup> URL: [https://www.youtube.com/watch?v=F3GNeiMMTPs&ab\\_channel=RTL](https://www.youtube.com/watch?v=F3GNeiMMTPs&ab_channel=RTL)

<sup>28</sup> URL: [https://www.huffingtonpost.fr/sport/article/jeux-paralympiques-les-propos-infantilisants-de-teddy-riner-ne-passent-pas-pour-sofyane-mehiaoui\\_238657.html](https://www.huffingtonpost.fr/sport/article/jeux-paralympiques-les-propos-infantilisants-de-teddy-riner-ne-passent-pas-pour-sofyane-mehiaoui_238657.html)

<sup>29</sup> URL: [https://www.francetvinfo.fr/jeux-paralympiques/paris-2024/paralympiques-2024-don-de-dieu-ondulations-depassement-de-soi-quatre-choses-a-savoir-sur-gabriel-dos-santos-araujo-le-nageur-qui-marche-sur-l-eau\\_6753556.html](https://www.francetvinfo.fr/jeux-paralympiques/paris-2024/paralympiques-2024-don-de-dieu-ondulations-depassement-de-soi-quatre-choses-a-savoir-sur-gabriel-dos-santos-araujo-le-nageur-qui-marche-sur-l-eau_6753556.html)

<sup>30</sup> URL: [https://x.com/force\\_ouvriere/status/1832342043940569293](https://x.com/force_ouvriere/status/1832342043940569293)

### 3 Regards validistes

Un autre grand biais de la représentation des personnes handicapées est le misérabilisme. Et là non plus les Paralympiques de Paris 2024 n'ont pas été épargnés. L'émission qui a été la plus critiquée pour son traitement du handicap a été celle de *France 2* « Qu'ils Jouent ». C'est en particulier les remarques de son animatrice vedette Léa Salamé<sup>31</sup> qui ont été critiquées, notamment les larmes de la présentatrice face au témoignage de la judoka française Sandrine Martinet le 5 septembre.<sup>32</sup> Une autre séquence particulièrement critiquée est l'intervention des humoristes Artus et Paul de Saint-Sernin le 6 septembre expliquant :

***On a le droit de vanner les personnes en situation d'handicap.***<sup>33</sup>

La séquence a fait réagir pour son hypocrisie : deux personnes valides sur un plateau télé rempli de valides, énonçant cette formule loin des difficultés réelles des handicapées.<sup>34</sup>

Une autre forme « d'humour » qui a été dénoncée pour son validisme, c'est le compte *TikTok* des Paralympiques (suivi par plus de cinq millions de personnes). Celui-ci a posté tout le long de la compétition des vidéos « humoristiques » qui compile les « ratés » des athlètes. Si certains athlètes (handicapés ou non) n'ont eu aucun problème avec les vidéos, les trouvant très drôles, d'autres estiment comme Sean Jackson (footballeur anglais amputé) que le compte se moque des participant-es et les transforme en mèmes pour divertir les spectateur-rices. David Lysaght, paracavalier irlandais estime lui que :

***Ces vidéos cautionnent et encouragent des moqueries et des abus que subissent déjà tous les jours les personnes handicapées dans la société.***<sup>35</sup>

En dehors de l'aspect amusant ou non des vidéos, ce qui est dénoncé c'est la différence de traitement entre les athlètes valides et handicapé-es, aucune vidéos des « ratés » des athlètes valides n'ayant été mis en ligne.<sup>36</sup>

Fin août, l'opérateur de téléphonie Orange a fait circuler un sondage demandant :

***Comprenez-vous que les athlètes paralympiques souhaitent être considérés comme « des personnes normales ? » oui / non / ne se prononce pas***

Suite à l'indignation provoquée par un tel sondage, Orange le retira rapidement, prétextant que « celui-ci a été mis en ligne par erreur par un prestataire ». <sup>37</sup> Rappelons qu'Orange était un partenaire *premium* des Jeux de Paris.<sup>38</sup>

## D • Des Jeux dépolitisés

### 1 Handiwashing

Les Jeux Paralympiques ont été l'occasion pour des compagnies ou des personnalités politiques de valoriser leur image en mettant en avant leur soutien aux personnes handicapées.

La *Banque populaire* fait partie des sponsors *premium* des Jeux Paralympiques en étant membre du groupe *BPCE*. En plus d'être sponsor, la banque a énormément mis en avant son engagement auprès des personnes handicapé-es, que ce soit à travers le sponsoring de plusieurs sportif-ves handicapé-es ou une campagne de communication précisant bien que :

***Dès son origine, la fondation a choisi d'être solidaire des personnes porteuses d'un handicap physique et ou sensoriel en encourageant leur talent.***

Or, comme l'a révélé *Mediapart* :

***La Banque populaire du Val de France a été épinglée par le Défenseur des droits pour discrimination envers un salarié en situation de handicap.***

<sup>31</sup> URL: <https://x.com/Chamorro5Elena/status/1831732355125432455>

URL: <https://www.telerama.fr/television/quels-jeux-version-paralympiques-dix-jours-de-gene-en-plus-7021980.php>

<sup>32</sup> URL: [https://www.gala.fr/l\\_actu/news\\_de\\_stars/video-lea-salame-en-larmes-face-au-temoignage-dune-para-athlete-ca-parlera-a-beau-coup-de-femmes\\_551509](https://www.gala.fr/l_actu/news_de_stars/video-lea-salame-en-larmes-face-au-temoignage-dune-para-athlete-ca-parlera-a-beau-coup-de-femmes_551509)

<sup>33</sup> URL: <https://x.com/QuelleEpoqueOff/status/1832166277047075005>

<sup>34</sup> URL: <https://x.com/HandiEncolere/status/1832491078169092320>

<sup>35</sup> URL: [https://www.francetvinfo.fr/jeux-paralympiques/paris-2024/genial-ou-irrespectueux-le-compte-tiktok-des-jeux-paralympiques-fait-polemique\\_6758863.html](https://www.francetvinfo.fr/jeux-paralympiques/paris-2024/genial-ou-irrespectueux-le-compte-tiktok-des-jeux-paralympiques-fait-polemique_6758863.html)

<sup>36</sup> URL: <https://www.konbini.com/lifestyle/pourquoi-le-compte-tiktok-des-jeux-paralympiques-nest-pas-au-gout-de-tout-le-monde/>

<sup>37</sup> URL: <https://x.com/ZeCiboulette/status/1829764738449805670>

<sup>38</sup> URL: <https://presse.paris2024.org/actualites/orange-devient-partenaire-premium-des-jeux-olympiques-et-paralympiques-de-paris-2024-12da-e0190.html>



Ce salarié, malgré la reconnaissance de travailleur handicapé, s'est vu refuser la possibilité du télétravail par son directeur prétextant notamment :

***Vous comprendrez bien que nous ne pouvons pas prévoir des adaptations « spéciales » pour vous en agence.***

Devant l'inaction de son employeur, le salarié a saisi le Défenseur des droits qui lui donna raison, estimant que :

***L'employeur n'a pris aucune mesure pour prendre en considération son handicap et qu'il est probable qu'il a même été discriminé pour son état de santé.***

Le salarié discriminé concluait ainsi au sujet de la Banque populaire :

***Toute leur communication sur le handicap, c'est de l'esbroufe. Ils n'ont aucune considération pour les salariés en situation de handicap. Ce qui compte, c'est de faire du chiffre, point barre.***<sup>39</sup>

Le 4 septembre, François Hollande a tweeté une vidéo de lui au Stade de France pendant les épreuves Paralympique. La vidéo est accompagnée d'une phrase disant :

***Quel bonheur de venir soutenir les athlètes paralympiques au Stade de France ! #Paralympics2024***<sup>40</sup>

Un tweet qui a été dénoncé par la militante antivalidiste Elisa Rojas qui s'est exclamé en réaction :

***Le culot. C'est vous et votre gouvernement qui avez reporté les délais de mise en accessibilité des ERP aux calendes en 2014 en réformant – par ordonnance – la loi de 2005.***

rappelant ainsi le bilan défavorable aux personnes handicapées du gouvernement Hollande.<sup>41</sup>

Même constat avec Bernard Cazeneuve, qui a tweeté :

***La cérémonie d'hier s'inscrit dans l'élan de Paris 2024. Tous nos vœux aux athlètes du plus grand événement handisport du monde. Ces Jeux nous imposent un devoir collectif en adaptant notre société à tous les handicaps. Égalité réelle : c'est le message des JOP en France.***<sup>42</sup>

Et à qui Elisa Rojas s'est permis de rappeler :

***Vous étiez pas au parti socialiste ? Le parti dont était issu le Président et le gouvernement qui reportait en 2014 les délais en matière d'accessibilité de la loi de 2005.***<sup>43</sup>

Caroline Fiat, ancienne députée de la France insoumise tweetait aussi le 7 septembre :

***Découvrir le cécifoot et finir champions olympiques!!! Bravo, merci pour cette belle découverte et cette belle victoire.***

Le militant Nikola Dobric soulignait à propos de ce tweet :

***J'adore cette façon dont les élu-es valides, pour les besoins de leur image et pour satisfaire les exigences de la com politique, performant faussement un engouement pour un sport et ses pratiquants dont ils ont rien à foutre en temps normal. Si inspirant...***

Rappelons que Caroline Fiat a été très critiquée par les militant-es anti-validistes pour sa défense de la proposition de la loi sur la fin de vie en 2024, ainsi que sa proposition de loi pour réintégrer les soignant-es non-vacciné-es.<sup>44</sup>

<sup>39</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/170524/sponsor-des-jeux-paralympiques-la-banque-populaire-est-mise-en-cause-pour-le-traitement-d-un-s>

<sup>40</sup> URL: <https://x.com/fhollande/status/1831263711111098631>

<sup>41</sup> URL: <https://x.com/elisarojasm/status/1831322683222761864>

<sup>42</sup> URL: <https://x.com/BCazeneuve/status/1829102021372240067>

<sup>43</sup> URL: <https://x.com/elisarojasm/status/182911399242332166812da-e0190.html>

<sup>44</sup> URL: [https://www.bfmtv.com/politique/parlement/reintegration-des-soignants-non-vaccines-lfi-retire-son-texte-repris-par-le-rn\\_AN-202212070314.html](https://www.bfmtv.com/politique/parlement/reintegration-des-soignants-non-vaccines-lfi-retire-son-texte-repris-par-le-rn_AN-202212070314.html)

URL: <https://x.com/elisarojasm/status/1798420971990475159>

## 2 Et la lutte dans tout ça ?

Malgré les heures d'antennes passées à parler des personnes handicapées, les luttes de ces dernières ont été totalement invisibilisées. La militante Elena Chamorro ironisait à ce propos dans un tweet :

***#Handicap Grâce aux #JeuxParalympiques2024 la Convention internationale des droits des personnes handicapées de l'ONU sera transposée dans la législation française. Ah non ? C'est pas ça ?***<sup>45</sup>

La militante Elisa Rojas dénonçait ainsi la différence de traitement entre les deux cérémonies d'ouverture, regrettant que la cérémonie des Jeux paralympiques ne fasse aucune allusion aux luttes des personnes handicapées.<sup>46</sup> Plus largement, aucun espace médiatique ne sera donné pour parler des luttes des personnes handicapées, que ce soit la mobilisation actuelle pour protéger l'avortement au niveau européen ou contre la loi de fin de vie.<sup>47</sup>

Au mois de juillet, se tenait la *Disability Pride Month* (le mois de la fierté des personnes handicapé-es). Un événement qui existe depuis 1990 et qui a pour but de :

***célébrer les personnes handicapées, leur identité, leur culture et leurs contributions à la société. Il vise également à changer la façon dont les gens pensent et définissent le handicap, à mettre fin au stigmate du handicap et à promouvoir la croyance que le handicap est une partie naturelle de la diversité humaine dans laquelle les personnes handicapées peuvent célébrer et être fières. C'est une occasion pour les personnes handicapées de se réunir et de célébrer leur propre identité, quelles que soient leurs différences. Il s'agit également d'une occasion de sensibiliser les gens aux défis auxquels ils sont encore confrontés chaque jour et à qui ils doivent faire face de manière égale.***<sup>48</sup>

Si l'événement n'a pas lieu en France, il est tout de même intéressant de noter qu'il a eu lieu le même mois que les JO, à peine un mois avant les JP et qu'aucun média (à l'exception de *Mediapart* dans un article<sup>49</sup>) n'en a parlé.

Le 21 septembre, à peine deux semaines après la fin des Jeux paralympiques, Michel Barnier annonçait la composition de son gouvernement. Un gouvernement qui ne comportait plus aucun ministère pour le handicap, montrant l'importance que l'État accorde véritablement aux personnes handicapées une fois les Jeux terminés. L'absence de ministre du handicap suscita une vague d'indignation notamment de la part des collectifs de personnes handicapées. Le *Collectif Handicaps* (qui regroupe cinquante-quatre associations) tweetait ainsi sur la situation :

***On nous parlait d'un héritage des Jeux paralympiques, il aura vite été enterré.***

Finalement, le 27 septembre Charlotte Parmentier-Lecocq a été nommée ministre chargée du handicap.<sup>50</sup>

L'austérité budgétaire annoncée par Michel Barnier lors de son discours de politique général le 2 octobre n'annonce rien de bon pour les personnes handicapées. En effet, Michel Barnier annonce vouloir faire quarante milliards d'euros d'économies dans les dépenses sociales, ce qui retombera sur le quotidien des personnes les plus précaires, ce qui est le cas de nombreux-ses handicapé-es.

<sup>45</sup> URL: <https://x.com/Chamorro5Elena/status/1833024874907877521>

<sup>46</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/france/290824/jeux-paralympiques-l-handicape-reste-l-autre-qu-ne-connaît-pas>

<sup>47</sup> URL: <https://x.com/LesDevalideuses/status/1787497172855837071>

URL: <https://blogs.mediapart.fr/les-devalideuses/blog/200524/une-mort-digne-mais-pour-qui-approche-anti-validiste-de-la-loi-fin-de-vie>

<sup>48</sup> URL: [https://en.wikipedia.org/wiki/Disability\\_Pride\\_Month](https://en.wikipedia.org/wiki/Disability_Pride_Month)

<sup>49</sup> URL: <https://www.mediapart.fr/journal/france/260724/des-jo-inaccessibles-aux-personnes-handicapees-le-validisme-est-partout-tout-le-temps>

<sup>50</sup> URL: [https://www.lemonde.fr/politique/article/2024/09/22/gouvernement-barnier-le-handicap-absent-des-intitules-de-ministeres-susci-tant-l-inquietude-des-acteurs-du-secteur\\_6328013\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2024/09/22/gouvernement-barnier-le-handicap-absent-des-intitules-de-ministeres-susci-tant-l-inquietude-des-acteurs-du-secteur_6328013_823448.html)

URL: <https://informations.handicap.fr/a-gouvernement-barnier-qui-sera-la-ministre-du-handicap-37277.php>

## Synthèse

Notre rapport en cinq parties détaille les saccages provoqués par les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Loin des mirages véhiculés par la propagande du COJOP, du CIO et de nombreux médias, nous avons pu constater que cette édition des Jeux s'inscrit parfaitement dans la lignée des éditions précédentes, avec les mêmes défauts structurels comme la sous-estimation du budget, les destructions écologiques ou la militarisation de l'espace public.

D'un point de vue économique, loin de l'opportunité financière vantée pour les territoires hôtes, les Jeux de Paris 2024 représentent un vaste gaspillage d'argent public. Celui-ci fut très bien illustré par le milliard d'euros dépensé en vain pour rendre la Seine baignable ainsi que par la nécessité de mettre en place un système d'indemnisation par l'État en vue de compenser les pertes financières de certains secteurs économiques. De plus le budget initial de ces Jeux (comme tous les budgets des JOP) a été sciemment sous-évalué et si son montant final est encore inconnu pour le moment, les économistes annoncent au moins un triplement de celui-ci. Enfin, le doublement du prix des transports en commun et le coût prohibitif des tickets ont enterré toute idée d'événement populaire, accessible à tous et à toutes.

D'un point de vue social, la stratégie de la chasse aux plus précaires a été clairement menée par l'État français et le COJOP, que ça soit à travers la gentrification des territoires populaires générée par la venue de la compétition (augmentation du prix du foncier dans et autour du village olympique, transformation de la tour Pleyel en hôtel de luxe) ou l'expulsion de plus de 12 500 personnes. Cette chasse aux précaires a conduit aussi à une augmentation de la répression des personnes sans-papiers et des travailleur-euses du sexe, dans une optique de nettoyage social. Par ailleurs, les conditions d'accueil des JOP ont occasionné de plus grandes difficultés d'accès au soins en Île-de-France et dans d'autres départements, ainsi qu'une mise en danger des athlètes par des compétitions dans une seine polluée tout comme la non prise en compte de la COVID-19 dans les protocoles. Par ailleurs, de nombreux dispositifs ont été mis en place par l'État pour obliger les écoles à intéresser les plus jeunes aux JOP, et cela au prix d'une propagande acharnée. Enfin, loin des promesses de créations d'emplois amenées par les JOP, ceux-ci ont conduit à une aggravation de l'exploitation au travail, que ce soit pour les 45 000 bénévoles ou les CDD précaires embauchés par le COJOP avec des contrats fallacieusement placés sous statut de cadres aux seules fins de ne pas payer d'heures supplémentaires.

D'un point de vue écologique, la promesse de Jeux verts est là loin aussi d'avoir été réalisée. Comme les éditions précédentes, les Jeux de Paris ont entraîné la destruction d'espaces naturels, que ce soit en banlieue parisienne (jardins ouvriers d'Aubervilliers, l'aire des vents à la Courneuve, le bois de Taverny, des milieux boisés à Élancourt ou des roseaux à Vaires-sur-Marne) ou plus largement en France (destruction des coraux à Tahiti et bétonisation à Marseille). En plus des destructions, les Jeux de Paris 2024 ont entraîné une forte pollution que ce soit du CO<sub>2</sub> (les estimations basses parlent de 1,58 million de tonnes de CO<sub>2</sub> émis), de la pollution visuelle avec une omniprésence de la publicité (comme la pub géante pour *Nike* recouvrant tout le centre Pompidou) ou tout simplement de la surproduction avec la création de 17 000 smartphones offerts par *Samsung* aux athlètes, de 2 650 voitures électriques par *Toyota* ou de 6 millions de bouteilles en plastique par *Coca-Cola*.

Du point de vue démocratique, comme les éditions précédentes, les Jeux de Paris ont aggravé la militarisation de l'espace public avec la présence de 35 000 policiers, 15 000 militaires, 20 000 agents de sécurité privée, l'installation de centaines de caméras supplémentaires et l'utilisation récurrentes de drones. Les Jeux de Paris 2024 ont aussi été une accélération de la dérive autoritaire constatée depuis plusieurs années. Les JOP ont en effet été l'occasion de légaliser la VSA (vidéosurveillance algorithmique), de délivrer plus de 1 500 MICAS (Mesures individuelles de contrôle administratif et de surveillance), mais aussi de privation de liberté (notamment pour les personnes en hôpital psychiatrique), d'interdictions de manifester et d'une répression féroce du militantisme (principalement autour de la question Palestinienne). Par ailleurs, le traitement médiatique des JOP a été des plus partiales, évinçant totalement les discours critiques de l'événement et faisant la promotion des forces de l'ordre.

Enfin, d'un point de vue du validisme, les JOP de Paris ont été d'une grande violence pour les personnes handicapées. D'une part parce qu'elles ont aussi subi les saccages écologiques, sociaux et démocratiques et d'autre part parce que aucune des promesses d'accessibilité des Jeux n'a finalement été mise en place, notamment en terme de transport. De plus, les Jeux paralympiques et leur traitement médiatique ont donné lieu à de nombreux discours validistes basés sur «*l'inspiration porn*». Et malgré toute l'attention médiatique autour du sujet du handicap permise par la compétition, peu de personnes handicapées ont vraiment eu droit à la parole et aucune de leurs luttes n'a été mentionnée.

**Les faits établis par ce rapport permettent de dire qu'il n'y a pas d'exception française :  
à l'instar de chacune des éditions précédentes, les Jeux de Paris 2024 ont été un saccage  
financier, démocratique, écologique, social et validiste.**

